

IXIOS FUNDS

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT Á CAPITAL VARIABLE - SICAV DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 30-06-2025

IXIOS ASSET MANAGEMENT



Sommaire

Informations concernant les placements et la gestion	3
Rapport du commissaire aux comptes	4
Rapport special du commissaire aux comptes	8
Règles & méthodes comptables	9

Commercialisateur	Ixios Asset Management 8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.
Société de gestion	Ixios Asset Management 8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE 75886 Paris Cedex 18.
Commissaire aux comptes	PricewaterhouseCoopers Audit 63, rue de Villiers - 92200 Neuilly sur Seine. Représenté par Frédéric Sellam

Informations concernant les placements et la gestion

Classification :

La SICAV IXIOS FUNDS est un OPCVM à compartiments..

Objectif de gestion :

L'objectif de chacun des compartiments est défini dans leur prospectus.

La SICAV donne aux investisseurs le choix entre plusieurs compartiments ayant chacun un objectif d'investissement différent. Chaque compartiment constitue une masse d'avoirs distincte. Les actifs d'un compartiment déterminé ne répondent que des dettes, engagements et obligations qui concernent ce compartiment.

Au 30 juin 2025, la Sicav IXIOS FUNDS comprenait 3 compartiments :

- IXIOS GOLD
- IXIOS SPECIAL SITUATIONS
- IXIOS ENERGY METALS

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion au 01 44 95 69 75 ou sur le site de la société de gestion www.ixios-am.com. Les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site www.ixios-am.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de Ixios Asset Management, 8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.*

Rapport du commissaire aux comptes



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 30 juin 2025

IXIOS FUNDS
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE A
COMPARTIMENTS
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
IXIOS ASSET MANAGEMENT
8, rue d'Aboukir
75008 PARIS

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à compartiments IXIOS FUNDS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à compartiments à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29/06/2024 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre.
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672
006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-
Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

IXIOS FUNDS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le «date_des_états_annuels_certifiés» - Page 2

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

-Le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

-La note de l'annexe aux comptes annuels du compartiment Ixios Gold, incluse dans le paragraphe « Règles d'évaluation des actifs », relative aux modalités de valorisation des titres Firefinch qui représentent 0,14 % de l'actif net du compartiment.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre.
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672
006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-
Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

IXIOS FUNDS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le «date_des_états_annuels_certifiés» - Page

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
 Neuilly-sur-Seine Cedex
 Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre.
 Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers
 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672
 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-
 Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

IXIOS FUNDS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le «date_des_états_annuels_certifiés» - Page 4

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2025.10.06 17:46:23 +0200

Rapport special du commissaire aux comptes



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 30 juin 2025

IXIOS FUNDS

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
A COMPARTIMENTS

Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion

IXIOS ASSET MANAGEMENT

8, rue d'Aboukir

75008 PARIS

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L 227-10 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2025.10.06 17:46:17 +0200

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre.
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672
006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-
Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2020-07, modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Conformément à l'article 423-1 du Règlement ANC 2020-07 les comptes annuels d'IXIOS FUNDS comportent uniquement les éléments suivants :

- la liste des compartiments, avec pour chacun d'eux sa devise de comptabilité et le cours de change retenu pour la tenue de la comptabilité ;
- la liste des compartiments ouverts et des compartiments fermés au cours de l'exercice ;
- les comptes annuels établis comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe établis pour chacun des compartiments existant à la clôture, dans sa devise de comptabilité, conformément aux dispositions du règlement.

Pour les règles et méthodes comptables applicables par chacun des compartiments ainsi que les compléments d'information les concernant il convient de se reporter aux informations concernant chaque compartiment. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en USD.

Au 30 juin 2025, la Sicav Ixios Funds comprenait 3 Compartiments :

- IXIOS GOLD
- IXIOS SPECIAL SITUATIONS
- IXIOS ENERGY METALS

Compartiments ouverts au cours de l'exercice : Néant.

Compartiments fermés au cours de l'exercice : Néant.

IXIOS GOLD

COMPARTIMENT DE LA SICAV IXIOS FUNDS

EXERCICE CLOS LE : 30/06/2025

IXIOS ASSET MANAGEMENT



Commercialisateur	IXIOS ASSET MANAGEMENT 8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.
Société de gestion	IXIOS ASSET MANAGEMENT 8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE SA 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Centralisateur	SOCIETE GENERALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers – 92200 Neuilly sur Seine Représenté par Monsieur Frédéric Sellam.

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action F	Capitalisation	Capitalisation
Action S	Capitalisation	Capitalisation
Action S - EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action I - EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action I - CHF	Capitalisation	Capitalisation
Action P	Capitalisation	Capitalisation
Action P - EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R - EUR	Capitalisation	Capitalisation

Garantie :

Il est rappelé que ni le capital investi, ni le niveau de performance ne font l'objet de garantie ni de protection.

Objectif de gestion :

IXIOS GOLD est un compartiment recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les actions de sociétés majoritairement aurifères et de métaux précieux. L'objectif du Compartiment est de surperformer l'indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return (dividendes net réinvestis) sur une période d'investissement de 5 ans, après prise en compte des frais courants en investissant à hauteur de 90% au moins dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon une méthodologie de notation propriétaire par la prise en compte d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») visant à créer de la valeur durable..

Indicateur de référence :

La performance d'IXIOS GOLD pourra être comparée à l'indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return. Il est calculé en USD et EUR, dividendes réinvestis et est publié par ICE Data Indices, LLC.

La gestion du Compartiment n'étant pas indiciaire, la performance du fonds pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

Conformément au Règlement Benchmark, l'Administrateur ICE Data Indices, LLC de l'indice de référence NYSE Arca Gold Miners

est inscrit sur le Registre ESMA.

Des informations sur l'indice sont disponibles sur le site <https://www.theice.com/market-data/indices/equity-indices/ucits>.

Conformément au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en oeuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement :

La stratégie d'investissement du Compartiment vise à constituer un portefeuille concentré en actions de sociétés aurifères et de métaux précieux.

La gestion d'IXIOS GOLD s'appuie sur une sélection discrétionnaire et rigoureuse de titres – « stock picking » - obtenue au travers de la mise en œuvre d'un processus d'investissement qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le compartiment investit.

Le compartiment investit dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon la méthode ISR en intégrant de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E.S.G.) à la gestion financière.

Au minimum 90% des titres en portefeuille ont obtenu une notation ESG par la société de gestion ou un de ses fournisseurs de données extra-financières.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

- Indicateurs environnementaux : politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, empreinte carbone, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.
- Indicateurs sociaux : nombre d'heures de formation par employés formés, fidélisation des employés (taux de rotation), lutte contre la discrimination (taux de féminisation, taux de salariés locaux),
- Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, nombre d'administrateurs indépendants, qualité/nature des actionnaires, taux de féminisation du conseil d'administration.

Le processus d'investissement ESG appliqué est constitué d'un filtre pays sur l'univers d'investissement de départ composé du secteur minier de métaux précieux avec une capitalisation boursière supérieure à 50 millions d'USD et d'une notation ESG propriétaire appliquée à la watch list.

Le filtre pays basé sur l'étude de Fraser Institute exclut toutes les sociétés situées en dehors du Canada, de l'Australie, des Etats-Unis et du Royaume-Uni, soit 20% de l'univers d'investissement.

Le compartiment s'attache, à travers une approche dite « Best in universe », à sélectionner des émetteurs bien notés et/ou en amélioration d'un point de vue extra-financier au sein de notre univers d'investissement avec une note ESG minimum à 1 sur 5.

Les notations sont déterminées en interne par l'équipe de gestion pour l'ensemble de notre watch list. En effet, compte tenu de nos entretiens fréquents avec ces sociétés, nous estimons être particulièrement bien placés pour effectuer ces notations.

Toutes les sociétés dans notre watch list sont sous surveillance continue. Leur note est ajustée après l'évaluation de chaque événement relatif aux aspects ESG. Si la note ESG d'une société détenue en portefeuille passe en dessous de 1 sur un total de 5, elle sera étudiée d'urgence, avec le délai de cession en cas de dépassement passif décrit ci-dessous :

- Si une controverse sérieuse en est à l'origine, qui modifie substantiellement le profil de risque de l'émetteur, les titres seront cédés dans les meilleurs délais, avec un maximum de trois mois.
- De la même façon, si sa notation sur tel ou tel pilier est dégradée pour des raisons liées à une modification de sa politique ESG (élection d'un administrateur non indépendant, moindre performance ou moindre ambition sur les piliers environnement et sociaux, par exemple), elle devra être cédée, dans un délai qui permettra de ne pas nuire à la performance du fonds, fixé à trois mois maximum.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation mise en œuvre dans le compartiment, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence d'Ixios Asset Management disponible sur le site internet www.ixios-am.com.

La stratégie d'investissement vise à réduire le risque de durabilité.

Un rapport périodique relatif aux caractéristiques extra-financières est tenue à disposition des investisseurs. Le compartiment Ixios Gold a obtenu le label ISR ainsi que le label ESG de LuxFLAG.

Pour toute information complémentaire veuillez-vous référer à la politique ESG présente sur notre site internet www.ixios-am.com. S'ensuit une analyse fondamentale de chaque dossier, portant sur plusieurs critères que sont notamment :

- La qualité du management de l'entreprise,
- La qualité de sa structure financière,
- La visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise,
- Les perspectives de croissance de la production et du chiffre d'affaires,
- Les risques géopolitiques liés à la localisation des actifs,
- L'aspect spéculatif de la valeur.

La gestion active du fonds relève donc d'une stratégie « long only », axée sur la sélection de titres tout en intégrant également une approche macroéconomique afin d'affiner son allocation d'actif.

Catégories d'actifs utilisés

Les actions

IXIOS GOLD est composé principalement des actions de sociétés domiciliées en Australie, au Canada, aux Etats-Unis, et au Royaume-Uni. Le compartiment se réserve la possibilité dans une limite de 10% de sélectionner les titres issus des pays émergents ou les actions avec une capitalisation boursière en deçà de 50 millions de US dollar.

Les valeurs susceptibles d'être sélectionnés sont des valeurs aurifères et de métaux précieux.

Jusqu'à 100% du portefeuille actions peut être libellé dans des devises différentes de celle de référence du fonds, le Dollar Américain. Ce risque ne sera pas systématiquement couvert. Il en résultera une exposition maximale au risque de change équivalente à 100% du portefeuille actions.

IXIOS GOLD est investi à minimum à 60% de son actif net en actions.

Instruments du marché monétaire

Le compartiment peut investir dans des instruments du marché monétaire, principalement à des fins de gestion des liquidités et dans la limite de 20% de son actif net.

Il s'agit d'instruments inférieurs à douze mois émis par des états en dollars US (par exemple T Bills) de type high grade ou supérieur (notation court terme minimale équivalente à A-1 dans l'échelle de notation de Standard & Poor's/ P-1 pour Moody's ou F1 pour Fitch Ratings ou de notation jugée équivalente par la société de gestion).

La sélection des instruments utilisés ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation mais repose également sur une analyse interne du risque de crédit réalisée par la société de gestion.

Il n'est pas envisagé d'intervenir sur des obligations du secteur privé.

Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Afin d'assurer la liquidité du fonds, en cas de retournement temporaire du marché aurifère ou de demande de rachat significative ou afin de placer les liquidités en attente d'investissement, la gestion pourra utiliser des OPC monétaires.

Les OPC utilisés dans ce cadre seront :

- De droit français ou étranger relevant de la directive 2009/65/CE ;
- De droit français ou étranger relevant de la directive 2011/61/UE ou fonds d'investissement de droit étranger répondant aux quatre conditions détaillées à l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le compartiment n'investira pas dans des autres compartiments de la SICAV Ixios Funds. Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif net en parts d'OPC.

Instruments dérivés

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés ;
- Organisés ;
- De gré à gré.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir

- Action ;
- Change.

Natures des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture ;
- Exposition.

Nature des instruments utilisés :

- Futures sur actions et de change ;
- Options sur actions ;
- Swaps de change ;
- Change à terme.

Le compartiment peut investir dans des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux, afin de conclure :

- Des ventes de contrats d'options listées sur des marchés réglementés ;
- o Sur des positions existantes : ventes de call afin de limiter les impacts sur l'actif net lorsqu'une baisse à court terme des cours du sous-jacent est anticipée ;
- o Sur de nouvelles positions : ventes de put afin de pouvoir ouvrir une position à un coût réduit.

- Des contrats de change à terme (de gré à gré ou standardisés) ou swap de devises afin de couvrir l'exposition à certaines devises.

Ces opérations seront effectuées dans la limite à 1 fois l'actif net du compartiment.

Les opérations sur dérivés listés n'ont pas pour objectif de créer un effet de levier et leur potentiel exercice sera toujours couvert par des liquidités.

Les opérations de gré à gré sont traitées avec des contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des prestataires de services d'investissement dont le siège social est situé dans les pays membres de l'OCDE, à Hong Kong ou encore à Singapour et dont la notation ne peut être inférieure à la catégorie « investissement grade » (titres dont la notation est supérieure ou égale à BBB- ou Baa3 selon les agences officielles). Ces contreparties pourront notamment appartenir au groupe auquel appartient la société de gestion.

Ces opérations induisent un risque opérationnel et un risque de contrepartie encadré par l'échange de garanties financières. Les garanties financières en espèces reçues pourront être réinvesties conformément aux dispositions du paragraphe « Politique de gestion des garanties financières ».

Titres intégrant des dérivés

Les titres intégrant des dérivés ne font pas partie de la gestion active du compartiment.

Le compartiment peut détenir des dérivés intégrés (warrants ou bons de souscription...), à titre accessoire, par exemple lors de l'augmentation de capital d'une société avec bons de souscription attachés. En cas d'obtention, ceux-ci seront exercés selon l'analyse du gérant.

Dépôts

Le compartiment peut détenir une partie de ses actifs nets en dépôts à terme auprès du Dépositaire dans la limite de 10% de son Actif net.

Emprunt d'espèces

Le compartiment de la SICAV peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, il peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, ...) dans la limite de 10% de son actif net.

Opérations de prêt de titres

Le compartiment peut avoir recours au prêt de titres par référence au code monétaire et financier dans une perspective d'optimisation des revenus de l'OPCVM dans la limite de 100% du portefeuille actions. La proportion attendue du portefeuille actions qui fera l'objet de telles opérations ou contrats ne devrait pas dépasser 20%.

La rémunération sur les opérations de cessions temporaires de titres est intégralement acquise au compartiment.

Ces opérations sont traitées avec des contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des prestataires de services d'investissement dont le siège social est situé dans les pays membres de l'OCDE, à Hong Kong ou encore à Singapour et dont la notation ne peut être inférieure à la catégorie « investissement grade » (titres dont la notation est supérieure ou égale à BBB- ou Baa3 selon les agences officielles). Ces contreparties pourront notamment appartenir au groupe auquel appartient la société de gestion.

Ces opérations induisent un risque opérationnel et un risque de contrepartie encadré par l'échange de garanties financières. Les garanties financières en espèces reçues pourront être réinvesties conformément aux dispositions du paragraphe « Politique de gestion des garanties financières ».

Politique de gestion des garanties financières

Les garanties financières désignent l'ensemble des actifs remis en garantie dans le cadre des opérations sur instruments dérivés négociés de gré-à-gré ou dans le cadre d'opérations de gestion efficace de portefeuille (cessions temporaires de titres).

Le niveau des garanties financières et la politique en matière de décote sont définis dans la procédure de gestion des risques de la Société de Gestion. La politique de décote est fonction de la nature des actifs reçus en garantie.

Les actifs éligibles en tant que garantie financière sont les suivants :

- Liquidités ;
- Obligations émises ou garanties par un Etat membre de l'OCDE ou par ses collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère européen, régional, ou mondial ;
- Actions ou parts émises par des OPC du type monétaire calculant une valeur nette d'inventaire quotidiennement et classés AAA ou son équivalent ;
- Actions cotées ou négociées sur un marché réglementé d'un Etat membre de l'Union européenne ou sur une bourse de valeurs d'un état faisant partie de l'OCDE à condition que ces actions soient incluses dans un indice important.

Le Compartiment qui conclut des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des techniques de gestion efficace de portefeuille, veille à ce que toutes les garanties financières servant à réduire l'exposition au risque de contrepartie respectent les critères suivants :

- Liquidité : toute garantie financière reçue autrement qu'en espèces doit être liquide et négociée sur un marché réglementé ou dans un système de négociation multilatérale à des prix transparents ;
- Évaluation : les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation à une fréquence quotidienne et les actifs affichant une haute volatilité de prix ne sont pas acceptés en tant que garanties financières, à moins que des décotes suffisamment prudentes soient appliquées.
- Qualité de crédit des émetteurs : les garanties financières reçues sous forme de titres par le Compartiment sont émises par des émetteurs de premier ordre.
- Corrélation : les garanties financières reçues sous forme de titre par le Compartiment sont émises par une entité indépendante de la contrepartie et ne sont pas hautement corrélées avec la performance de la contrepartie.
- Diversification des garanties financières : aucun émetteur de titres reçues en garantie ne doit représenter plus de 20% de l'actif net du Compartiment toutes contreparties confondues.

Les liquidités reçues par le Compartiment en tant que garanties financières ne peuvent faire l'objet que des utilisations suivantes

- Dépôt ;
- Investies dans des obligations d'État de haute qualité ;
- Utilisées dans une prise en pension livrée ;
- Investies dans des organismes de placement collectif (OPC) monétaire court terme.

Les garanties financières reçues autres que les liquidités ne font pas l'objet d'un réinvestissement, d'une vente ou d'un nantissement.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs : il appartient aux investisseurs d'analyser le risque inhérent à chaque investissement et de se forger leur propre opinion.

Les principaux risques liés à la gestion sont les suivants :

Risque de perte en capital

La perte de capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion appliqué au compartiment repose sur la sélection de valeurs. Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du compartiment peut en outre avoir une performance négative.

Risque actions

Le compartiment est exposé à la hauteur de 60% minimum en actions. Si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque lié à la concentration de l'exposition

Le compartiment est exposé à tout moment principalement sur le marché actions des sociétés minières. Les performances de ce marché spécifique peuvent être inférieures à celles d'autres secteurs.

Risque lié à l'investissement dans des actions de petite et moyenne capitalisation

Sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de durabilité

Il se caractérise par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Facteurs environnementaux : Impact sur l'environnement, ce qui peut comprendre l'utilisation de l'eau, la pollution, la gestion des déchets, l'efficacité énergétique, les émissions de gaz et les changements climatiques. Facteurs sociaux : Droits de la personne, santé et sécurité, conditions de travail des employés, impact sur la communauté, diversité, évolution démographique, modèles de consommation et réputation des actionnaires. Facteurs de gouvernance : Indépendance du conseil d'administration et diversité de ses membres, alignement des actionnaires et des dirigeants, rémunération, droits des actionnaires, transparence et divulgation, éthique ou culture des affaires.

Ces risques sont pris en compte dans le processus d'investissement et de gestion des risques sous limite de nos capacités. Dans le cas de la survenance d'un risque de durabilité non anticipé, celui-ci peut impacter négativement la valeur des titres détenus en portefeuille.

Risque lié aux données ESG

La gestion fonde son analyse sur des informations relatives aux critères ESG provenant en partie de fournisseurs d'informations tiers qui peuvent s'avérer être incomplètes, inexactes, indisponibles. En conséquence il existe un risque que la gestion puisse intégrer ou écarter une valeur au sein du portefeuille au regard d'éléments non exhaustifs, inappropriés ou non disponibles. La gestion atténue ce risque en incluant sa propre analyse.

Risque de change

La comptabilité de la SICAV étant tenue en Dollars Américains (USD), le risque de change est le cas échéant supporté par l'investisseur dont la monnaie de référence serait différente.

Le compartiment comportera des actifs libellés dans des devises différentes de la devise de référence de comptabilisation du compartiment, le Dollar Américain (USD). La valorisation des actifs sous-jacents peuvent être affectés par toute fluctuation des taux de change entre leur devise de cotation et le Dollar Américain (USD).

Ce risque ne sera pas systématiquement couvert. Il en résultera une exposition maximale au risque de change équivalente à 100% du portefeuille actions.

Risque de liquidité

Le compartiment peut détenir des actions de petite capitalisation qui peuvent présenter une liquidité restreinte. Le risque de liquidité est le risque que le nombre de titres achetés ou vendus soit inférieur aux ordres transmis au marché, du fait du faible nombre de titres disponibles sur le marché.

Risque lié aux évolutions de la fiscalité ou de la réglementation

La fiscalité financière en France est l'objet d'évolutions permanentes qui sont susceptibles d'alourdir la charge fiscale supportée par la SICAV à raison de son activité.

La fiscalité des pays d'investissement pourrait également évoluer dans un sens défavorable aux intérêts des actionnaires.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie est le risque lié à l'utilisation par ce compartiment d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

Risque de liquidité lié aux opérations de financement sur titres

Le Compartiment peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le Compartiment investit en cas de défaillance d'une contrepartie d'une opération de prêt de titres.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :**Souscripteurs concernés**

- Action F : investisseurs fondateurs
- Action S, S-EUR, I et I - EUR : tous souscripteurs, destiné plus particulièrement aux investisseurs institutionnels
- Action P, P – EUR et R-EUR : tous souscripteurs

Profil de l'investisseur type

Le compartiment s'adresse à des personnes physiques ou des investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention d'actions d'un tel OPCVM, risque dû à l'investissement en actions aurifères et de métaux précieux.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans IXIOS GOLD dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à cinq ans, mais également de son souhait de prendre ou non des risques sur les marchés actions. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du compartiment.

Bien que les classes de parts du compartiment soient ouvertes à tous les souscripteurs, les Personnes Non Eligibles, ainsi que certains Intermédiaires Non Eligibles tels que définis ci-dessous ne sont pas autorisés à souscrire ou détenir directement des parts du Compartiment ni à être inscrits auprès de l'établissement en charge de la centralisation des ordres de souscription / rachat et de la tenue des registres de parts, ou des agents de transfert locaux.

Personnes Non Eligibles :

- « U.S. Person » au sens de la Regulation S de la SEC (Part 230-17 CFR230.903) : le Compartiment n'est pas et ne sera pas enregistré, en vertu du Securities Act de 1933 ni en vertu de l'Investment Company Act de 1940 des Etats-Unis d'Amérique. Toute revente ou cession de parts aux Etats-Unis d'Amérique ou à une

« US Person » au sens de la Regulation S peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit préalable de la société de gestion. L'offre de parts n'a pas été autorisée ou rejetée par la SEC, la commission spécialisée d'un Etat américain ou toute autre autorité régulatrice américaine, pas davantage que lesdites autorités ne se sont prononcées ou n'ont sanctionné les mérites de cette offre, ni l'exactitude ou le caractère adéquat des documents relatifs à cette offre. Toute affirmation en ce sens est contraire à la loi ;

- Personne américaine déterminée au sens de la réglementation Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) de 2010, définie par l'accord intergouvernemental signé entre la France et les Etats-Unis le 14 novembre 2013 ;
- Personne devant faire l'objet d'une déclaration et Entité non financière (ENF) passive contrôlée par des Personnes devant faire l'objet d'une déclaration au sens de la directive 2014/107/UE du 9 décembre 2014 modifiant la directive 2011/16/UE en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal (DAC), ou toute notion équivalente au sens de l'accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers signé par la France le 29 octobre 2014 (CRS).
- tout ressortissant, personne physique ou personne morale/entité mentionnés dans le règlement UE N°833/2014.

Intermédiaires Non Eligibles :

- Les institutions financières qui ne sont pas des Institutions financières participantes au sens de FATCA ainsi que les Entités Etrangères Non Financières Passives au sens de FATCA ;
- Les institutions financières qui ne sont pas des Institutions Financières ou notion équivalente au sens de CRS/DAC.

Les définitions des termes utilisés ci-dessus sont disponibles via les liens suivants :

- Regulation S: <http://www.sec.gov/rules/final/33-7505.htm>
- FATCA : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/1/2/MAEJ1431068D/jo/texte>
- DAC : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32014L0107&from=FR>
- CRS : <http://www.oecd.org/tax/exchange-of-tax-information/multilateral-competent-authority-agreement.pdf>

L'investisseur désirant acquérir ou souscrire des parts du Compartiment aura, le cas échéant, à certifier par écrit qu'il n'est pas une « U.S. Person » au titre de la Regulation S, une Personne américaine déterminée au titre de FATCA et/ou une Personne devant faire l'objet d'une déclaration ou notion équivalente au sens de CRS/DAC.

Tout porteur doit informer immédiatement la société de gestion dans l'hypothèse où il deviendrait une Personne Non Eligible. Tout porteur devenant Personne Non Eligible ne sera plus autorisé à acquérir de nouvelles parts. La société de gestion se réserve le droit de procéder au rachat forcé de toute part détenue, soit directement ou indirectement par une Personne Non Eligible, soit par l'intermédiation d'un Intermédiaire Non Eligible, ou encore si la détention des parts par quelque personne que ce soit est contraire à la loi ou aux intérêts du Compartiment.

Les porteurs sont informés que, le cas échéant, la Société de Gestion, l'établissement en charge de la tenue des registres de parts ou tout autre intermédiaire teneur de compte peuvent être amenés à communiquer à toutes autorités fiscales ou équivalentes des informations personnelles relatives aux porteurs, telles que les noms, numéros d'identification fiscale, adresses, dates de naissance, numéros de compte ainsi que toute information financière relative aux comptes concernés (soldes, valeurs, montants, produits etc...).

Le statut FATCA de la SICAV, tel que défini par l'accord intergouvernemental signé le 14 novembre 2013 entre la France et les Etats-Unis est Institution financière non déclarante réputée conforme (annexe II, II, B de l'accord précité).

Le statut CRS/DAC de la SICAV est Institution financière non déclarante de la catégorie Entité d'investissement, bénéficiant du régime d'organisme de placement collectif dispensé.

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

Indications sur le régime fiscal :

Le présent prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'actions(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur de parts(s) ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) d'un compartiment de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiment de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La société de gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers de deux compartiments des actions de capitalisation. Il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans le pays de résidence de l'investisseur, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autre cas ...). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion au 01 44 95 69 75 ou sur le site de la société de gestion www.ixios-am.com. Les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site www.ixios-am.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : Ixios Asset Management, 8, rue d'Aboukir, 75002 Paris.
- Date de création de la Sicav : 29 mai 2019.
- Date de création du compartiment : 29 mai 2019.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Classe	Devise	Date de Lancement	Performance					
			Exercice 2024-2025			Depuis le lancement		
			de la classe	de l'indice de référence	relative à l'indice de référence	de la classe	de l'indice de référence	relative à l'indice de référence
F	USD	26/06/2019	69,24%	54,89%	14,35%	197,69%	122,97%	74,73%
S	USD	08/09/2020	68,97%	54,89%	14,08%	61,76%	38,71%	23,04%
I	USD	29/05/2019	68,58%	54,89%	13,69%	253,32%	179,14%	74,18%
P	USD	25/06/2019	67,80%	54,89%	12,91%	180,66%	122,64%	58,02%
S - EUR	EUR	10/02/2025	Classe lancée en cours d'exercice			10,41%	8,90%	1,51%
I - EUR	EUR	08/10/2019	53,86%	41,42%	12,44%	144,72%	88,45%	56,27%
P - EUR	EUR	30/10/2019	53,17%	41,42%	11,75%	144,46%	97,32%	47,13%
R - EUR	EUR	15/03/2022	52,82%	41,42%	11,40%	39,04%	39,24%	-0,20%
I - CHF	CHF	12/12/2024	Classe lancée en cours d'exercice			25,58%	24,64%	0,94%

Au cours de l'exercice financier du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025, la catégorie Institutionnel USD de votre fonds a progressé de 68,97 %. L'indice de référence du fonds a progressé de 54,89 %. L'or physique, également très demandé, a progressé de 41,96 %.

Cette solide performance est due à la conjonction de plusieurs facteurs : un marché haussier robuste de l'or, alimenté par une demande sans précédent des banques centrales, l'affaiblissement du dollar américain, l'incertitude macroéconomique, ainsi que la capacité du secteur aurifère à générer des flux de trésorerie disponibles records et une gestion rigoureuse des coûts.

Le contexte économique mondial au cours de l'exercice financier a été complexe. Le prix de l'or a bondi de 2 335 \$ au deuxième trimestre 2024 à un pic de 3 500 \$ en avril 2025, avant de se stabiliser autour de 3 300 \$ en juin. Des signaux économiques mitigés, l'incertitude entourant les taux d'intérêt américains et la fin du carry trade mondial en juillet 2024 ont souligné l'attrait durable de l'or comme valeur refuge. L'élection américaine de novembre 2024 et les politiques tarifaires qui ont suivi sous l'administration Trump ont introduit de la volatilité, augmentant les anticipations d'inflation et affaiblissant le dollar américain, ce qui a encore renforcé l'attrait de l'or. Les banques centrales, en particulier celles des marchés émergents comme la Chine, l'Inde et d'autres, ont accumulé massivement de l'or. L'obligation imposée par la Chine à son secteur de l'assurance, qui pèse 4 400 milliards de dollars, d'allouer 1 à 5 % de sa production à l'or – potentiellement 14,5 millions d'onces, soit 15 % de la production mondiale annuelle – a ajouté un puissant moteur structurel de la demande. Aux États-Unis, les craintes de droits de douane sur les importations d'or ont provoqué une contraction du marché à terme du Comex, la demande record de livraisons physiques et les retards accumulés à la Banque d'Angleterre ayant exacerbé la volatilité des prix. Les actions des sociétés minières aurifères ont bénéficié de cette dynamique, tout en restant fortement sous-évaluées, s'échangeant à un plancher historique de 0,6x leur ratio cours/valeur liquidative (P/NAV) en avril 2025, malgré des rendements de trésorerie disponibles de 15 à 30 %. Ce décalage entre les fondamentaux et les cours du marché a fourni un terrain fertile à la stratégie de gestion active du Fonds.

Au troisième trimestre 2024, le Fonds a enregistré un solide rendement de 20,7 %, surpassant l'indice de référence (gain de 17,1 %) et la hausse de 13,2 % de l'or physique. Le trimestre a débuté dans la volatilité, avec l'effondrement du carry trade mondial et la flambée du yen japonais. Pourtant, l'or a prospéré dans cette incertitude, franchissant la barre des 2 500 \$ en août et atteignant un cours moyen de 2 477 \$ sur le trimestre. Le Fonds a capitalisé sur une saison de résultats exceptionnels au deuxième trimestre, où des sociétés comme Lundin Gold, Alamos, New Gold et Agnico Eagle ont démontré une maîtrise des coûts et une génération de trésorerie disponibles exceptionnelles, propulsant leurs actions vers des sommets historiques. Lundin Gold, par exemple, a doublé son dividende, tandis qu'Agnico Eagle a déclaré un flux de trésorerie disponible de 652 \$ l'once, contrastant fortement avec les 455 \$ l'once de Newmont, soulignant la dispersion opérationnelle du secteur. Les révisions à la hausse des prévisions des analystes, reflétant la hausse des prix de l'or, ont alimenté la dynamique. L'acquisition d'Osisko Mining par Goldfields pour 2,1 milliards de dollars canadiens en juillet a souligné la valeur croissante des actifs non développés, signalant une accélération du cycle de fusions et acquisitions. Les informations recueillies lors de plus de 50 réunions d'entreprises lors des conférences de Denver Gold et de Beaver Creek ont renforcé l'accent mis par le Fonds sur l'excellence opérationnelle et la discipline en matière de capital. Le quatrième trimestre 2024 a été difficile, le Fonds ayant reculé de 9,4 % par rapport à l'indice de référence, plus fortement impacté par la baisse de 13,8 %, tout en conservant sa surperformance depuis le début de l'année. L'or physique est resté stable, avec un prix moyen de 2 661 \$, soit 7,4 % de plus qu'au troisième trimestre, soutenu par la poursuite des achats des banques centrales et les entrées de capitaux des ETF. L'élection américaine a introduit de la volatilité, les politiques tarifaires de Trump ayant temporairement renforcé le dollar, incitant les traders à court terme, comme les conseillers en négoce de matières premières (CTA), à prendre des bénéfices. Cependant, les banques centrales, sans se laisser décourager, ont raflé l'or physique à des prix plus bas, et l'exposition du Fonds à des producteurs de haute qualité comme Regis Resources, générant 600 \$ l'once de flux de trésorerie disponible, a atténué les pertes. Le cycle de production pondéré en fin de cycle du secteur a généré une forte production au quatrième trimestre, réduisant les coûts unitaires et ouvrant la voie à des résultats solides. La faiblesse du dollar australien (en baisse de 10,5 %) et du dollar canadien (en baisse de 6 %) a considérablement accru les marges des sociétés minières de ces régions, où 40 à 50 % des coûts sont libellés en devises locales. L'évitement stratégique du Fonds des majors sous-performantes comme Newmont, qui a publié des résultats décevants au

troisième trimestre en raison de la complexité opérationnelle, et des juridictions à haut risque comme le Mali et le Burkina Faso, a encore atténué l'impact. Les attentes d'augmentation des dividendes et de rachats d'actions ont augmenté, la valorisation du secteur, actualisée sur un cours de l'or de 2 040 \$ malgré des prix spot supérieurs à 2 600 \$, atteignant des planchers historiques.

Le premier trimestre 2025 a marqué un fort rebond, le Fonds ayant bondi de 31,8 %, sous-performant l'indice de référence de 35,3 %, l'or physique ayant progressé de 19 % pour atteindre un cours moyen de 2 862 \$. L'or approchait les 3 000 \$ en mars, porté par les craintes de droits de douane qui ont déclenché une ruée vers les livraisons physiques sur le marché Comex. Un arriéré à la Banque d'Angleterre, aggravé par des stocks d'or hypothéqués, a intensifié la pression.

Les titres du Fonds ont enregistré des résultats exceptionnels au quatrième trimestre 2024, les producteurs de taille moyenne générant des flux de trésorerie disponibles annualisés supérieurs à 20 %. Des sociétés comme Agnico Eagle et Regis Resources ont illustré l'excellence opérationnelle, tandis que la part de 20 % du Fonds dans les valeurs d'exploration, dont Collective Mining, a profité de la sous-évaluation du secteur. Collective Mining, avec sa découverte de 12 millions d'onces en Colombie et une participation de 15 % d'Agnico Eagle, s'échangeait à seulement 65 \$ l'once, soulignant le potentiel de fusions et acquisitions des sociétés d'exploration à un ratio cours/valeur liquidative de 0,1 à 0,3 fois. Si l'intérêt des institutions a commencé à se manifester, les sorties de capitaux des ETF GDX et GDXJ ont persisté, reflétant le scepticisme persistant des investisseurs généralistes.

Au deuxième trimestre 2025, le Fonds a progressé de 17 %, surperformant l'indice de référence (gain de 13,5 %) et la hausse de 5,7 % de l'or physique. L'or a atteint 3 500 \$ en intraday en avril avant de se stabiliser autour de 3 300 \$, avec un cours moyen de 3 077 \$ au deuxième trimestre, soit 14,9 % de plus qu'au premier trimestre. Le mandat d'assurance de la Chine et les achats continus de la banque centrale ont fourni un plancher aux prix, tandis qu'un dollar plus faible et des taux d'intérêt plus bas – priorités clés de l'administration américaine – ont soutenu l'or. Les bénéfices du premier trimestre ont dépassé les attentes, les producteurs à faible coût ayant généré des rendements de trésorerie disponibles supérieurs à 20 %, ce qui a entraîné des augmentations de dividendes et une révision des plans de rémunération des actionnaires. Les sociétés minières australiennes ont bénéficié du cours record de l'or en dollars australiens grâce à la faiblesse de la monnaie, améliorant ainsi leurs marges. Malgré une forte appréciation du capital, la valorisation du secteur est restée à 0,6 x P/NAV, son plus bas niveau historique, ce qui indique l'absence de réévaluation significative. L'intérêt croissant des institutions, notamment pour les producteurs à moyenne capitalisation et certains explorateurs, suggère que le secteur est sur le point d'être reconnu. Le succès du Fonds repose sur un portefeuille diversifié, composé de producteurs intermédiaires de grande qualité, de majors sélectionnées et d'une allocation de 20 % aux valeurs d'exploration, permettant de profiter de la hausse des juniors sous-évaluées tout en atténuant les risques spécifiques à chaque entreprise. Le Fonds a évité les juridictions à haut risque comme le Mali et le Burkina Faso, garantissant ainsi la stabilité dans un contexte de tensions géopolitiques. Un engagement actif auprès de plus de 110 équipes de direction lors de conférences telles que Denver Gold, Beaver Creek et BMO a mis l'accent sur une allocation rigoureuse du capital.

Pour l'avenir, les perspectives pour l'or et les actions minières aurifères restent prometteuses. Les achats des banques centrales, les tensions géopolitiques et l'inflation induite par les tarifs douaniers devraient maintenir le prix de l'or au-dessus de 3 000 \$. Avec des bénéfices attendus au deuxième trimestre 2025 bénéficiant d'un prix moyen de l'or à 3 300 \$ et de coûts stables, les rendements des flux de trésorerie disponibles du secteur, compris entre 15 % et 30 %, restent inégalés dans tous les secteurs. L'accélération anticipée des fusions et acquisitions, ciblant les sociétés d'exploration à 20-100 dollars l'once d'or dans le sol, et la sous-évaluation historique du secteur, à 0,6 fois le ratio cours/valeur liquidative, laissent entrevoir un potentiel de hausse important. Alors que les investisseurs généralistes prennent conscience du potentiel de génération de trésorerie du secteur, une réévaluation, attendue depuis longtemps, se profile. Grâce à son approche rigoureuse et à son positionnement stratégique, le Fonds est bien placé pour capitaliser sur cette période de transformation et générer des rendements supérieurs dans un marché qui sous-estime encore le potentiel considérable des actions du secteur aurifère.

Principaux Mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titre	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
KINROSS GOLD CORP	35 762 691	38 976 325
NEWMONT CORPORATION	31 343 555	30 703 097
HUDBAY MINERALS INC	30 052 515	30 423 513
ALAMOS GOLD INC.	24 738 515	33 356 726
COEUR MINING, INC.	24 659 059	23 412 314
B2GOLD CORP.	22 755 033	23 125 755
BARRICK GOLD CORP	27 748 535	12 377 539
TOREX GOLD RESOURCES INC.	19 822 174	19 997 952
G MINING VENTURE CORP	19 641 755	18 719 058
FORTUNA SILVER MINES	13 997 213	23 790 016

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Information sur la sélection des intermédiaires

Pour évaluer les intermédiaires auxquels IXIOS Asset Management confie l'exécution des transactions, la société s'appuiera sur une liste de critères à définir en interne tel que :

- le coût d'intermédiation ;
- la rapidité d'exécution ;
- la capacité à minimiser l'impact de marché lors de l'exécution ;
- la qualité du traitement administratif.

Enfin, concernant les lieux d'exécution sur les titres principalement traités sur les marchés Européens, IXIOS Asset Management a donné son accord exprès à ses brokers pour l'exécution de ses ordres en dehors d'un marché réglementé ou d'un système multilatéral de négociation (SMN ou MTF). Il s'agit pour IXIOS Asset Management d'optimiser les opportunités d'exécution.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation

Le document « compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » est disponible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse : www.ixios-am.com

Politique de gestion des conflits d'intérêts

Le document « Politique de Gestion des Conflits d'Intérêts » est disponible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse : www.ixios-am.com

Information sur les frais de gestion variables

Conformément aux éléments présentés dans le prospectus, la société de gestion s'est vu attribuer des commissions de gestion variables liées à la surperformance du fonds face à ces indices de référence :

		Commissions de surperformances acquises à la société de gestion		
Classe	Devise	sur encours	sur rachats	Total
F	USD	242 511,01	134 295,86	376 806,87
S	USD	1 102 984,87	118 095,62	1 221 080,49
I	USD	768 941,17	102 378,07	871 319,24
P	USD	128 718,22	25 056,46	153 774,68
S - EUR	EUR		2 707,96	2 707,96
I - EUR	EUR	430 428,92	245 107,41	675 536,33
P - EUR	EUR	94 017,30	49 158,83	143 176,13
R - EUR	EUR	1 774,18	4 517,36	6 291,54
I - CHF	CJF	-	4 839,11	4 839,11

Droits de Vote

Il n'y a pas de droit de vote attaché aux parts, les décisions étant prises par la société de gestion.

Information sur les critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

Les critères ESG pris en compte par l'OPCVM dans sa stratégie d'investissement sont disponibles sur le site internet : www.ixios-am.com.

Politique de rémunération

Conformément à la directive 2014/91/EU, Ixios Asset Management a mis en place une Politique de Rémunération compatible avec une gestion saine et efficace des risques, s'appliquant en particulier aux catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque des OPCVM gérés. La présente politique a été élaborée sur la base des textes suivants :

- la directive 2014/91/EU dite Directive OPCVM V du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 modifiant la directive 2009/65/CE portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), pour ce qui est des fonctions de dépositaire, des politiques de rémunération et des sanctions ;
- les Guidelines ESMA 2016/411 on sound remuneration policies under the UCITS Directive and AIFMD ;

- le Guide publié par l'AMF à destination des sociétés de gestion « Directive OPCVM V ».

La Politique de Rémunération tient compte des exigences organisationnelles et opérationnelles générales d'Ixios Asset Management, ainsi que de la nature et de la portée de ses activités.

Le Conseil d'Administration d'Ixios Asset Management supervise l'établissement, la revue régulière et la mise en œuvre d'une Politique de Rémunération soutenant le développement de la société, respectant les cadres réglementaires et s'inscrivant dans les bonnes pratiques.

La Politique de Rémunération ainsi définie est mise en œuvre par la Direction des Ressources Humaines, sous la responsabilité du Directeur Général, et conformément aux principes arrêtés par le Conseil d'Administration.

La politique de rémunération est revue annuellement. La politique de rémunération de la société de gestion, décrivant la façon dont les rémunérations et avantages sont calculés est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion, ainsi que sur son site internet www.ixios-am.com.

Rémunérations versées sur l'exercice

en k€			
Exercice 2024	Ensemble du Personnel	Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil de risque	Autre personnel identifié
Rémunérations Fixes	748	650	-
Rémunérations Variables	68	46	-
Total des rémunérations	818	696	-
Effectif total	6	4	-

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

1/ Mentions liées au règlement SFDR :

- Article 8 : Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR. »

- Le pourcentage de sociétés couvertes par la procédure de filtrage au regard des critères extra-financiers, dans lesquelles le compartiment a investi s'élève à minimum 90 %.

Au 30/06/2025, les indicateurs ESG du fonds et en comparaison ceux de son univers d'investissement étaient les suivants :

ESG Indicators	Fund		Universe**	
	Score	Coverage Ratio	Score	Coverage Ratio
Code of Business Ethics (Y/N)*	95%	98%	77%	92%
Anti-Corruption Policy (Y/N)*	89%	98%	78%	92%
Board Independence (%)	69%	97%	59%	92%
Female Executives (%)	19.6%	96%	15.9%	92%
Carbon Intensity (tCO2 / M\$ sales)	74	21%	289	60%
UN Global Compact Signatories (#)	6	98%	46	92%

* Indicator with Engagement
 ** Weighting based on market capitalisation

2/ Mentions liées au règlement Taxonomie :

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La SICAV a choisi la méthode de l'engagement concernant le calcul du risque global.

COMPTES ANNUELS

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

BILAN

Actif

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	364 514 815,28	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	355 619 898,16	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	8 894 917,12	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	364 514 815,28	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	10 690 354,11	-
Comptes financiers	21 618 560,11	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	32 308 914,22	-
Total Actif I + II	396 823 729,50	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN

Passif

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Capitaux propres :		
Capital	234 156 632,25	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	130 985 502,37	-
Capitaux propres I	365 142 134,62	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	24 631 552,14	-
Concours bancaires	7 050 042,74	-
Sous-total autres passifs IV	31 681 594,88	-
Total Passifs: I + II + III + IV	396 823 729,50	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTE DE RÉSULTAT

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	744 046,08	-
Produits sur obligations	1,56	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	199 989,83	-
Sous-total Produits sur opérations financières	944 037,47	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-29 913,32	-
Sous-total charges sur opérations financières	-29 913,32	-
Total Revenus financiers nets (A)	914 124,15	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-6 513 018,69	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-255 538,58	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-6 768 557,27	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-5 854 433,12	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-392 808,87	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-6 247 241,99	-

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	74 959 921,37	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 542 330,31	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	73 417 591,06	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	4 057 496,58	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	77 475 087,64	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	58 436 004,10	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-2 980,46	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	58 433 023,64	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	1 324 633,08	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	59 757 656,72	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	130 985 502,37	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ANNEXE

An abstract graphic consisting of several overlapping, wavy, light blue shapes that sweep across the bottom right portion of the page, creating a sense of movement and depth.

STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion :

IXIOS GOLD est un compartiment recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les actions de sociétés majoritairement aurifères et de métaux précieux. L'objectif du Compartiment est de surperformer l'indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return (dividendes net réinvestis) sur une période d'investissement de 5 ans, après prise en compte des frais courants en investissant à hauteur de 90% au moins dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon une méthodologie de notation propriétaire par la prise en compte d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») visant à créer de la valeur durable.

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en USD	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
Actif net total	365 142 134,62	154 650 546,86	104 007 573,50	126 569 945,70	186 251 159,97

Exprimés en CHF	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
Action I - CHF					
FR001400UFH1					
Nombre de parts ou actions	4 710,856	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire	1 255,81	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	202,75	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
Action I - EUR					
FR0013447737					
Nombre de parts ou actions	24 931,641	18 472,050	12 461,289	13 656,114	18 820,405
Valeur liquidative unitaire	2 447,21	1 590,54	1 264,75	1 276,26	1 498,80
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	634,82	-9,19	-259,19	10,81	425,37

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
Action P - EUR					
FR0013447752					
Nombre de parts ou actions	5 803,519	3 736,323	4 369,477	4 181,577	2 388,138
Valeur liquidative unitaire	2 444,58	1 595,99	1 269,12	1 288,69	1 530,64
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	625,65	-8,57	-269,76	-7,82	422,44

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
Action S - EUR					
FR0013476173					
Nombre de parts ou actions	6 361,00	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire	11 040,99	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	1 485,91	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

USD	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
ACTION F					
FR0013412871					
Nombre de parts ou actions	5 798,063	13 718,451	30 437,408	34 299,55	46 999,076
Valeur liquidative unitaire	2 976,94	1 758,97	1 412,24	1 357,82	1 799,01
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	664,01	3,12	-256,05	21,70	444,33

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

USD

	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
ACTION I					
FR0013412889					
Nombre de parts ou actions	22 944,769	14 691,296	11 246,479	21 333,815	16 269,776
Valeur liquidative unitaire	3 533,24	2 095,89	1 688,40	1 632,22	2 174,66
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	779,49	-2,06	-316,35	14,55	520,02

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

USD

	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
ACTION P					
FR0013412897					
Nombre de parts ou actions	3 874,355	5 070,082	5 366,937	7 769,909	7 829,83
Valeur liquidative unitaire	2 806,61	1 672,56	1 352,26	1 315,83	1 764,64
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	610,36	-6,31	-263,21	0,75	420,55

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
ACTION R					
FR0014001CT8					
Nombre de parts ou actions	553,22	18,298	16,405	1	-
Valeur liquidative unitaire	1 390,38	909,82	729,15	742,52	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	353,63	-11,78	-157,59	-25,62	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

USD	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
ACTION S USD					
FR0013476165					
Nombre de parts ou actions	47 532,899	55 729,878	15 000,000	15 000,000	15 000,000
Valeur liquidative unitaire	1 617,56	957,31	767,90	739,76	980,94
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	359,06	2,57	-140,89	9,47	169,37

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

- Les actions sont valorisées au cours de clôture du jour de valorisation.
- Les titres créances négociables (TCN) dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.
- Les TCN dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.
- Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
- Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.
- Obligations et obligations convertibles : la récupération des cours des obligations est alimentée par un fournisseur de données spécialisé ou d'un agent de calcul de référence, calculée à partir de prix de contributeurs externes au jour de la Valeur Liquidative.
- Par exception, les titres Firefinch qui représentent 0,14% de l'actif net sont valorisés au 30/06/2025 par la société de gestion sur la base des actifs détenus par la société (des titres Leo Lithium et du cash) auxquels une décote est appliquée.

En effet, la société Firefinch a suspendu sa cotation depuis fin juin 2022 à la suite d'un besoin de recapitalisation d'un projet au Mali. N'ayant pas pu trouver des financements, le projet est bloqué, la société de gestion analyse donc la société Firefinch comme une coquille vide avec une participation dans la société Leo Lithium. Selon les informations dont dispose la société de gestion, les actionnaires de Firefinch devraient recevoir un dividende exceptionnel de 0,0225 AUD en septembre 2025. Un retour de capital supplémentaire est prévu avant la fin de l'année 2025.

En conséquence, il pourrait exister un écart entre les valeurs retenues, évaluées comme indiqué ci-dessus et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si ces actifs en portefeuille devaient être cédés à brève échéance.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du Président de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

Les contrats :

- Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.
- La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en dollars US multiplié par le nombre de contrats.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du Président de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Modalités pratiques

Les actions sont évaluées sur la base des cours de clôture du jour de valorisation issus des bases de données Bloomberg éventuellement complétées par d'autres sources de données (Reuters...).

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion.

Pour les compartiments dont la devise de référence est l'USD, les valeurs non cotées en USD sont converties en contre-valeur USD suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : Reuters).

Pour les compartiments dont la devise de référence est l'EUR, les valeurs non cotées en EUR sont converties en contre-valeur EUR suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : Reuters).

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Devise de comptabilité

USD.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation.

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Capitaux propres début d'exercice	154 650 546,86	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	212 190 914,89	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-127 695 508,71	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-5 854 433,12	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	73 417 591,06	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	58 433 023,64	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	365 142 134,62	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

Action I - CHF

FR001400UFH1	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	20 781,323	25 628 072,46
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-16 070,467	-20 475 584,31
Solde net des souscriptions/rachats	4 710,856	5 152 488,15
Action I - CHF		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

Action I - EUR

FR0013447737	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	27 249,304	58 059 011,98
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-20 789,713	-43 576 037,75
Solde net des souscriptions/rachats	6 459,591	14 482 974,23
Action I - EUR		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

Action P - EUR

FR0013447752	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	8 021,323	17 310 174,79
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-5 954,127	-12 553 670,03
Solde net des souscriptions/rachats	2 067,196	4 756 504,76
Action P - EUR		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

Action S - EUR

FR0013476173	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	6 472	67 143 366,51
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-111	-1 511 499,95
Solde net des souscriptions/rachats	6 361	65 631 866,56
Action S - EUR		
		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

ACTION F

FR0013412871	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	986,102	2 507 962,39
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-8 906,49	-17 821 523,61
Solde net des souscriptions/rachats	-7 920,388	-15 313 561,22
ACTION F		
		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

ACTION I

FR0013412889	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	13 552,124	37 087 220,74
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-5 298,651	-14 362 666,54
Solde net des souscriptions/rachats	8 253,473	22 724 554,20
ACTION I		
		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

ACTION P

FR0013412897	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	444,127	900 434,25
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 639,854	-3 428 505,09
Solde net des souscriptions/rachats	-1 195,727	-2 528 070,84
ACTION P		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

ACTION R

FR0014001CT8	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 193,098	1 564 656,77
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-658,176	-773 893,67
Solde net des souscriptions/rachats	534,922	790 763,10
ACTION R		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

ACTION S USD

FR0013476165	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 777,021	1 990 015,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-9 974	-13 192 127,76
Solde net des souscriptions/rachats	-8 196,979	-11 202 112,76
ACTION S USD		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action USD	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR001400UFH1	Action I - CHF	Capitalisable	CHF	7 432 381,56	4 710,856	1 577,71
FR0013447737	Action I - EUR	Capitalisable	EUR	71 620 207,37	24 931,641	2 872,66
FR0013447752	Action P - EUR	Capitalisable	EUR	16 653 672,15	5 803,519	2 869,58
FR0013476173	Action S - EUR	Capitalisable	EUR	82 441 545,04	6 361	12 960,46
FR0013412871	ACTION F	Capitalisable	USD	17 260 513,50	5 798,063	2 976,94
FR0013412889	ACTION I	Capitalisable	USD	81 069 456,27	22 944,769	3 533,24
FR0013412897	ACTION P	Capitalisable	USD	10 873 818,10	3 874,355	2 806,61
FR0014001CT8	ACTION R	Capitalisable	EUR	902 912,46	553,22	1 632,10
FR0013476165	ACTION S USD	Capitalisable	USD	76 887 628,17	47 532,899	1 617,56

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'USD	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Canada+/-	Australie+/-	Royaume-Uni +/-	États-Unis+/-	Caïmanes, Îles +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	364 514,82	223 813,96	86 850,35	24 943,39	14 807,00	12 309,03
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	364 514,82	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'USD	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'USD	Exposition +/-	Ventilation par nature de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	21 618,56	-	-	-	21 618,56
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-7 050,04	-	-	-	-7 050,04
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	14 568,52

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*) ventilation par maturité

	Ventilation par durée résiduelle						
<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	21 618,56	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-7 050,04	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	14 568,52	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	CAD+/-	AUD+/-	GBP+/-	EUR+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	179 175,84	89 779,69	7 649,28	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	9 431,65	-	-	8,16	1 153,10
Comptes financiers	-	1 128,94	487,69	446,19	2 362,94
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-2 403,72	-932,35	-487,69	-1 245,69	-3 527,53
Comptes financiers	-7 050,04	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	179 153,73	89 976,28	7 649,28	-791,34	-11,49

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers de Dollar américain</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	30/06/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	1 220 203,58
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	38 500,00
Achat à règlement différé de devise	9 431 650,53
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créiteurs divers	-
Total des créances	10 690 354,11
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-205 928,45
Achats à règlement différé	-10 739 920,00
Frais de gestion	-4 244 515,84
Dépôts de garantie	-
Vente à règlement différé de devise	-9 441 187,85
Total des dettes	-24 631 552,14
Total des créances et dettes	-13 941 198,03

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux barème	
1	Frais de gestion financière	Actif net	Action F	0,8% TTC
			Action S	1 % TTC
			Action S - EUR	0,75 % TTC
			Action I	1,35% TTC
			Action I - EUR	1,35% TTC
			Action I - CHF	1,35% TTC
			Action P	2,0% TTC
			Action P - EUR	2,0% TTC
			Action R- EUR	2,3% TTC
2	Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,2%TTC Maximum	

3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	L'OPCVM pouvant être investi en part ou actions d'OPCVM, des frais indirects pourront être prélevés. Ces frais seront au maximum de 0,1%TTC.	
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	
5	Commission de surperformance	Actif net	Action F Action S Action I Action P	15% maximum de la surperformance au-delà de l'indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return (USD), dividendes net réinvestis
			Action I - EUR Action P - EUR Action R - EUR	15% maximum de la surperformance au-delà de l'indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return (EUR), dividendes net réinvestis
			Action S - EUR	10% maximum de la surperformance au-delà de l'indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return (EUR), dividendes net réinvestis
			Action I - CHF	15% maximum de la surperformance au-delà de l'indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return (USD), dividendes net réinvestis converti en CHF

Modalité de calcul de la commission de surperformance

PERIODE D'OBSERVATION ET FREQUENCE DE CRISTALLISATION

La période d'observation correspond à l'exercice comptable de la SICAV.

La fréquence de cristallisation est la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée, le cas échéant, doit être payée à la société de gestion. Cette cristallisation intervient une fois par an à l'issue de la période d'observation.

PERIODE DE REFERENCE DE LA PERFORMANCE

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance (ou performance négative) passée. Cette période est fixée à 5 ans.

A titre d'information, la date de départ de la première période de référence est le 1er juillet 2022.

INDICATEUR DE REFERENCE

- Indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return en USD pour les actions F, S, I, P ;
- Indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return (EUR), dividendes net réinvestis pour les actions S – EUR, I – EUR, P-EUR et R -EUR
- Indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return en USD converti en CHF pour les actions I – CHF.

METHODE DE CALCUL

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative.
- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC pour les actions F, S, I, P, I – EUR, P-EUR, R -EUR et I – CHF et 10% TTC pour les actions S - EUR représente la différence entre l'actif de la classe d'action correspondante et avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'Indicateur de Référence, sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que la classe d'actions (ci-après l'« Actif de référence »).
- En cas de surperformance des classes d'actions par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables représentera 15% TTC pour les actions F, S, I, P, I – EUR, P-EUR, R -EUR et I – CHF et 10% TTC pour les actions S - EUR de la différence entre la performance des classes d'actions du fonds et la performance de l'Actif de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.- En cas de sous-performance classes d'actions par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision selon le même taux à hauteur de la dotation existante.
- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront peut-être perçus en cours d'exercice.

PRELEVEMENT DE LA COMMISSION DE SURPERFORMANCE ET PERIODE DE RATTRAPAGE

En cas de surperformance de la classe d'actions du fonds à l'issue de la période de d'observation et de performance positive, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période d'observation démarre.

En cas de surperformance de classe d'actions du fonds à l'issue de la période d'observation avec en parallèle une performance négative de classe d'actions du fonds, la société de gestion ne perçoit aucune commission de surperformance mais une nouvelle période d'observation démarre.

En cas de sous-performance de la classe d'actions par rapport à son Indicateur de Référence à l'issue de la période d'observation, aucune commission n'est perçue et la période d'observation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. Les périodes d'observation successives peuvent ainsi être allongées jusqu'à 5 ans (période de référence). Au-delà, si des sous-performances résiduelles n'ont pas été rattrapées, alors elles sont abandonnées.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs d'actions du fonds. Exemples

En fonction des périodes d'observations, la classe d'action du fonds sous-performe ou surperforme son indice :

Année N	Performance du la classe d'actions	Performance de l'indice	Performance relative constatée sur l'année	Sous performance à compenser de l'année précédente	Performance relative nette	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance	Calcul de la commission de sur-performance
Année 1	10%	5%	%	0%	5%	0%	Oui	15%*5%
Année 2	3%	3%	0%	0%	0%	0%	Non	-
Année 3	-5%	0%	-5%	0%	-5%	-5%	Non	-
Année 4	5%	2%	3%	-5%	-2%	-2%	Non	-
Année 5	7%	5%	2%	-2%	0%	0%	Non	-
Année 6	8%	4%	4%	0%	4%	0%	OUI	15%*4%
Année 7	9%	7%	2%	0%	2%	0%	Oui	15%*2%
Année 8	-15%	-5%	-10%	0%	-10%	-10%	Non	-
Année 9	-2%	-4%	2%	-10%	-8%	-8%	Non	-
Année 10	0%	-2%	2%	-8%	-6%	-6%	Non	-
Année 11	2%	0%	2%	-6%	-4%	-4%	Non	-
Année 12	10%	10%	0%	-4%	-4%	0%*	Non	-
Année 13	6%	4%	2%	0%*	2%	0%	Oui	15%*2%
Année 14	-6%	0%	-6%	0%	-6%	-6%	Non	-
Année 15	4%	2%	2%	-6%	-4%	-4%	Non	-
Année 16	6%	4%	2%	-4%	-2%	-2%	Non	-
Année 17	10%	14%	-4%	-2%	-6%	-6%	Non	-
Année 18	7%	7%	0%	-6%	-6%	-4%**	Non	-
Année 19	6%	1%	5%	-4%**	1%	0%	Oui	15%*1%

* La sous-performance de l'année 12 à compenser sur l'année suivante (année 13) est de 0% et non de -4% (sous-performance « théorique » à compenser sur l'année suivante). En effet, cette sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas été intégralement compensée les années suivantes est abandonnée puisque la période de référence de 5 ans s'est écoulée (la sous-performance de l'année 8 ne pouvait être compensée que jusqu'à l'année 12).

** La sous-performance de l'année 18 à compenser sur l'année suivante (année 19) est de -4% et non de -6% (sous-performance « théorique » à compenser sur l'année suivante). En effet, la quote-part de la sous-performance résiduelle de l'année 14 (-2%) qui n'a pas été intégralement compensée les années suivantes est abandonnée puisque la période de référence de 5 ans s'est écoulée (la sous-performance de l'année 14 ne pouvait être compensée que jusqu'à l'année 18).

Action I - CHF

FR001400UFH1	30/06/2025
Frais fixes	87 431,78
Frais fixes en % actuel	1,51
Frais variables	27 778,64
Frais variables en % actuel	0,48
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action I - EUR

FR0013447737	30/06/2025
Frais fixes	687 489,66
Frais fixes en % actuel	1,47
Frais variables	771 745,25
Frais variables en % actuel	1,65
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action P - EUR

FR0013447752	30/06/2025
Frais fixes	221 165,15
Frais fixes en % actuel	2,11
Frais variables	163 913,83
Frais variables en % actuel	1,57
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action S - EUR

FR0013476173	30/06/2025
Frais fixes	164 760,09
Frais fixes en % actuel	0,74
Frais variables	165 149,64
Frais variables en % actuel	0,75
Rétrocessions de frais de gestion	-

ACTION F

FR0013412871	30/06/2025
Frais fixes	157 836,37
Frais fixes en % actuel	0,94
Frais variables	376 823,05
Frais variables en % actuel	2,25
Rétrocessions de frais de gestion	-

ACTION I

FR0013412889	30/06/2025
Frais fixes	734 162,07
Frais fixes en % actuel	1,46
Frais variables	871 382,02
Frais variables en % actuel	1,73
Rétrocessions de frais de gestion	-

ACTION P

FR0013412897	30/06/2025
Frais fixes	206 057,27
Frais fixes en % actuel	2,14
Frais variables	153 787,23
Frais variables en % actuel	1,60
Rétrocessions de frais de gestion	-

ACTION R

FR0014001CT8	30/06/2025
Frais fixes	7 812,57
Frais fixes en % actuel	2,35
Frais variables	6 650,06
Frais variables en % actuel	2,00
Rétrocessions de frais de gestion	-

ACTIONS USD

FR0013476165	30/06/2025
Frais fixes	743 436,97
Frais fixes en % actuel	1,14
Frais variables	1 221 175,62
Frais variables en % actuel	1,86
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	30/06/2025
	-	-	-
Total			-

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Revenus nets	-6 247 241,99	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-6 247 241,99	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-6 247 241,99	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action I - CHF

FR001400UFH1	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-73 947,43	-
Total	-73 947,43	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action I - EUR

FR0013447737	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 537 062,34	-
Total	-1 537 062,34	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action P - EUR

FR0013447752	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-416 567,09	-
Total	-416 567,09	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action S - EUR

FR0013476173	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-256 243,26	-
Total	-256 243,26	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION F

FR0013412871	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-328 830,90	-
Total	-328 830,90	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION I

FR0013412889	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 771 714,69	-
Total	-1 771 714,69	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION P

FR0013412897	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-278 571,15	-
Total	-278 571,15	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION R

FR0014001CT8	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-23 715,70	-
Total	-23 715,70	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION S USD

FR0013476165	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 560 589,43	-
Total	-1 560 589,43	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	77 475 087,64	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	77 475 087,64	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	77 475 087,64	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action I - CHF

FR001400UFH1	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1 029 066,61	-
Total	1 029 066,61	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action I - EUR

FR0013447737	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	17 364 143,45	-
Total	17 364 143,45	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action P - EUR

FR0013447752	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	4 047 511,77	-
Total	4 047 511,77	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Action S - EUR

FR0013476173	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	9 708 149,33	-
Total	9 708 149,33	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION F

FR0013412871	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	4 178 802,53	-
Total	4 178 802,53	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION I

FR0013412889	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	19 656 894,64	-
Total	19 656 894,64	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION P

FR0013412897	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	2 643 344,88	-
Total	2 643 344,88	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION R

FR0014001CT8	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	219 349,78	-
Total	219 349,78	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION S USD

FR0013476165	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	18 627 824,62	-
Total	18 627 824,62	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			364 514 815,28	99,83
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			355 619 898,16	97,39
Activités minières générales			122 221 687,82	33,47
ARIZONA SONORAN COPPER COMPANY INC	CAD	2 600 000	4 325 308,38	1,19
AURION RESOURCES LTD	CAD	2 484 000	1 292 491,85	0,35
BLACKART SILVER CORP	CAD	10 000 000	3 627 630,72	0,99
CATALYST METALS LTD	AUD	527 584	1 804 856,87	0,49
COLLECTIVE MINING LTD	CAD	510 000	5 568 962,79	1,53
DISCOVERY SILVER CORP	CAD	3 975 000	8 681 030,23	2,38
FIREFINCH LTD	AUD	16 099 130	527 537,16	0,14
FIREFLY METALS LTD	CAD	656 250	447 270,38	0,12
FIREFLY METALS LTD	AUD	3 750 000	2 555 908,22	0,70
GENESIS MINERALS LTD	AUD	2 310 741	6 511 789,79	1,78
K92 MINING RG	CAD	800 000	9 005 318,43	2,47
MAGNETIC RESOURCES INC	AUD	2 154 547	2 153 309,54	0,59
MANDALAY RESOURCES CORP	CAD	2 000 000	7 035 405,03	1,93
MAX RESOURCES CORP	CAD	2 570 000	94 171,83	0,03
MERIDIAN MINING UK SOCIETAS	CAD	6 258 000	3 623 101,67	0,99
MIATA METALS CORP	CAD	1 000 000	201 535,04	0,06
NEW MURCHISON GOLD LIMITED	AUD	171 495 132	2 023 042,23	0,55
NGEX MINERALS LTD	CAD	500 000	5 826 194,79	1,60
NORTHERN SUPERIOR RESOURCES	CAD	900 000	593 612,30	0,16
PROBE GOLD INC	CAD	500 000	806 140,16	0,22
RIO2 LIMITED	CAD	6 262 600	6 746 676,40	1,85
ROBEX RESOURCES INC	AUD	964 631	2 275 853,81	0,62
ROBEX RESOURCES INC WARRANT 26/06/2026	CAD	278 917	173 744,79	0,05
SANTANA MINERALS LTD	AUD	10 000 000	3 407 877,62	0,93
SKEENA RESOURCES LIMITED	CAD	900 000	14 286 269,33	3,91
THESES GOLD INC	CAD	4 024 497	3 185 321,22	0,87
TOLU MINERALS LIMITED	AUD	3 012 500	1 717 619,47	0,47
VIZSLA SILVER CORP	USD	1 000 000	2 940 000,00	0,81
VIZSLA SILVER CORP	CAD	2 500 000	7 365 189,64	2,02
WESTGOLD RESOURCES LTD	AUD	6 000 000	11 285 317,81	3,09
WIA GOLD LIMITED	AUD	14 000 000	2 133 200,32	0,58

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Charbon			1 594 647,83	0,44
SITKA GOLD CORP	CAD	4 184 500	1 594 647,83	0,44
Cuivre			342 679,67	0,09
FUERTE METALS CORPORATION	CAD	462 966	342 679,67	0,09
			-	-
GREAT PACIFIC GOLD CORP	CAD	1 250 000	-	-
Équipements et services pétroliers			1 791 096,86	0,49
FORACO INTERNATIONAL	CAD	1 300 000	1 791 096,86	0,49
Industries diversifiées			1 589 386,89	0,44
GORILLA GOLD MINES LTD	AUD	2 722 820	713 772,10	0,20
LAVRAS GOLD CORP	CAD	399 400	585 404,33	0,16
SANU GOLD CORP	CAD	1 650 000	290 210,46	0,08
Métaux non ferreux			6 505 231,65	1,78
ADYTON RESOURCES CORPORATION	CAD	3 546 729	727 786,36	0,20
SNOWLINE GOLD CORP	CAD	943 000	5 777 445,29	1,58
Mines			6 933 725,96	1,90
BARTON GOLD HOLDINGS LIMITED	AUD	6 908 868	3 599 603,54	0,99
FIREWEED METALS CORP	CAD	468 750	910 342,94	0,25
FIREWEED METALS CORP	CAD	657 200	1 276 325,07	0,35
NEVADA KING GOLD CORP	CAD	10 101 500	1 147 454,41	0,31
Mines aurifères			201 650 170,30	55,22
AMEX EXPLORATION WARRANT 18/10/2026	CAD	250 000	14 657,09	-
ANGLOGOLD ASHANTI PLC	USD	300 000	13 671 000,00	3,74
ASTRAL RESOURCES NL	AUD	7 368 421	796 781,10	0,22
ATEX RESOURCES INC	CAD	3 067 400	5 057 906,57	1,38
AUMEGA METALS LTD	AUD	9 259 259	182 044,74	0,05
AUMEGA METALS LTD CAD	CAD	7 960 000	175 005,70	0,05
AUSGOLD LTD	AUD	6 045 723	2 535 764,20	0,69
BANYAN GOLD CORP	CAD	5 750 000	1 032 409,04	0,28
BARRICK MINING CORPORATION	USD	750 000	15 615 000,00	4,28
BENZ MINING CORP	AUD	1 425 000	448 266,98	0,12
BLACK CAT SYNDICATE LTD	AUD	5 000 000	2 539 524,19	0,70
CHALICE GOLD MINES	AUD	3 000 000	3 312 850,26	0,91
DAKOTA GOLD CORP	USD	800 000	2 952 000,00	0,81
ENDEAVOUR MINING PLC	CAD	400 000	12 309 027,38	3,37
FOUNDERS METALS INC	CAD	1 134 300	3 424 861,55	0,94
G2 GOLDFIELDS INC	CAD	1 503 400	3 129 037,43	0,86
G MINING VENTURES CORP	CAD	1 000 000	13 030 156,39	3,57
GOLDEN HORSE MINERALS LIMITED GDR	AUD	2 970 950	827 494,13	0,23
GREAT PACIFIC GOLD CORP	CAD	2 500 000	769 497,42	0,21
HELIOSTAR METALS LTD	CAD	3 500 000	3 231 889,18	0,88

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
IAMGOLD (US)	USD	2 000 000	14 700 000,00	4,03
LIBERTY GOLD CORP	CAD	1 500 000	-	-
LIBERTY GOLD CORP	CAD	3 000 000	714 533,32	0,20
LONCOR GOLD INC	CAD	909 500	-	-
LONCOR GOLD INC	CAD	2 419 000	921 843,26	0,25
MEEKA METALS LIMITED	AUD	41 000 000	3 896 121,63	1,07
NEWCORE GOLD LTD	CAD	1 750 000	782 322,38	0,21
NOVAGOLD RESOURCES	USD	2 000 000	8 180 000,00	2,24
OR ROYALTIES INCORPORATION	USD	700 000	17 997 000,00	4,93
OSISKO DEVELOPMENT CORP	CAD	750 400	1 616 806,43	0,44
PACGOLD LIMITED	AUD	3 888 889	160 563,47	0,04
PAN AFRICAN RESOURCES PLC	GBP	9 280 773	5 818 483,18	1,59
PANTORO GOLD LIMITED	AUD	4 910 684	9 751 361,66	2,67
PREDICTIVE DISCOVERY LTD	AUD	5 000 000	1 261 570,08	0,35
RAMELIUS RESOURCES LTD	AUD	4 813 849	7 950 119,40	2,18
RUA GOLD INC	CAD	2 840 616	1 415 595,96	0,39
SERABI GOLD PLC	GBP	800 000	1 830 800,37	0,50
SILVERCREST METALS ULC	USD	1 000 000	8 860 000,00	2,43
TESORO GOLD LTD	AUD	37 500 000	638 977,05	0,17
TOREX GOLD RESOURCES INC	CAD	427 400	13 913 325,44	3,81
TRISTAR GOLD INC	CAD	12 377 300	1 723 444,85	0,47
TROILUS GOLD CORP	CAD	8 919 500	4 641 055,16	1,27
TROILUS GOLD CORP WARRANT 18/10/2026	CAD	1 000 000	190 542,22	0,05
TURACO GOLD LTD	AUD	15 000 000	4 423 687,30	1,21
WEST AFRICAN RESOURCES LTD	AUD	3 500 000	5 206 843,79	1,43
Platine et métaux précieux			7 853 240,31	2,15
GOGOLD RESOURCES INC	CAD	3 314 600	4 858 240,31	1,33
HECLA MINING	USD	500 000	2 995 000,00	0,82
Producteurs de pétrole et de gaz			5 138 030,87	1,41
EMERALD RESOURCES NL	AUD	2 000 000	5 138 030,87	1,41
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			8 894 917,12	2,44
Activités minières générales			-	-
APOLLO SILVER CORP WARRANT 08/07/2026	CAD	600 000	-	-
BLACKROCK SILVER WARRANT 30/01/27	CAD	1 360 000	-	-
Expert en finance			1 763 724,74	0,49
BOREALIS MNG CO LTD	CAD	805 000	-	-
BOREALIS MNG CO LTD	CAD	3 790 000	1 763 724,74	0,49
Industries diversifiées			-	-
ASCOT RESOURCES LTD WARRANT 25/07/2026	CAD	2 100 000	-	-

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Métaux non ferreux			735 199,83	0,20
SNOWLINE GOLD CORP	CAD	120 000	735 199,83	0,20
Mines			774 701,28	0,21
BUNKER HILL MINING WARRANT 10/02/2026	CAD	1 250 000	-	-
GREENHEART GOLD INC	CAD	1 510 144	774 701,28	0,21
Mines aurifères			244 700,18	0,07
NEWCORE GOLD LTD WARRANT 26/09/2025	CAD	875 000	134 662,05	0,04
TROILUS GOLD CORP WARRANT 21/11/2025	CAD	715 000	110 038,13	0,03
Platine et métaux précieux			5 376 591,09	1,47
FIRST MINING GOLD CORP WARRANT 21/11/2026	CAD	2 250 000	-	-
VIZSLA ROYALTIES CORP	CAD	3 148 714	5 376 591,09	1,47
Total			364 514 815,28	99,83

INVENTAIRES DES IFT *(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)*

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar américain (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar américain (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar américain (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan

Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	364 514 815,28
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	32 308 914,22
Autres passifs (-)	-31 681 594,88
Total = actif net	365 142 134,62

COMPTES ANNUELS AU 28/06/2024

An abstract graphic consisting of several overlapping, wavy, light blue shapes that sweep across the bottom right portion of the page, creating a sense of movement and depth.

comptes annuels

BILANactif

28.06.2024

30.06.2023

Devise	USD	USD
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	147 384 480,14	99 860 839,36
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	143 949 511,71	99 380 568,47
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 434 968,43	480 270,89
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	994 502,44	3 645 211,87
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	994 502,44	3 645 211,87
Comptes financiers	7 143 473,18	5 216 489,53
Liquidités	7 143 473,18	5 216 489,53
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	155 522 455,76	108 722 540,76

BILAN passif

	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Capitaux propres		
• Capital	154 728 329,93	123 296 250,01
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 497 665,71	-18 756 686,48
• Résultat de l'exercice	-1 575 448,78	-531 990,03
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	154 650 546,86	104 007 573,50
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	871 908,90	4 700 153,45
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	871 908,90	4 700 153,45
Comptes financiers	-	14 813,81
Concours bancaires courants	-	14 813,81
Emprunts	-	-
Total du passif	155 522 455,76	108 722 540,76

HORS-bilan

28.06.2024

30.06.2023

Devise	USD	USD
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	122 816,28	73 385,90
• Produits sur actions et valeurs assimilées	428 537,09	840 226,66
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	551 353,37	913 612,56
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-15 891,86	-49 008,29
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-15 891,86	-49 008,29
Résultat sur opérations financières (I - II)	535 461,51	864 604,27
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 763 083,04	-1 474 845,54
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-1 227 621,53	-610 241,27
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-347 827,25	78 251,24
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-1 575 448,78	-531 990,03

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation des actifs

Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

- Les actions sont valorisées au cours de clôture du jour de valorisation.
- Les titres créances négociables (TCN) dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.
- Les TCN dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.
- Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
- Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.
- Obligations et obligations convertibles : la récupération des cours des obligations est alimentée par un fournisseur de données spécialisé ou d'un agent de calcul de référence, calculée à partir de prix de contributeurs externes au jour de la Valeur Liquidative.
- Par exception, les titres Firefinch qui représentent 0,35% de l'actif net sont valorisés au 28/06/2024 par la société de gestion sur la base des actifs détenus par la société (des titres Leo Lithium et du cash) auxquels une décote est appliquée.

En effet, la société Firefinch a suspendu sa cotation depuis fin juin 2022 à la suite d'un besoin de recapitalisation d'un projet au Mali. N'ayant pas pu trouver des financements, le projet est bloqué, la société de gestion analyse donc la société Firefinch comme une coquille vide avec une participation dans la société Leo Lithium. Selon les informations dont dispose la société de gestion, les actionnaires de Firefinch devraient recevoir des titres Leo Lithium et une soulte d'ici mars 2025.

En conséquence, il pourrait exister un écart entre les valeurs retenues à l'actif du bilan évaluées comme indiqué ci-dessus et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si ces actifs en portefeuille devaient être cédés à brève échéance.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du Président de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

Les contrats :

- Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.
- La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en dollars US multiplié par le nombre de contrats.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du Président de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Modalités pratiques

Les actions sont évaluées sur la base des cours de clôture du jour de valorisation issus des bases de données Bloomberg éventuellement complétées par d'autres sources de données (Reuters...).

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion.

Pour les compartiments dont la devise de référence est l'USD, les valeurs non cotées en USD sont converties en contre-valeur USD suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : Reuters).

Pour les compartiments dont la devise de référence est l'EUR, les valeurs non cotées en EUR sont converties en contre-valeur EUR suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : Reuters).

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Méthode de comptabilisation

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du coupon encaissé.

Les frais de négociation sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de la SICAV et ne sont donc pas additionnés au prix de revient des valeurs mobilières (frais exclus).

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	Action F 0,8% TTC
		Action S 1 % TTC
		Action S - EUR 1 % TTC
		Action I 1,35% TTC
		Action I - EUR 1,35% TTC
		Action P 2,0% TTC
		Action P - EUR 2,0% TTC
		Action R- EUR 2,3% TTC
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,2%TTC Maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	L'OPCVM pouvant être investi en part ou actions d'OPCVM, des frais indirects pourront être prélevés. Ces frais seront au maximum de 0,1%TTC
Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Action F, Action S, Action I et Action P 15% maximum de la surperformance au-delà de l'indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return (USD), dividendes net réinvestis
		Action S - EUR, Action I - EUR, Action P - EUR et Action R - EUR 15% maximum de la surperformance au-delà de l'indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return (EUR), dividendes net réinvestis

Modalité de calcul de la commission de surperformance

Période d'observation et fréquence de cristallisation

La période d'observation correspond à l'exercice comptable du compartiment.

La fréquence de cristallisation est la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée, le cas échéant, doit être payée à la société de gestion. Cette cristallisation intervient une fois par an à l'issue de la période d'observation.

Période de référence de la performance

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance (ou performance négative) passée. Cette période est fixée à 5 ans.

A titre d'information, la date de départ de la première période de référence est le 1er juillet 2022.

Indicateur de référence

- Indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return en USD pour les actions F, S, I, P ;
- Indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return (EUR), dividendes net réinvestis pour les actions S – EUR, I – EUR, P-EUR et R -EUR

Méthode de calcul

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative.
- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif de la classe d'action correspondante et avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'Indicateur de Référence, sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que la classe d'actions (ci-après l'« Actif de référence »).
- En cas de surperformance des classes d'actions par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables représentera 15% TTC de la différence entre la performance des classes d'actions du fonds et la performance de l'Actif de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.
- En cas de sous-performance classes d'actions par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision selon le même taux à hauteur de la dotation existante.
- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus en cours d'exercice.

Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage

En cas de surperformance de la classe d'actions du fonds à l'issue de la période de d'observation et de performance positive, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période d'observation démarre.

En cas de surperformance de classe d'actions du fonds à l'issue de la période d'observation avec en parallèle une performance négative de classe d'actions du fonds, la société de gestion ne perçoit aucune commission de surperformance mais une nouvelle période d'observation démarre.

En cas de sous-performance de la classe d'actions par rapport à son Indicateur de Référence à l'issue de la période d'observation, aucune commission n'est perçue et la période d'observation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. Les périodes d'observation successives peuvent ainsi être allongées jusqu'à 5 ans (période de référence). Au-delà, si des sous-performances résiduelles n'ont pas été rattrapées, alors elles sont abandonnées.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs d'actions du fonds.

Exemples

En fonction des périodes d'observations, la classe d'action du fonds sous-performe ou surperforme son indice :

Année N	Performance de la classe d'action	Performance de l'indice	Performance relative constatée sur l'année	Sous performance à compenser de l'année précédente	Performance relative nette	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance	Calcul de la commission de surperformance
Année 1	10%	5%	5%	0%	5%	0%	Oui	15%*5%
Année 2	3%	3%	0%	0%	0%	0%	Non	-
Année 3	-5%	0%	-5%	0%	-5%	-5%	Non	-
Année 4	5%	2%	3%	-5%	-2%	-2%	Non	-
Année 5	7%	5%	2%	-2%	0%	0%	Non	-
Année 6	8%	4%	4%	0%	4%	0%	OUI	15%*4%
Année 7	9%	7%	2%	0%	2%	0%	Oui	15%*2%
Année 8	-15%	-5%	-10%	0%	-10%	-10%	Non	-
Année 9	-2%	-4%	2%	-10%	-8%	-8%	Non	-
Année 10	0%	-2%	2%	-8%	-6%	-6%	Non	-
Année 11	2%	0%	2%	-6%	-4%	-4%	Non	-
Année 12	10%	10%	0%	-4%	-4%	0%*	Non	-
Année 13	6%	4%	2%	0%*	2%	0%	Oui	15%*2%
Année 14	-6%	0%	-6%	0%	-6%	-6%	Non	-
Année 15	4%	2%	2%	-6%	-4%	-4%	Non	-
Année 16	6%	4%	2%	-4%	-2%	-2%	Non	-
Année 17	10%	14%	-4%	-2%	-6%	-6%	Non	-
Année 18	7%	7%	0%	-6%	-6%	-4%**	Non	-
Année 19	6%	1%	5%	-4%**	1%	0%	Oui	15%*1%

* La sous-performance de l'année 12 à compenser sur l'année suivante (année 13) est de 0% et non de -4% (sous-performance « théorique » à compenser sur l'année suivante).

En effet, cette sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas été intégralement compensée les années suivantes est abandonnée puisque la période de référence de 5 ans s'est écoulée (la sous-performance de l'année 8 ne pouvait être compensée que jusqu'à l'année 12).

** La sous-performance de l'année 18 à compenser sur l'année suivante (année 19) est de -4% et non de -6% (sous-performance « théorique » à compenser sur l'année suivante). En effet, la quote-part de la sous-performance résiduelle de l'année 14 (-2%) qui n'a pas été intégralement compensée les années suivantes est abandonnée puisque la période de référence de 5 ans s'est écoulée (la sous-performance de l'année 14 ne pouvait être compensée que jusqu'à l'année 18).

Devise de comptabilité

USD.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

s
e
x
e
r
c
i
c
e

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action F	Capitalisation	Capitalisation
Action S	Capitalisation	Capitalisation
Action S - EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action I - EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action P	Capitalisation	Capitalisation
Action P - EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R - EUR	Capitalisation	Capitalisation

2 évolution actif net

	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Actif net en début d'exercice	104 007 573,50	126 569 945,70
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	76 102 518,15	24 084 781,94
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-44 670 829,99	-49 128 023,24
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	26 349 192,72	17 613 117,23
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-21 975 671,15	-30 928 078,65
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-747 119,48	-444 133,48
Différences de change	-2 393 412,03	-4 711 852,64
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	19 205 916,67	21 562 057,91
- Différence d'estimation exercice N	5 902 612,48	-13 303 304,19
- Différence d'estimation exercice N-1	-13 303 304,19	-34 865 362,10
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 227 621,53	-610 241,27
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	154 650 546,86	104 007 573,50

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	7 143 473,18
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	7 143 473,18	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	CAD	AUD	EUR	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	89 027 827,26	28 609 969,56	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	36 120,18	-	848 048,98	-
Comptes financiers	3 700 051,63	11,68	74 318,70	8 019,12
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	175 760,59	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	994 502,44
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
-	958 382,26
Ventes règlements différés	36 120,18
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	871 908,90
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	869 827,14
RACHAT à payer	2 081,76
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action F / FR0013412871	3 395,451	4 657 662,50	20 114,408	28 139 276,60
Action I / FR0013412889	6 556,602	13 673 816,42	3 111,785	5 368 838,87
Action I - EUR / FR0013447737	9 802,654	14 650 152,70	3 791,893	5 810 227,33
Action P / FR0013412897	166,707	251 097,40	463,562	658 312,30
Action P - EUR / FR0013447752	2 304	4 060 800,18	2 937,154	4 404 794,89
Action R - EUR / FR0014001CT8	1,893	1 904,95	-	-
Action S / FR0013476165	41 029,878	38 807 084,00	300	289 380,00
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action F / FR0013412871		-		-
Action I / FR0013412889		-		-
Action I - EUR / FR0013447737		-		-
Action P / FR0013412897		-		-
Action P - EUR / FR0013447752		-		-
Action R - EUR / FR0014001CT8		-		-
Action S / FR0013476165		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action F / FR0013412871		-		-
Action I / FR0013412889		-		-
Action I - EUR / FR0013447737		-		-
Action P / FR0013412897		-		-
Action P - EUR / FR0013447752		-		-
Action R - EUR / FR0014001CT8		-		-
Action S / FR0013476165		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action F / FR0013412871		-		-
Action I / FR0013412889		-		-
Action I - EUR / FR0013447737		-		-
Action P / FR0013412897		-		-
Action P - EUR / FR0013447752		-		-
Action R - EUR / FR0014001CT8		-		-
Action S / FR0013476165		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen

%

Catégorie d'action :

Action F / FR0013412871	0,97
Action I / FR0013412889	1,48
Action I - EUR / FR0013447737	1,48
Action P / FR0013412897	2,14
Action P - EUR / FR0013447752	2,14
Action R - EUR / FR0014001CT8	2,44
Action S / FR0013476165	1,08

Commission de surperformance (frais variables) : % et montant des frais de l'exercice

%

Montant

Catégorie d'action :

Action F / FR0013412871	-	139 853,48
Action I / FR0013412889	-	10 893,56
Action I - EUR / FR0013447737	-	174 972,23
Action P / FR0013412897	-	14,17
Action P - EUR / FR0013447752	-	5 619,91
Action R - EUR / FR0014001CT8	-	86,55
Action S / FR0013476165	-	79 978,42

Rétrocession de frais de gestion :

- Montant des frais rétrocédés à l'Opc

-

- Ventilation par Opc "cible" :

- Opc 1

-

- Opc 2

-

- Opc 3

-

- Opc 4

-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....néant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- | | |
|--|---|
| - Instruments financiers reçus en pension (livrée) | - |
| - Autres opérations temporaires | - |

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- | | |
|---------------------------------|---|
| - actions | - |
| - obligations | - |
| - titres de créances | - |
| - autres instruments financiers | - |

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- | | |
|---------------------------------|---|
| - actions | - |
| - obligations | - |
| - titres de créances | - |
| - autres instruments financiers | - |

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- | | |
|---------------------------------|---|
| - opc | - |
| - autres instruments financiers | - |

3.10. Tableau d’affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l’Opc)*

Acomptes versés au titre de l’exercice

Date	Catégorie d’action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d’impôt totaux	Crédit d’impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	28.06.2024	30.06.2023
Affectation du résultat	USD	USD
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-1 575 448,78	-531 990,03
Total	-1 575 448,78	-531 990,03

Action F / FR0013412871	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-190 223,79	-62 121,24
Total	-190 223,79	-62 121,24
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action I / FR0013412889	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-328 816,38	-128 822,44
Total	-328 816,38	-128 822,44
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action I - EUR / FR0013447737	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-465 630,04	-125 181,11
Total	-465 630,04	-125 181,11
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action P / FR0013412897	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-114 829,11	-95 835,97
Total	-114 829,11	-95 835,97
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action P - EUR / FR0013447752	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-94 434,65	-81 161,31
Total	-94 434,65	-81 161,31
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action R - EUR / FR0014001CT8	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-381,89	-212,80
Total	-381,89	-212,80
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action S / FR0013476165	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-381 132,92	-38 655,16
Total	-381 132,92	-38 655,16
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes
(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	28.06.2024	30.06.2023
Affectation des plus et moins-values nettes	USD	USD
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 497 665,71	-18 756 686,48
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	1 497 665,71	-18 756 686,48

Action F / FR0013412871	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	233 143,54	-7 731 420,82
Total	233 143,54	-7 731 420,82
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action I / FR0013412889	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	298 465,39	-3 429 029,80
Total	298 465,39	-3 429 029,80
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action I - EUR / FR0013447737	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	295 867,75	-3 104 691,24
Total	295 867,75	-3 104 691,24
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action P / FR0013412897	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	82 806,74	-1 316 816,49
Total	82 806,74	-1 316 816,49
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action P - EUR / FR0013447752	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	62 390,22	-1 097 572,26
Total	62 390,22	-1 097 572,26
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action R - EUR / FR0014001CT8	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	166,20	-2 372,55
Total	166,20	-2 372,55
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action S / FR0013476165	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	524 825,87	-2 074 783,26
Total	524 825,87	-2 074 783,26
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la Sicav au cours des 5 derniers exercices

Date de création de la Sicav : 29 mai 2019

Devise					
USD	28.06.2024	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	30.06.2020
Actif net	154 650 546,86	104 007 573,50	126 569 945,70	186 251 159,97	131 657 919,03

Action F / FR0013412871	Devise de l'action et de la valeur liquidative : USD				
	28.06.2024	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	30.06.2020
Nombre d'actions en circulation	13 718,451	30 437,408	34 299,55	46 999,076	48 355,657
Valeur liquidative	1 758,97	1 412,24	1 357,82	1 799,01	1 594,97
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	3,12	-256,05	21,70	444,33	178,36

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I / FR0013412889	Devise de l'action et de la valeur liquidative : USD				
	28.06.2024	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	30.06.2020
Nombre d'actions en circulation	14 691,296	11 246,479	21 333,815	16 269,776	11 860,24
Valeur liquidative	2 095,89	1 688,4	1 632,22	2 174,66	1 948,08
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-2,06	-316,35	14,55	520,02	216,47

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I - EUR / FR0013447737

Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	28.06.2024	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	30.06.2020
Nombre d'actions en circulation	18 472,05	12 461,289	13 656,114	18 820,405	13 411,33
Valeur liquidative	1 590,54	1 264,75	1 276,26	1 498,80	1 419,73
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-9,19	-259,19	10,81	425,37	126,79

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action P / FR0013412897

Devise de l'action et de la valeur liquidative : USD

	28.06.2024	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	30.06.2020
Nombre d'actions en circulation	5 070,082	5 366,937	7 769,909	7 829,83	6 135,036
Valeur liquidative	1 672,56	1 352,26	1 315,83	1 764,64	1 579,94
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-6,31	-263,21	0,75	420,55	162,93

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action P - EUR / FR0013447752

Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	28.06.2024	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	30.06.2020
Nombre d'actions en circulation	3 736,323	4 369,477	4 181,577	2 388,138	212,436
Valeur liquidative	1 595,99	1 269,12	1 288,69	1 530,64	1 460,86
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-8,57	-269,76	-7,82	422,44	144,00

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action R - EUR / FR0014001CT8

Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR

	28.06.2024	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	30.06.2020
Nombre d'actions en circulation	18,298	16,405	1	-	-
Valeur liquidative	909,82	729,15	742,52	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-11,78	-157,59	-25,62	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action S / FR0013476165		Devise de l'action et de la valeur liquidative : USD			
	28.06.2024	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	30.06.2020
Nombre d'actions en circulation	55 729,878	15 000	15 000	15 000	-
Valeur liquidative	957,31	767,90	739,76	980,94	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	2,57	-140,89	9,47	169,37	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 28.06.2024

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
CA00791E1025	ADVENTUS MINING CORPORATION	PROPRE	4 039 000,00	1 343 018,11	CAD	0,87
CA0115321089	ALAMOS GOLD SHS A	PROPRE	400 000,00	6 273 159,46	CAD	4,06
CA04302L1004	ARTEMIS GOLD INC	PROPRE	473 300,00	3 396 601,60	CAD	2,20
CA04590A2048	ATACAMA COPPER CORPORATION	PROPRE	462 966,00	338 334,06	CAD	0,22
CA04681A1057	ATEX RESOURCES INC	PROPRE	850 000,00	782 683,34	CAD	0,51
CA05156F1071	AURION RESOURCES LTD	PROPRE	1 482 500,00	660 877,79	CAD	0,43
AU000000AUC7	AUSGOLD LTD	PROPRE	21 126 053,00	507 917,81	AUD	0,33
CA05466C1095	AYA GOLD AND SILVER INC	PROPRE	600 000,00	5 954 532,06	CAD	3,85
AU0000153215	BARTON GOLD HOLDINGS LIMITED	PROPRE	6 908 868,00	1 222 715,30	AUD	0,79
AU0000019374	BELLEVUE GOLD LTD	PROPRE	5 000 000,00	5 960 474,05	AUD	3,85
CA13000C2058	CALIBRE MINING CORP	PROPRE	1 800 000,00	2 367 781,53	CAD	1,53
AU000000CHN7	CHALICE GOLD MINES	PROPRE	1 500 000,00	1 422 499,69	AUD	0,92
AU000000CEL8	CHALLENGER GOLD LIMITED	PROPRE	700 000,00	26 179,34	AUD	0,02
US2044481040	CIA DE MINAS BUENAVENTURA-SP ADR	PROPRE	437 068,00	7 408 302,60	USD	4,79
US1921085049	COEUR D'ALENE MNS	PROPRE	1 400 000,00	7 868 000,00	USD	5,09
CA19425C1005	COLLECTIVE MINING LTD	PROPRE	1 100 000,00	2 556 327,09	CAD	1,65
AU0000081598	DISCOVEX RESOURCES LTD	PROPRE	1 500 000,00	200 352,07	AUD	0,13
CA2849025093	ELDORADO GOLD CORP	PROPRE	400 000,00	5 907 761,07	CAD	3,82
AU0000114522	FIREFINCH LTD	PROPRE	16 099 130,00	537 582,33	AUD	0,35
AU0000313769	FIREFLY METALS LTD	PROPRE	3 000 000,00	1 492 622,91	AUD	0,97
FR0010492199	FORACO INTERNATIONAL	PROPRE	600 000,00	1 034 808,22	CAD	0,67
CA3499421020	FORTUNA MINING CORP	PROPRE	1 200 000,00	5 868 000,00	USD	3,79
CA36352H1001	GALIANO GOLD INC	PROPRE	2 549 918,00	4 379 158,81	CAD	2,83
US3680361090	GATOS SILVER INC	PROPRE	263 638,00	2 752 380,72	USD	1,78
CA38045Y1025	GOGOLD RESOURCES INC	PROPRE	3 094 600,00	3 030 441,73	CAD	1,96

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CA36256R1055	G2 GOLDFIELDS INC	PROPRE	700 000,00	726 411,99	CAD	0,47
CA42328Y1025	HELIOSTAR METALS LTD	PROPRE	3 773 585,00	758 374,03	CAD	0,49
CA48575L2066	KARORA RESOURCES INC	PROPRE	1 500 000,00	6 533 323,11	CAD	4,22
CA4969024047	KINROSS GOLD	PROPRE	269 800,00	2 245 754,55	CAD	1,45
CA54180A1066	LONCOR GOLD INC	PROPRE	886 000,00	242 807,23	CAD	0,16
CA5503711080	LUNDIN GOLD REGISTERED SHS	PROPRE	400 000,00	5 907 761,07	CAD	3,82
AU000000MAU6	MAGNETIC RESOURCES INC	PROPRE	333 333,00	255 448,63	AUD	0,17
CA57772U3073	MAX RESOURCES CORP	PROPRE	2 570 000,00	112 688,86	CAD	0,07
GB00BR3SVZ18	MERIDIAN MINING UK SOCIETAS	PROPRE	5 495 500,00	1 726 920,26	CAD	1,12
CA60283L1058	MINERA ALAMOS INC	PROPRE	2 999 000,00	657 497,85	CAD	0,43
CA61178L1013	MONTAGE GOLD CORP	PROPRE	1 018 000,00	982 015,46	CAD	0,63
CA6413531071	NEVADA KING GOLD CORP	PROPRE	4 500 000,00	887 918,07	CAD	0,57
CA6445351068	NEW GOLD	PROPRE	3 000 000,00	5 850 000,00	USD	3,78
CA6752221037	OCEANAGOLD	PROPRE	3 000 000,00	6 884 105,55	CAD	4,45
AU000000PNR8	PANTORO LTD	PROPRE	9 077 235,00	581 965,70	AUD	0,38
AU000000PDI8	PREDICTIVE DISCOVERY LTD	PROPRE	2 000 000,00	233 744,08	AUD	0,15
CA74167M1059	PRIME MINING CORP	PROPRE	500 000,00	650 409,12	CAD	0,42
AU000000RED3	RED 5 LTD	PROPRE	20 000 000,00	4 808 449,65	AUD	3,11
CA76131P1062	REUNION GOLD CORPORATION	PROPRE	9 500 000,00	4 790 372,81	CAD	3,10
CA76125Y6001	ROBEX RESOURCES INC	PROPRE	299 117,00	631 735,90	CAD	0,41
CA78109M1077	RUA GOLD INC	PROPRE	5 891 200,00	818 001,28	CAD	0,53
AU000000SMI3	SANTANA MINERALS LTD	PROPRE	1 830 000,00	1 252 701,31	AUD	0,81
CA82831T1093	SILVER TIGER METALS INC	PROPRE	3 609 000,00	553 863,56	CAD	0,36
AU0000294233	SPARTAN RESOURCES LIMITED	PROPRE	3 000 000,00	1 973 467,88	AUD	1,28
CA8839301097	THESIS GOLD INC	PROPRE	2 264 688,00	1 042 666,80	CAD	0,67
CA8910546032	TOREX GOLD RESOURCES INC	PROPRE	500 000,00	7 746 445,74	CAD	5,01
CA89678B1094	TRISTAR GOLD INC	PROPRE	5 789 500,00	930 808,54	CAD	0,60
CA8968871068	TROILUS GOLD CORP	PROPRE	3 675 000,00	980 272,51	CAD	0,63
AU0000169039	TURACO GOLD LTD	PROPRE	9 241 667,00	1 234 391,40	AUD	0,80
CA92859L1022	VIZSLA ROYALTIES CORP	PROPRE	958 333,00	0,00	CAD	0,00

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CA92859G6085	VIZSLA SILVER CORP	PROPRE	2 875 000,00	5 084 518,51	CAD	3,29
AU000000WGX6	WESTGOLD RESOURCES LTD	PROPRE	4 000 000,00	6 464 693,42	AUD	4,18
AU0000193872	WIA GOLD LIMITED	PROPRE	7 000 000,00	434 763,99	AUD	0,28
Total Action				147 276 810,55		95,23
Warrant						
CA03770A1176	APOLLO SILVER CORP WARRANT 08/07/2026	PROPRE	600 000,00	0,00	CAD	0,00
CA0519189J13	AURCANA SILVER CORP 21/10/2024	PROPRE	1 000 000,00	0,00	CAD	0,00
US1206139222	BUNKER HILL MINING WARRANT 10/02/2026	PROPRE	1 250 000,00	0,00	CAD	0,00
CA76125Y1390	ROBEX RESOURCES INC WARRANT 26/06/2026	PROPRE	278 917,00	69 302,76	CAD	0,04
CA8968871308	TROILUS GOLD CORP WARRANT 21/11/2025	PROPRE	715 000,00	0,00	CAD	0,00
CA92859L1105	VIZSLA ROYALTIES CORP	PROPRE	958 333,00	0,00	CAD	0,00
CA92859G1375	VIZSLA SILVER CORP WARRANT ON 15/11/2024	PROPRE	125 000,00	38 366,83	CAD	0,02
CA92863W1106	VOLCANIC GOLD MINES INC WARRANT 18/04/2025	PROPRE	187 500,00	0,00	CAD	0,00
Total Warrant				107 669,59		0,07
Total Valeurs mobilières				147 384 480,14		95,30
Liquidités						
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-2 081,76	-2 081,76	USD	-0,00
	BANQUE AUD SGP	PROPRE	17,49	11,68	AUD	0,00
	BANQUE CAD SGP	PROPRE	5 063 037,76	3 700 051,63	CAD	2,39
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	7 205,80	8 019,12	CHF	0,01
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	69 343,32	74 318,70	EUR	0,05
	BANQUE USD SGP	PROPRE	3 361 072,05	3 361 072,05	USD	2,17
	SOUS RECEV EUR SGP	PROPRE	791 275,00	848 048,98	EUR	0,55
	SOUS RECEV USD SGP	PROPRE	110 333,28	110 333,28	USD	0,07
	VTE DIFF TITRES CAD	PROPRE	49 425,75	36 120,18	CAD	0,02
Total BANQUE OU ATTENTE				8 135 893,86		5,26
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-52 447,20	-52 447,20	USD	-0,03
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-77 814,81	-77 814,81	USD	-0,05
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-98 526,10	-98 526,10	USD	-0,06
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-43 242,63	-43 242,63	USD	-0,03

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-28 247,68	-28 247,68	USD	-0,02
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-99,18	-99,18	USD	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-102 437,49	-102 437,49	USD	-0,07
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-136 972,03	-146 799,77	EUR	-0,09
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-78,65	-84,29	EUR	-0,00
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-105 796,23	-105 796,23	USD	-0,07
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-5 734,15	-5 734,15	USD	-0,00
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-79 978,52	-79 978,52	USD	-0,05
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-21 528,36	-23 073,02	EUR	-0,01
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-4 949,75	-5 304,89	EUR	-0,00
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-29 902,30	-29 902,30	USD	-0,02
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-3 834,36	-3 834,36	USD	-0,00
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-14,19	-14,19	USD	-0,00
	PRFRAISDIVERS	PROPRE	-22 213,46	-22 213,46	USD	-0,01
	PRN-1COMVARIABLEACQU	PROPRE	-452,07	-484,51	EUR	-0,00
	PRN-1COMVARIABLEACQU	PROPRE	-13,17	-14,11	EUR	-0,00
	PRN-1FRAISDIVERS	PROPRE	-43 778,25	-43 778,25	USD	-0,03
Total FRAIS DE GESTION				-869 827,14		-0,56
Total Liquidites				7 266 066,72		4,70
Total IXIOS GOLD				154 650 546,86		100,00

INFORMATIONS SFDR



IXIOS FUNDS – Compartiment IXIOS GOLD – Annexe SFDR Ex-Post

Dénomination du produit: IXIOS GOLD**Identifiant d'entité juridique:** 9695001EI21A7BME9I32

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable?

☒ ☐ Oui	☐ ☒ ☒ Non
☐ Il réalisera un minimum d' investissements durables ayant un objectif environnemental : _ % ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de _% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social
☐ Il réalisera un minimum d' investissements durables ayant un objectif social : _%	☒ Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le compartiment investit dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon la méthode ISR en intégrant de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E.S.G.) à la gestion financière.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

- Indicateurs environnementaux : politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, empreinte carbone, exposition des fournisseurs aux risques environnementaux, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.
- Indicateurs sociaux : nombre d'heures de formations par employés formés, fidélisation des employés (taux de rotation), lutte contre la discrimination (taux de féminisation, taux de salariés locaux),



IXIOS FUNDS – Compartiment IXIOS GOLD – Annexe SFDR Ex-Post

- Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, nombre d'administrateurs indépendants, qualité/nature des actionnaires, taux de féminisation du conseil d'administration.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Non applicable

● **et par rapport aux périodes précédentes?**

Non applicable

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Non applicable

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Non applicable

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

- Les risques géopolitiques liés à la localisation des actifs,
- L'aspect spéculatif de la valeur.

La gestion active du fonds relève donc d'une stratégie « long only », axée sur la sélection de titres tout en intégrant également une approche macroéconomique afin d'affiner son allocation d'actif.

Catégorie d'actifs utilisés

Les actions

IXIOS GOLD est composé principalement des actions cotées en Australie, au Canada, aux Etats-Unis, et au Royaume-Uni. Le compartiment se réserve la possibilité dans une limite de 10% de sélectionner les titres issus des pays émergents.

Les valeurs susceptibles d'être sélectionnés sont des valeurs aurifères et de métaux précieux.

Les actions sont de toutes tailles de capitalisation.

Jusqu'à 100% du portefeuille actions peut être libellé dans des devises différentes de celle de référence du fonds, le Dollar Américain. Ce risque ne sera pas systématiquement couvert. Il en résultera une exposition maximale au risque de change équivalente à 100% du portefeuille actions.

IXIOS GOLD est investi à minimum à 60% de son actif net en actions.

Instruments du marché monétaire

Le compartiment peut investir dans des instruments du marché monétaire, principalement à des fins de gestion des liquidités et dans la limite de 20% de son actif net.

Il s'agit d'instruments inférieurs à douze mois émis par des états en dollars US (par exemple T Bills) de type high grade ou supérieur (notation court terme minimale équivalente à A-1 dans l'échelle de notation de Standard & Poor's/ P-1 pour Moody's ou F1 pour Fitch Ratings ou de notation jugée équivalente par la société de gestion).

La sélection des instruments utilisés ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation mais repose également sur une analyse interne du risque de crédit réalisée par la société de gestion.

Il n'est pas envisagé d'intervenir sur des obligations du secteur privé.

Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Afin d'assurer la liquidité du fonds, en cas de retournement temporaire du marché aurifère ou de demande de rachat significative ou afin de placer les liquidités en attente d'investissement, la gestion pourra utiliser des OPC monétaires.

Les OPC utilisés dans ce cadre seront:

- de droit français ou étranger relevant de la directive 2009/65/CE ;
- de droit français ou étranger relevant de la directive 2011/61/UE ou fonds d'investissement de droit étranger répondant aux quatre conditions détaillées à l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le compartiment n'investira pas dans des autres compartiments de la SICAV Ixios Funds.

Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif net en parts d'OPC.

Instruments dérivés

Nature des marchés d'intervention:

- réglementés ;
- organisés ;
- de gré à gré.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir

- action ;
- change.

Natures des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- couverture ;
- exposition.

Nature des instruments utilisés :

- futures sur actions et de change ;
- options sur actions ;
- swaps de change ;
- change à terme.

Le compartiment peut investir dans des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux, afin de conclure :

- des ventes de contrats d'options listées sur des marchés réglementés ;
 - sur des positions existantes : ventes de call afin de limiter les impacts sur l'actif net lorsqu'une baisse à court terme des cours du sous-jacent est anticipée ;
 - sur de nouvelles positions : ventes de put afin de pouvoir ouvrir une position à un coût réduit.
- des contrats de change à terme (de gré à gré ou standardisés) ou swap de devises afin de couvrir l'exposition à certaines devises.

Ces opérations seront effectuées dans la limite à 1 fois l'actif net du compartiment.

Les opérations sur dérivés listés n'ont pas pour objectif de créer un effet de levier et leur potentiel exercice sera toujours couvert par des liquidités.

Les opérations de gré à gré sont traitées avec des contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des prestataires de services d'investissement dont le siège social est situé dans les pays membres de l'OCDE, à Hong Kong ou encore à Singapour et dont la notation ne peut être inférieure à la catégorie « investissement grade » (titres dont la notation est supérieure ou égale à BBB- ou Baa3 selon les agences officielles). Ces contreparties pourront notamment appartenir au groupe auquel appartient la société de gestion.

Ces opérations induisent un risque opérationnel et un risque de contrepartie encadré par l'échange de garanties financières. Les garanties financières en espèces reçues pourront être réinvesties conformément aux dispositions du paragraphe « Politique de gestion des garanties financières ».

Titres intégrant des dérivés



IXIOS FUNDS – Compartiment IXIOS GOLD – Annexe SFDR Ex-Post

Les performances sur des indicateurs ESG du fonds par rapport à son univers sont par ailleurs publiées mensuellement.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

-

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par **Ixios Gold**.

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

IXIOS GOLD

SFDR Report

Principal Adverse Impacts (PAI)

Portfolio Name: IXIOS GOLD

As Of Date: 30/06/2025

Analysis Date: 30/06/2025

ESG Data Date: 30/06/2025



IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Principal adverse impacts statement

INDICATORS APPLICABLE TO INVESTMENTS IN INVESTEE COMPANIES							
CLIMATE AND OTHER ENVIRONMENT-RELATED INDICATORS							
Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Greenhouse Gas Emissions							
1. GHG Emissions	Scope 1 GHG emissions	9 007 627,67	52,34 %	129 420 318,36	81,52%	Sum of portfolio companies' Carbon Emissions - Scope 1 (metric tons) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
	Scope 2 GHG emissions	1 651 570,31	52,34 %	40 982 728,88	81,52 %	Sum of portfolio companies' Carbon Emissions - Scope 2 (metric tons) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
	Scope 3 GHG emissions	10 971 366,78	23,88 %	168 974 716,23	57,30 %	Sum of portfolio companies' Total Emissions Estimated - Scope 3 (metric tons) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
	Total GHG emissions	21 630 564,76	52,34 %	339 377 763,47	81,52 %	The total annual Scope 1, Scope 2, and estimated Scope 3 GHG emissions associated with the market value of the portfolio. Companies' carbon emissions are apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Greenhouse Gas Emissions							
2. Carbon Footprint	Carbon Footprint	54,37	52,34 %	367,50	81,52 %	The total annual Scope 1, Scope 2, and estimated Scope 3 GHG emissions associated with 1 million EUR invested in the portfolio. Companies' carbon emissions are apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	
3. GHG intensity of investee company	GHG Intensity of investee companies	278,20	45,00 %	798,81	79,97 %	The portfolio's weighted average of its holding issuers' GHG Intensity (Scope 1, Scope 2 and estimated Scope 3 GHG emissions/EUR million revenue).	
4. Exposure to companies active in the fossil fuel sector	Share of investments in companies active in the fossil fuel sector	0,00 %	99,77 %	0,00 %	97,46 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers with fossil fuels related activities, including exploration, extraction, mining, storage, distribution and trading of oil and gas, production and distribution of thermal coal, and production, distribution, storage, and reserves of metallurgical coal, rebalanced by the sub-portfolio of corporate holdings.	
5. Share of non-renewable energy consumption and production	Share of non-renewable energy consumption and non-renewable energy production of investee companies from non-renewable energy sources compared to renewable energy sources, expressed as a percentage of total energy sources	74,78 %	99,77 %	49,13 %	97,46 %	The portfolio's weighted average of issuers' energy consumption and/or production from non-renewable sources as a percentage of total energy used and/or generated.	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Greenhouse Gas Emissions							
6. Energy consumption intensity per high impact climate sector	NACE Code A (Agriculture, Forestry and Fishing)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code A (Agriculture, Forestry and Fishing)	
	NACE Code B (Mining and Quarrying)	0,39	40,54 %	1,39	78,04 %	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code B (Mining and Quarrying)	
	NACE Code C (Manufacturing)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code C (Manufacturing)	
	NACE Code D (Electricity, Gas, Steam and Air Conditioning Supply)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code D (Electricity, Gas, Steam and Air Conditioning Supply)	
	NACE Code E (Water Supply; Sewerage, Waste Management and Remediation Activities)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code E (Water Supply; Sewerage, Waste Management and Remediation Activities)	
	NACE Code F (Construction)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code F (Construction)	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Coverage	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Greenhouse Gas Emissions							
	NACE Code G (Wholesale and Retail Trade; Repair of Motor Vehicles and Motorcycles)	N/A	N/A	N/A	N/A	The fund's weighted average of Energy Consumption Intensity (GWh/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code G (Wholesale and Retail Trade; Repair of Motor Vehicles and Motorcycles)	
	NACE Code H (Transportation and Storage)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GWh/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code H (Transportation and Storage)	
	NACE Code L (Real Estate Activities)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GWh/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code L (Real Estate Activities)	
Biodiversity							
7. Activities negatively affecting biodiversity-sensitive areas	Share of investments in investee companies with sites/operations located in or near to biodiversity sensitive areas where activities of those investee companies negatively affect those areas	0,17	57,51 %	0,52	82,43 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers' that either have operations located in or near biodiversity sensitive areas, are assessed to potentially negatively affect local biodiversity, and have no impact assessment; or they are involved in controversies with severe impact on local biodiversity, rebalanced by the sub-portfolio of corporate holdings.	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Water							
8. Emissions to water	Tonnes of emissions to water generated by investee companies per million EUR invested, expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total water emissions (metric tons) associated with EUR 1 million invested in the portfolio. It is calculated as the weighted average of Water Emissions (metric tons) per company divided by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
Waste							
9. Hazardous waste and radioactive waste ratio	Tonnes of hazardous waste and radioactive waste generated by investee companies per million EUR invested, expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total annual hazardous waste (metric tons reported) associated with 1 million EUR invested in the portfolio. Companies' hazardous waste is apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

SOCIAL AND EMPLOYEE, RESPECT FOR HUMAN RIGHTS, ANTI-CORRUPTION AND ANTI-BRIBERY MATTERS							
Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Social and Employee Matters							
10. Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	Share of investments in investee companies that have been involved in violations of the UNGC principles or OECD Guidelines for Multinational Enterprises	4,28 %	28,18 %	3,72 %	44,80 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers that fail to align with the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises based on MSCI ESG Research methodology, rebalanced by the sub-portfolio of corporate holdings.	
11. Lack of processes and compliance mechanisms to monitor compliance with UN Global Compact principles and OECD Guidelines for Multinational Enterprises	Share of investments in investee companies without policies to monitor compliance with the UNGC principles or OECD Guidelines for Multinational Enterprises or grievance / complaints handling mechanisms to address violations of the UNGC principles or OECD Guidelines for Multinational Enterprises	4,28 %	28,18 %	3,72 %	44,80 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers that do not have at least one policy covering some of the UNGC principles or OECD Guidelines for Multinational Enterprises (e.g. human rights, labor due diligence, or anti-bribery policy) and either a monitoring system evaluating compliance with such policy or a grievance / complaints handling mechanism, rebalanced by the sub-portfolio of corporate holdings.	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Social and Employee Matters							
12. Unadjusted gender pay gap	Average unadjusted gender pay gap of investee companies	0,00 %	0,00 %	-61,49 %	1,74 %	The portfolio holdings' weighted average of the difference between the average gross hourly earnings of male and female employees, as a percentage of male gross earnings.	
13. Board gender diversity	Average ratio of female to male board members in investee companies, expressed as a percentage of all board members	14,36 %	40,21 %	21,56 %	71,21 %	The portfolio holdings' weighted average of the percentage of female board members to total board members.	
14. Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	Share of investments in investee companies involved in the manufacture or selling of controversial weapons	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers with an industry tie to landmines, cluster munitions, chemical weapons or biological weapons. Note: Industry ties includes ownership, manufacturing and investments. Ties to landmines do not include related safety products.	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

INDICATORS APPLICABLE TO INVESTMENTS IN SOVEREIGNS AND SUPRANATIONALS							
Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Environmental							
15. GHG Intensity	GHG intensity of investee countries	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of sovereign issuers' Country GHG intensity (tons CO2e/EUR M GDP).	
Social							
16. Investee countries subject to social violations	Number of investee countries subject to social violations (absolute number), as referred to in international treaties and conventions, United Nations principles and, where applicable, national law	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's number of unique sovereign issuers with European External Action Service (EEAS) restrictive measures (sanctions) on imports and exports	
	Number of investee countries subject to social violations (relative number divided by all investee countries), as referred to in international treaties and conventions, United Nations principles and, where applicable, national law	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's percentage of unique sovereign issuers with European External Action Service (EEAS) restrictive measures (sanctions) on imports and exports	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Fossil Fuels							
17. Exposure to fossil fuels through real estate assets	Share of investments in real estate assets involved in the extraction, storage, transport or manufacture of fossil fuels	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
Energy Efficiency							
18. Exposure to energy-inefficient real estate assets	Share of investments in energy-inefficient real estate assets	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Other indicators for principal adverse impact

[Information on any other adverse sustainability impacts used to identify and assess additional principal adverse impacts on a sustainability factor referred to in Article 6(1)(d)]

Description of policies to identify and prioritize principal adverse sustainability impacts

[Information referred to in Article 7]

Engagement policies

[Information referred to in Article 8]

References to international standards

[Information referred to in Article 9]

Historical comparison

[Information referred to in Article 6(4)]

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

INDICATORS APPLICABLE TO INVESTMENTS IN INVESTEE COMPANIES							
Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Emissions							
1. Emissions of inorganic pollutants	Tonnes of inorganic pollutants equivalent per million EUR invested, expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total annual inorganic pollutants (metric tons reported) discharged as a result of companies' operations associated with 1 million EUR invested in the portfolio. Companies' emissions of inorganic pollutants are apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	
2. Emissions of air pollutants	Tonnes of air pollutants equivalent per million EUR invested, expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total annual air pollutants (metric tons reported) released as a result of companies' operations associated with 1 million EUR invested in the portfolio. Companies' emissions of air pollutants are apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	
3. Emissions of ozone-depleting substances	Tonnes of ozone-depleting substances equivalent per million EUR invested, expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total annual ozone depletion substances (metric tons reported) discharged as a result of companies' operations associated with 1 million EUR invested in the portfolio. Companies' emissions of ozone depletion substances are apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Additional climate and other environment-related indicators

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Emissions							
4. Investments in companies without carbon emission reduction initiatives	Share of investments in investee companies without carbon emission reduction initiatives aimed at aligning with the Paris Agreement	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without a carbon emissions reduction target aligned with the Paris Agreement.	
Energy Performance							
5. Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (Coal)	N/A	N/A	N/A	N/A	The energy consumption from coal, lignite or natural gas (GWh) , as a percentage of total energy consumption. An issuers' energy consumption is apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash). Exposure to energy consumption is based on the portfolio's market value in the issuer to the issuer's EVIC, which is then multiplied by the issuer's total energy consumption by source.	
	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (Lignite)	N/A	N/A	N/A	N/A		
	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (Natural Gas)	N/A	N/A	N/A	N/A		

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Energy Performance							
	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (Oil & Gas)	N/A	N/A	N/A	N/A	The energy consumption from Oil & Gas, Nuclear, Fossil Fuel or Other Non-Renewable (GWh), as a percentage of total energy consumption. An issuers' energy consumption is apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash). Exposure to energy consumption is based on the portfolio's market value in the issuer to the issuer's EVIC, which is then multiplied by the issuer's total energy consumption by source.	
	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (Nuclear)	N/A	N/A	N/A	N/A		
	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (Fossil Fuel)	N/A	N/A	N/A	N/A		
	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (Other Non-Renewable)	N/A	N/A	N/A	N/A		

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Water, waste, and material emissions							
6. Water usage and recycling	1. Average amount of water consumed by the investee companies (in cubic meters) per million EUR of revenue of investee companies	N/A	N/A	N/A	N/A	Sum of portfolio companies' Reclaimed Water Intensity (m3/EUR million sales) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
	2. Weighted average percentage of water recycled and reused by investee companies	N/A	N/A	N/A	N/A	Sum of portfolio companies' Percentage of Reclaimed Water Relative to Total Water Consumed (measured in cubic meters) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
7. Investments in companies without water management policies	Share of investments in investee companies without water management policies	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without evidence of setting water reduction targets, measuring water footprint, implementing water conservation measures, or other initiatives focused on water management.	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Water, waste, and material emissions							
8. Exposure to areas of high water stress	Share of investments in investee companies with sites located in areas of high water stress without a water management policy	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers that reported having operations in areas of high-water stress but showed no evidence of a water management policy.	
9. Investments in companies producing chemicals	Share of investments in investee companies the activities of which fall under Division 20.2 of Annex I to Regulation (EC) No 1893/2006	N/A	N/A	N/A	N/A	Sum of portfolio companies' Percentage of Reclaimed Water Relative to Total Water Consumed (measured in cubic meters) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
10. Land degradation, desertification, soil sealing	Share of investments in investee companies the activities of which cause land degradation, desertification or soil sealing	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without evidence of setting water reduction targets, measuring water footprint, implementing water conservation measures, or other initiatives focused on water management.	
11. Investments in companies without sustainable land/agriculture practices	Share of investments in investee companies without sustainable land/agriculture practices or policies	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without evidence of disclosure related to its policies or practices towards sustainable agriculture or management of land.	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Water, waste, and material emissions							
12. Investments in companies without sustainable oceans/seas practices	Share of investments in investee companies without sustainable oceans/seas practices or policies	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without evidence of disclosure related to its policies or practices towards sustainable management of ocean resources.	
13. Non-recycled waste ratio	Tonnes of non-recycled waste generated by investee companies per million EUR invested, expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total annual nonrecycled waste (metric tons reported) associated with 1 million EUR invested in the portfolio. Companies' nonrecycled waste is apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	
14. Natural species and protected areas	1. Share of investments in investee companies whose operations affect threatened species	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers with operations that affect IUCN Red List species and/or national conservation list species.	
	2. Share of investments in investee companies without a biodiversity protection policy covering operational sites owned, leased, managed in, or adjacent to, a protected area or an area of high biodiversity value outside protected areas	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers that operate near protected areas and do not have a biodiversity protection policy covering operational sites owned, leased, managed in or adjacent to protected areas or areas of high biodiversity value outside protected areas, rebalanced by the subportfolio of corporate holdings.	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Water, waste, and material emissions							
15. Deforestation	Share of investments in companies without a policy to address deforestation	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without a deforestation policy.	
Green Securities							
16. Share of securities not issued under Union legislation on environmentally sustainable bonds	Share of securities in investments not issued under Union legislation on environmentally sustainable bonds	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

INDICATORS APPLICABLE TO INVESTMENTS IN SOVEREIGNS AND SUPRANATIONALS							
Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Green Securities							
17. Share of bonds not issued under Union legislation on environmentally sustainable bonds	Share of bonds not issued under Union legislation on environmentally sustainable bonds	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
Greenhouse Gas Emissions							
18. GHG emissions	Scope 1 GHG emissions generated by real estate assets	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
	Scope 2 GHG emissions generated by real estate assets	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
	Scope 3 GHG emissions generated by real estate assets	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
	Total GHG emissions generated by real estate assets	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Energy Consumption							
19. Energy consumption intensity	Energy consumption in GWh of owned real estate assets per square meter	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
Waste							
20. Waste production in operations	Share of real estate assets not equipped with facilities for waste sorting and not covered by a waste recovery or recycling contract	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
Resource Consumption							
21. Raw materials consumption for new construction and major renovations	Share of raw building materials (excluding recovered, recycled and biosourced) compared to the total weight of building materials used in new construction and major renovations	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
Biodiversity							
22. Land artificialisation	Share of non-vegetated surface area (surfaces that have not been vegetated in ground, as well as on roofs, terraces and walls) compared to the total surface area of the plots of all assets	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

INDICATORS APPLICABLE TO INVESTMENTS IN INVESTEE COMPANIES							
Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Social and Employee Matters							
1. Investments in companies without workplace accident prevention policies	Share of investments in investee companies without a workplace accident prevention policy	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without a health & safety/workplace accident prevention policy that applies to all direct operations, including subsidiaries, rebalanced by the subportfolio of corporate holdings.	
2. Rate of accidents	Rate of accidents in investee companies expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	Sum of portfolio companies' recordable incident rate (fatalities, lost time injuries, restricted work injuries and medical treatment injuries) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
3. Number of days lost to injuries, accidents, fatalities or illness	Number of workdays lost to injuries, accidents, fatalities or illness of investee companies expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total Workdays Lost Due to Workplace Accidents or Illness associated with EUR 1 million invested in the portfolio. It is calculated as the weighted average of Workdays Lost Due to Workplace Accidents or Illness per company divided by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Social and Employee Matters							
4. Lack of a supplier code of conduct	Share of investments in investee companies without any supplier code of conduct (against unsafe working conditions, precarious work, child labour and forced labour)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers' where their supplier code of conduct does not include commitments to eradicate unsafe working conditions, precarious work, child labor and forced labor.	
5. Lack of grievance/complaints handling mechanism related to employee matters	Share of investments in investee companies without any grievance/ complaints handling mechanism related to employee matters	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without evidence of disclosure indicating availability of grievance and complaint-handling procedures.	
6. Insufficient whistleblower protection	Share of investments in entities without policies on the protection of whistleblowers	20,96 %	21,37 %	56,53 %	56,72 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without a whistleblower protection policy.	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Social and Employee Matters							
7. Incidents of discrimination	1. Number of incidents of discrimination reported in investee companies expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total number of severe and very severe discrimination and diversity controversies in the last three years associated with EUR 1 million invested in the fund. It is calculated as the weighted average of Number of Severe and Very Severe Discrimination and Diversity Controversies per company divided by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
	2. Number of incidents of discrimination leading to sanctions in investee companies expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	Please note that we are currently unable to provide any data for "Number of incidents of discrimination leading to sanctions in investee companies expressed as a weighted average" due to the ambiguity of the definition. While we can report on the number of incidents of discrimination or provide a list of companies on the EU sanctions list, there is no evidence to suggest the causality of the incidents and the imposition of sanctions and trade restrictions.	
8. Excessive CEO pay ratio	Average ratio within investee companies of the annual total compensation for the highest compensated individual to the median annual total compensation for all employees (excluding the highest compensated individual)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of issuers' ratio of CEO pay to average employee pay.	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Human rights							
9. Lack of a human rights policy	Share of investments in entities without a human rights policy	0,00 %	11,41 %	0,60 %	56,09 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without a formal human rights policy.	
10. Lack of due diligence	Share of investments in entities without a due diligence process to identify, prevent, mitigate and address adverse human rights impacts	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without defined processes, set targets or reported achievements for monitoring the effectiveness of its human rights policy.	
11. Lack of processes and measures for preventing trafficking in human beings	Share of investments in investee companies without policies against trafficking in human beings	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without a policy against trafficking in human beings.	
12. Operations and suppliers at significant risk of incidents of child labour	Share of investments in investee companies exposed to operations and suppliers at significant risk of incidents of child labour in terms of geographic areas or type of operation	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers with disclosed operations and suppliers at significant risk of child labor incidents involving hazardous work based on geographic location or type of operation.	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Human Rights							
13. Operations and suppliers at significant risk of incidents of forced or compulsory labour	Share of the investments in investee companies exposed to operations and suppliers at significant risk of incidents of forced or compulsory labour in terms of geographic areas and/or the type of operation	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers that have reported having operations and suppliers at significant risk of forced or compulsory labor incidents based on geographic location or type of operation.	
14. Number of identified cases of severe human rights issues and incidents	Number of cases of severe human rights issues and incidents connected to investee companies on a weighted average basis	N/A	N/A	N/A	N/A	The total number of severe and very severe human rights concerns controversies in the last three years associated with EUR 1 million invested in the fund. It is calculated as the weighted average of Number of Severe and Very Severe Human Rights Concerns Controversies per company divided by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
Anti-corruption and anti-bribery							
15. Lack of anti-corruption and antibribery policies	Share of investments in entities without policies on anti-corruption and anti-bribery consistent with the United Nations Convention against Corruption	8,78 %	99,57 %	14,12 %	93,82 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without an anticorruption and antibribery policy consistent with the United Nations Convention against Corruption.	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Anti-corruption and anti-bribery							
16. Cases of insufficient action taken to address breaches of standards of anti-corruption and anti-bribery	Share of investments in investee companies with identified insufficiencies in actions taken to address breaches in procedures and standards of anticorruption and anti-bribery	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers that have not disclosed sufficient actions taken to address anticorruption and/or antibribery policy or procedure violations.	
17. Number of convictions and amount of fines for violation of anticorruption and anti-bribery laws	Number of convictions for violations of anti-corruption and anti-bribery laws by investee companies	N/A	N/A	N/A	N/A	The sum of number of convictions against the portfolio's holdings for violation of anticorruption and anti-bribery laws.	
	Amount of fines for violations of anticorruption and anti-bribery laws by investee companies	N/A	N/A	N/A	N/A	The sum of fines (USD) for convictions against the portfolio's holdings related to a violation of anti-corruption and antibribery laws.	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

INDICATORS APPLICABLE TO INVESTMENTS IN SOVEREIGNS AND SUPRANATIONALS							
Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Social							
18. Average income inequality score	The distribution of income and economic inequality among the participants in a particular economy including a quantitative indicator explained in the explanation column	N/A	N/A	N/A	N/A	The weighted average of the portfolio's issuers' Gini Index (0-100 score), which measures the extent to which the distribution of income in the population deviates from a perfectly equal distribution. Values range from 0 (best) to 100 (worst). Data sources: World Bank, UNU WIDER, WHO, CIA, national sources.	
19. Average freedom of expression score	Measuring the extent to which political and civil society organisations can operate freely including a quantitative indicator explained in the explanation column	N/A	N/A	N/A	N/A	The weighted average of the portfolio's issuers' World Press Freedom Index (0-100 score), which measures the ability of journalists as individuals and collectives to select, produce and disseminate news in the public interest independent of political, economic, legal and social interference, and in the absence of threats to their physical and mental safety. Values range from 100 (best) to 0 (worst). Data source: Reporters Without Borders.	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Human rights							
20. Average human rights performance	Measure of the average human right performance of investee countries using a quantitative indicator explained in the explanation column	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of issuers' WJP Rule of Law Index, Fundamental Rights Subscore (measures a country's performance on human rights issues, as per Factor 4 of the WJP Rule of Law Index. Scores can range from 0-1.0, and higher values denote stronger national performance across a broad range of human rights issues. Values are updated annually via the World Justice Project with no analytical inputs from MSCI ESG Research. Data source: World Justice Project (WJP) Rule of Law Index.	
Governance							
21. Average corruption score	Measure of the perceived level of public sector corruption using a quantitative indicator explained in the explanation column	N/A	N/A	N/A	N/A	The weighted average of the portfolio's issuers' Corruption Perceptions Index (0-100 score), which measures the perceptions of public sector corruption, including bribery, diversion of public funds, use of public office for private gain, nepotism in the civil service, state capture and mechanisms available to prevent corruption. Values range from 100 (best) to 0 (worst). Data source: Transparency International.	
22. Non-cooperative tax jurisdictions	Investments in jurisdictions on the EU list of non-cooperative jurisdictions for tax purposes	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers' domiciled in jurisdictions on the EU list of non-cooperative jurisdictions for tax purposes.	

IXIOS GOLD

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Governance							
23. Average political stability score	Measure of the likelihood that the current regime will be overthrown by the use of force using a quantitative indicator explained in the explanation column	N/A	N/A	N/A	N/A	The weighted average of the portfolio's issuers' Stability and Peace Risk Management Score, which measures the sovereign entity's management of stability and peace risks based on the assessment of relative peacefulness of a nation, and the likelihood of political instability or politically motivated violence. Values range from 0 (worst) to 10 (best).	
24. Average rule of law score	Measure of the level of corruption, lack of fundamental rights, and the deficiencies in civil and criminal justice using a quantitative indicator explained in the explanation column	N/A	N/A	N/A	N/A	The weighted average of the portfolio's issuers' Rule of Law (-2.5 to 2.5 score), which measures the perceptions of the extent to which agents have confidence in and abide by the rules of society, including the quality of contract enforcement, property rights, the police and the courts, and the likelihood of crime and violence. Scores range from 2.5 (best) to -2.5 (worst). Data source: World Bank.	

IXIOS SPECIAL SITUATIONS

COMPARTIMENT DE LA SICAV IXIOS FUNDS

EXERCICE CLOS LE : 30/06/2025

IXIOS ASSET MANAGEMENT



Commercialisateur	IXIOS ASSET MANAGEMENT 8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.
Société de gestion	IXIOS ASSET MANAGEMENT 8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE SA 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Centralisateur	SOCIETE GENERALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers – 92200 Neuilly sur Seine Représenté par Monsieur Frédéric Sellam.

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Capitalisation du résultat et des plus values nettes réalisées.

Garantie :

Il est rappelé que ni le capital investi, ni le niveau de performance ne font l'objet de garantie ni de protection.

Objectif de gestion :

Ixios Special Situations est un compartiment recherchant la performance à long terme de stratégies événementielles et des situations d'entreprise particulières sur les actions et les obligations émises par les entreprises des marchés développés.

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annuelle égale 8,35% pour la classe F, 8% pour la classe I et 7,35% pour la classe P sur une période d'investissement de 5 ans après prise en compte des frais courants.

Stratégie d'investissement :

Le Compartiment saisit des opportunités en investissant dans des sociétés qui sont ou seront impliquées dans une variété de transactions ou autres événements spécifiques y compris des fusions & acquisitions, scissions, offres publiques d'achat, rachats d'actions, dividendes exceptionnels, échanges de dette, émissions de titres ou autres ajustements de la structure du capital et modifications réglementaires.

La Société de gestion cherchera à tout moment à maintenir un portefeuille d'investissement équilibré pour le Compartiment, en évitant les concentrations excessive' dans un seul secteur d'activité ou dans une seule région. Le Compartiment sera principalement investi en instruments sous-jacents d'émetteurs situés en Europe et en Amérique du Nord, mais également en Asie et aux Amériques.

Les stratégies seront mises en œuvre sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs.

La gestion du Compartiment repose sur l'utilisation de plusieurs moteurs de performances complémentaires :

1/ Stratégie liée à un événement d'entreprise

La stratégie liée à un événement cherche à exploiter les diverses opportunités discrétionnaires liées à des événements annoncés ou en anticipation d'une annonce tels que, mais sans s'y limiter, les revues stratégiques, les rachats d'actionnaires minoritaires, les introductions en bourse, les scissions, les rachats d'actions par l'entreprise, les dividendes exceptionnels, les changements dans la direction d'une entreprise, les restructurations financières, les émissions de droits, les événements spéciaux liés aux classes d'actions ou aux obligations convertibles.

La stratégie repose sur la sélection active de valeurs. L'approche fondamentale et le potentiel de valorisation à moyen terme sont des éléments privilégiés lors de la sélection des valeurs.

La Société de Gestion souhaite exploiter les opportunités créées par ces événements en maintenant une exposition aux marchés, dite « long-only »

2/ Arbitrage sur acquisitions

La stratégie d'arbitrage sur acquisitions se concentre sur les opérations de rachat en numéraire. La Société de gestion évalue

divers scénarios afin de déterminer la probabilité de conclusion de la transaction et son rendement attendu. En fonction de cette évaluation, la Société de gestion souhaite exploiter les écarts générés par l'acquisition. Ces écarts entre le cours de bourse de l'entreprise et le prix d'acquisition de la transaction ont une sensibilité restreinte aux variations des marchés et dépendent essentiellement de la probabilité de succès de la transaction d'acquisition.

L'équipe de gestion détecte en temps réel toute nouvelle opération annoncée au niveau mondial et se concentre uniquement sur celles qui présentent le profil de rendement/risque le plus favorable.

La gestion prend en compte des caractéristiques extra-financières dans la sélection des investissements. L'approche ESG est fondée sur une notation interne s'appuyant sur des données d'agence de notation externes. Les problématiques de gouvernance comptent pour la moitié de la note et les problématiques Sociales et environnementales pour 25% chacune. Il en résulte une note de 0 à 5 sur chacun des émetteurs (5 étant le plus vertueux). En termes de contraintes nous nous attachons à :

- Noter au moins 90% du portefeuille hors liquidité est noté sur des caractéristiques ESG.
- exclure les valeurs ayant une note inférieure à 1 ;
- à ce que la note moyenne du portefeuille soit supérieure à celle de l'indice MSCI ACWI (analysée par proxy à travers des ETF).

Cette stratégie d'investissement vise à réduire le risque de durabilité.

Un rapport périodique relatif aux caractéristiques extra-financière est tenue à disposition des investisseurs.

Pour toute information complémentaire veuillez-vous référer à la politique ESG présente sur notre site internet www.ixios-am.com

Catégories d'actifs utilisés

Les actions

Ixios Special Situations investit principalement dans des actions cotées en Europe en Amérique du Nord, mais également en Australie. Le compartiment se réserve la possibilité dans une limite de 10% de sélectionner des titres issus des pays émergents.

Les actions sont de toutes tailles de capitalisation.

Jusqu'à 100% du portefeuille actions peut être libellé dans des devises différentes de celle de référence du fonds, l'Euro. Ce risque ne sera pas systématiquement couvert. Il en résultera une exposition maximale au risque de change équivalente à 100% du portefeuille actions.

Ixios Special Situations investira entre 70% et 100% de son actif net en actions.

Les obligations privées

Ixios Special Situations peut également investir dans des obligations émises par des entreprises européennes et américaines sans contraintes de notation. Le compartiment se réserve la possibilité dans une limite de 10% de sélectionner des émetteurs issus des pays émergents.

Les obligations sélectionnées peuvent comporter un droit de conversion ou d'échange en actions (obligations convertibles ou échangeables en actions).

Les instruments pouvant être utilisés sont notamment les suivant :

- Obligations simples ;
- Obligations convertibles ;
- Obligations convertibles en actions assorties de bons de souscription d'actions (« OCABSA ») ;
- Obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« OCEANE ») ;
- Obligations remboursables en actions (ORA, ORANE, ORABSA) ;
- Obligations échangeables contre des actions, ß Obligations ' bons de souscription d'actions (OBSA, OBSAR).

Elles présentent un encours (au moment de leur émission) supérieur à 100 millions d'Euros.

Jusqu'à 100% du portefeuille obligataire peut être libellé dans des devises différentes de celle de référence du fonds, l'Euro. Ce risque ne sera pas systématiquement couvert. Il en résultera une exposition maximale au risque de change équivalente à 100% du portefeuille obligataire.

Ixios Special Situations investira entre 0% et 20% de son actif net en obligations privées.

En l'absence de contraintes de notation, le fonds pourra être ainsi investi jusqu'à 20% en obligations high yield (titres spéculatifs) cotés.

Instruments du marché monétaire

Le compartiment peut investir dans des instruments du marché monétaire, principalement à des fins de gestion des liquidités et dans la limite de 20% de son actif net.

Il s'agit d'instruments dont la maturité résiduelle est inférieure ou égale à douze mois émis par des états en Euros de type high grade ou supérieur (notation court terme minimale équivalente à A-1 dans l'échelle de notation de Standard & Poor's / P-1 pour Moody's ou F1 pour Fitch Ratings ou de notation jugée équivalente par la société de gestion).

La sélection des instruments utilisés ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation mais repose également sur une analyse interne du risque de crédit réalisée par la société de gestion.

Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Afin d'assurer la liquidité du fonds, en cas de demande de rachat significative ou afin de placer les liquidités en attente d'investissement, la gestion pourra utiliser des OPC monétaires.

es OPC utilisés dans ce cadre seront :

- De droit français ou étranger relevant de la directive 2009/65/CE ;
- Des fonds d'investissement dits « FIA » de droit français ou étranger tel que défini à l'article 4 de la directive 2011/61/UE ou de droit étranger répondant aux quatre conditions détaillées à l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le compartiment n'investira pas dans des autres compartiments de la SICAV Ixios Funds.

Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif en parts d'OPC.

Instruments dérivés

- Nature de marchés d'intervention : Réglementés ;
- Organisés ;
- De gré à gré.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir

- Action ;
- Change.

Natures des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation e l'objectif de gestion :

- Couverture ;
- Exposition.

Nature es instruments utilisés :

- Futures sur actions et de chan e ;
- Options sur actions ;
- Swaps de change ;
- Change à terme.

Le compartiment peut investir dans des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux, afin de conclure :

- Des ventes de contrats d'options listées sur des marchés réglementés ;
 - o Sur les positions existantes : ventes de call afin de limiter les impacts sur l'actif net lorsqu'une baisse à court terme des cours de l'action sous-jacente est anticipée ;
 - o Sur de nouvelles positions : ventes de put afin de pouvoir ouvrir une position à un coût réduit.
- Des achats de contrats d'options listées sur des marchés réglementés ;
 - o Sur es positions existantes : achat de call en remplacement d'une position existante afin de réduire le risque en extrayant du cash de la position existante et afin de limiter les impacts sur l'actif net lorsqu'une baisse à court terme des cours de l'action sous-jacente est anticipée ;
 - o Sur es indices de référence : achats de put afin de pouvoir couvrir le portefeuille à un coût réduit.
- Des contrats de change à terme (de gré à gré ou standardisés) ou swap de devises afin de couvrir l'exposition à certaines devises.

Ces opérations seront effectuées dans la limite à 1 fois l'actif net du compartiment et ne devront pas mener à une surexposition globale du compartiment.

Les opérations sur dérivés listés n'ont pas pour objectif de créer un effet de levier et leur potentiel exercice sera toujours couvert par des liquidités.

Les opérations de gré à gré sont traitées avec des contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des prestataires de services d'investissement dont le siège social est situé dans les pays membres de l'OCDE, à Hong Kong ou encore à Singapour et dont la notation ne peut être inférieure à la catégorie « investissement » (titres dont la notation est supérieure ou égale à BBB- ou Baa3 selon les agences officielles). Ces contreparties pourront notamment appartenir au groupe auquel appartient la société de gestion.

Ces opérations induisent un risque opérationnel et un risque de contrepartie encadré par l'échange de garanties financières. Les garanties financières en espèces reçues pourront être réinvesties conformément aux dispositions du paragraphe « Politique de gestion des garanties financières ».

Titres intégrant des dérivés

Les titres intégrant des dérivés ne font pas partie de la gestion active du compartiment.

Le compartiment peut détenir des dérivés intégrés simples (warrants ou bons de souscription...). L'utilisation de warrants répond à des logiques identiques à celles de l'utilisation des contrats d'options (telle que définie dans le paragraphe précédent).

Si le compartiment reçoit des bons de souscription lors de l'augmentation de capital d'une société, ceux-ci seront exercés selon l'analyse du gérant.

Dépôts

Le compartiment peut détenir une partie de ses actifs nets en dépôts à terme auprès du Dépositaire dans la limite de 10% de son Actif net.

Emprunt d'espèces

Le compartiment de la SICAV peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, il peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, ...) dans la limite de 10% de son actif net.

Opérations de prêt titres

Le compartiment peut avoir recours au prêt de titres par référence au code monétaire et financier dans une perspective d'optimisation des revenus de l'OPCVM dans la limite de 100% du portefeuille actions. La proportion attendue du portefeuille actions qui fera l'objet de telles opérations ou contrats ne devrait pas dépasser 20%.

La rémunération sur les opérations de cessions temporaires de titres est intégralement acquise au compartiment.

Ces opérations sont traitées avec des contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des prestataires de services d'investissement dont le siège social est situé dans les pays membres de l'OCDE, à Hong Kong ou encore à Singapour et dont la notation ne peut être inférieure à la catégorie « investissement » (titres dont la notation est supérieure ou égale à BBB- ou Baa3 selon les agences officielles). Ces contreparties pourront notamment appartenir au groupe auquel appartient la société de gestion.

Ces opérations induisent un risque opérationnel et un risque de contrepartie encadré par l'échange de garanties financières. Les garanties financières en espèces reçues pourront être réinvesties conformément aux dispositions du paragraphe « Politique de gestion des garanties financières ».

Politique de gestion des garanties financières

Les garanties financières désignent l'ensemble des actifs remis en garantie dans le cadre des opérations sur instruments dérivés négociés de gré-à-gré ou dans le cadre d'opérations de gestion efficace de portefeuille (cessions temporaires de titres).

Le niveau des garanties financières et la politique en matière de décote sont définis dans la procédure de gestion des risques de la Société de Gestion. La politique de décote est fonction de la nature des actifs reçus en garantie.

Les actifs éligibles en tant que garantie financière sont les suivants :

- Liquidités ;
- Obligations émises ou garanties par un Etat membre de l'OCDE ou par ses collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère européen, régional, ou mondial ;
- Actions ou parts émises par des OPC du type monétaire calculant une valeur nette d'inventaire quotidiennement et classés AAA ou son équivalent ;
- Actions cotées ou négociées sur un marché réglementé d'un Etat membre de l'Union européenne ou sur une bourse de valeurs d'un état faisant partie de l'OCDE à condition que ces actions soient incluses dans un indice important.

Le Compartiment qui conclut des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des techniques de gestion efficace de portefeuille, veille à ce que toutes les garanties financières servant à réduire l'exposition au risque de contrepartie respectent les critères suivants :

- Liquidité : toute garantie financière reçue autrement qu'en espèces doit être liquide et négociée sur un marché réglementé ou dans un système de négociation multilatérale à des prix transparents ;
- Évaluation : les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation à une fréquence quotidienne et les actifs affichant une haute volatilité de prix ne sont pas acceptés en tant que garanties financières, à moins que des décotes suffisamment prudentes soient appliquées.
- Qualité de crédit des émetteurs : les garanties financières reçues sous forme de titres par le Compartiment sont émises par des émetteurs de premier ordre.
- Corrélation : les garanties financières reçues sous forme de titre par le Compartiment sont émises par une entité indépendante de la contrepartie et ne sont pas hautement corrélées avec la performance de la contrepartie.
- Diversification des garanties financières : aucun émetteur de titres reçues en garantie ne doit représenter plus de 20% de l'actif net du Compartiment toutes contreparties confondues.

Les liquidités reçues par le Compartiment en tant que garanties financières ne peuvent faire l'objet que des utilisations suivantes :

- Dépôt ;
- Investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
- Utilisées dans une prise en pension livrée ;
- Investies dans des organismes de placement collectif (OPC) monétaire court terme.

Les garanties financières reçues autres que les liquidités ne font pas l'objet d'un réinvestissement, d'une vente ou d'un nantissement.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs : il appartient aux investisseurs d'analyser le risque inhérent à chaque investissement et de se forger leur propre opinion. Les principaux risques liés à la gestion sont les suivants :

Risque de perte en capital

La perte de capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion appliqué au compartiment repose sur la sélection de valeurs. Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du compartiment peut en outre avoir une performance négative.

Risque actions

Le compartiment est exposé à la hauteur de 70% minimum au risque actions. Si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque des obligations privées

Le compartiment peut être exposé au risque des obligations privées, à la hauteur de 20% maximum de l'actif net. Si les obligations auxquelles le portefeuille est exposé, baissent ou les émetteurs de ces obligations font défaut, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque lié à l'investissement dans des obligations convertibles

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de crédit

Risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur, voire de défaillance dudit émetteur et l'impact négatif sur la valorisation ou le cours du titre affecté. Le risque de crédit, lorsqu'il se matérialise, a donc un impact négatif direct sur la valeur liquidative (VL) du compartiment. La stratégie d'investissement du compartiment peut l'exposer à un risque de crédit élevé, d'autant plus que le compartiment peut être investi sur des titres spéculatifs dont la notation est basse ou inexistante. Les mouvements de baisse du prix de ces titres peuvent être plus rapides et plus violents que des titres non spéculatifs entraînant une baisse de la valeur liquidative plus rapide et plus forte.

Risque de taux

Risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires. Un tel mouvement provoque une baisse des cours ou de la valorisation des obligations et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de change

La comptabilité de la SICAV étant tenue en Euro, le risque de change est le cas échéant supporté par l'investisseur dont la monnaie de référence serait différente.

Le compartiment comportera des actifs libellés dans des devises différentes de la devise de référence de comptabilisation du compartiment, l'Euro. La valorisation des actifs sous-jacents peut être affectée par toute fluctuation des taux de change entre leur devise de cotation et l'Euro.

Ce risque ne sera pas systématiquement couvert. Il en résultera une exposition maximale au risque de change équivalente à 100% du portefeuille.

Risque de liquidité

Le compartiment peut détenir des actions de petite capitalisation ou des obligations à l'encours limité qui peuvent présenter une liquidité restreinte. Le risque de liquidité est le risque que le nombre de titres achetés ou vendus soit inférieur aux ordres transmis au marché, du fait du faible nombre de titres disponibles sur le marché.

Par ailleurs, le marché des obligations privées peut connaître des périodes de faible activité, voire d'absence de fourchettes de cotation par les teneurs de marché. Dans ces situations, la valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque lié aux évolutions de la fiscalité ou de la réglementation

La fiscalité financière en France est l'objet d'évolutions permanentes qui sont susceptibles d'alourdir la charge fiscale supportée par la SICAV à raison de son activité.

La fiscalité des pays d'investissement pourrait également évoluer dans un sens défavorable aux intérêts des actionnaires.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie est le risque lié à l'utilisation par ce compartiment d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement. **Risque de liquidité lié aux opérations de financement sur titres**

Le Compartiment peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le Compartiment investit en cas de défaillance d'une contrepartie d'une opération de prêt de titres.

Risque en matière de durabilité

Par « risque en matière de durabilité » la législation entend un « évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement ». (Règlement (UE) 2019/2088). Les risques physiques sur les entreprises dans lesquelles le compartiment investit pouvant résulter du changement climatique et les risques de transition des entreprises dans lesquelles le compartiment investit résultant des transformations nécessaires à la lutte contre le changement climatique, peuvent impacter négativement les investissements et les performances du compartiment. Les évènements sociaux ou les instabilités liées à la gouvernance peuvent également impacter négativement les investissements et les performances du compartiment.

Ces risques ne sont pas pris en compte dans le processus d'investissement et le suivi des risques. Dans le cas de la survenance d'un risque de durabilité non anticipé, celui-ci peut impacter négativement la valeur des titres détenus en portefeuille.

Risque lié aux données ESG

La gestion fonde son analyse sur des informations relatives aux critères ESG provenant en majeure partie de fournisseurs d'informations tiers qui peuvent s'avérer être incomplètes, inexactes, indisponibles. En conséquence il existe un risque que la gestion puisse intégrer ou écarter une valeur au sein du portefeuille au regard d'éléments non exhaustifs, inappropriés ou non disponibles. La gestion atténue ce risque en incluant sa propre analyse.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :**Souscripteurs concernés**

- Action F : tous souscripteurs, destiné plus particulièrement aux investisseurs institutionnels
- Action F - Prime : tous souscripteurs, destiné plus particulièrement aux investisseurs institutionnels
- Action I : tous souscripteurs, destiné plus particulièrement aux investisseurs institutionnels
- Action P : tous souscripteurs

Profil de l'investisseur type

Le compartiment s'adresse à des personnes physiques ou des investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention d'actions d'un tel OPCVM, risque dû à l'investissement en actions ou obligations émises par des entreprises en phase de redressement.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans Ixios Special Situations dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à cinq ans, mais également de son souhait de prendre ou non des risques sur les marchés actions. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du compartiment.

Bien que les classes de parts du compartiment soient ouvertes à tous les souscripteurs, les Personnes Non Eligibles, ainsi que certains Intermédiaire Non Eligibles tels que définis ci-dessous ne sont pas autorisés à souscrire ou détenir directement des parts du Compartiment ni à être inscrits auprès de l'établissement en charge de la centralisation des ordres de souscription / rachat et de la tenue des registres de parts, ou des agents de transfert locaux.

Personnes Non Eligibles :

- « U.S. Person » au sens de la Regulation S de la SEC (Part 230-17 CFR230.903) : le Compartiment n'est pas et ne sera pas enregistré, en vertu du Securities Act de 1933 ni en vertu de l'Investment Company Act de 1940 des Etats-Unis d'Amérique. Toute revente ou cession de parts aux Etats-Unis d'Amérique ou à une

« US Person » au sens de la Regulation S peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit préalable de la société de gestion. L'offre de parts n'a pas été autorisée ou rejetée par la SEC, la commission spécialisée d'un Etat américain ou toute autre autorité régulatrice américaine, pas davantage que lesdites autorités ne se sont prononcées ou n'ont sanctionné les mérites de cette offre, ni l'exactitude ou le caractère adéquat des documents relatifs à cette offre. Toute affirmation en ce sens est contraire à la loi ;

- Personne américaine déterminée au sens de la réglementation Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) de 2010, définie par l'accord intergouvernemental signé entre la France et les Etats-Unis le 14 novembre 2013 ;
- Personne devant faire l'objet d'une déclaration et Entité non financière (ENF) passive contrôlée par des Personnes devant faire l'objet d'une déclaration au sens de la directive 2014/107/UE du 9 décembre 2014 modifiant la directive 2011/16/UE en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal (DAC), ou toute notion équivalente au sens

de l'accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers signé par la France le 29 octobre 2014 (CRS) ;

- Tout ressortissant, personne physique ou personne morale/entité mentionnés dans le règlement UE N°833/2014.

Intermédiaires Non Eligibles :

- Les institutions financières qui ne sont pas des Institutions financières participantes au sens de FATCA ainsi que les Entités Etrangères Non Financières Passives au sens de FATCA ;
- Les institutions financières qui ne sont pas des Institutions Financières ou notion équivalente au sens de CRS/DAC.

Les définitions des termes utilisés ci-dessus sont disponibles via les liens suivants :

- Regulation S : <http://www.sec.gov/rules/final/33-7505.htm>
- FATCA : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/1/2/MAEJ1431068D/jo/texte>
- DAC : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32014L0107&from=FR>
- CRS : <http://www.oecd.org/tax/exchange-of-tax-information/multilateral-competent-authority-agreement.pdf>

L'investisseur désirant acquérir ou souscrire des parts du Compartiment aura, le cas échéant, à certifier par écrit qu'il n'est pas une « U.S. Person » au titre de la Regulation S, une Personne américaine déterminée au titre de FATCA et/ou une Personne devant faire l'objet d'une déclaration ou notion équivalente au sens de CRS/DAC.

Tout porteur doit informer immédiatement la société de gestion dans l'hypothèse où il deviendrait une Personne Non Eligible. Tout porteur devenant Personne Non Eligible ne sera plus autorisé à acquérir de nouvelles parts. La société de gestion se réserve le droit de procéder au rachat forcé de toute part détenue, soit directement ou indirectement par une Personne Non Eligible, soit par l'intermédiation d'un Intermédiaire Non Eligible, ou encore si la détention des parts par quelque personne que ce soit est contraire à la loi ou aux intérêts du Compartiment.

Les porteurs sont informés que, le cas échéant, la Société de Gestion, l'établissement en charge de la tenue des registres de parts ou tout autre intermédiaire teneur de compte peuvent être amenés à communiquer à toutes autorités fiscales ou équivalentes des informations personnelles relatives aux porteurs, telles que les noms, numéros d'identification fiscale, adresses, dates de naissance, numéros de compte ainsi que toute information financière relative aux comptes concernés (soldes, valeurs, montants, produits etc...).

Le statut FATCA de la SICAV, tel que défini par l'accord intergouvernemental signé le 14 novembre 2013 entre la France et les Etats-Unis est Institution financière non déclarante réputée conforme (annexe II, II, B de l'accord précité).

Le statut CRS/DAC de la SICAV est Institution financière non déclarante de la catégorie Entité d'investissement, bénéficiant du régime d'organisme de placement collectif dispensé.

Durée de placement recommandée Supérieure à 5 ans

Indications sur le régime fiscal :

Le présent prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'actions(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur de parts(s) ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) d'un compartiment de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiment de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La société de gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers de deux compartiments des actions de capitalisation. Il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans le pays de résidence de l'investisseur, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autre cas ...). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion au 01 44 95 69 75 ou sur le site de la société de gestion www.ixios-am.com. Les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site www.ixios-am.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de Ixios Asset Management, 8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.*
- *Date de création de la Sicav : 29 mai 2019.*
- *Date de création du compartiment : 15 octobre 2020.*

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Classe	Devise	Date de Lancement	Performance					
			Exercice 2024-2025			depuis le lancement		
			de la classe	référence de performance	relative à l'indice de référence	de la classe	référence de performance	relative à l'indice de référence
F	EUR	26/12/2024	Lancée en cours d'exercice			3,79%	4,00%	-0,21%
I	EUR	15/10/2020	7,75%	8,00%	-0,25%	40,74%	43,69%	-2,95%
P	EUR	03/12/2020	6,28%	7,35%	-1,07%	19,47%	42,21%	-22,74%

Au cours de l'exercice financier allant du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025, votre fonds a enregistré une hausse de 7,75 % pour la catégorie Institutionnelle, soit un rendement légèrement inférieur à son objectif annuel de 8 %.

Le fonds a bénéficié de plusieurs catalyseurs de performance au cours de l'année, notamment des fusions et acquisitions (12 transactions conclues), des initiatives de simplification des entreprises et une augmentation des rendements pour les actionnaires. Si bon nombre de ces développements concernaient principalement les producteurs de ressources de base, notamment les sociétés minières et énergétiques, ils ne se limitaient pas à ces secteurs.

L'environnement macroéconomique et politique mondial a été marqué par la complexité et la volatilité. L'élection de Donald Trump a eu des effets multiples sur la dynamique du secteur et les principaux moteurs du fonds. Parmi ceux-ci, on peut citer : 1/ une baisse suivie d'un rebond de l'euro, qui a eu un impact sur nos participations principalement non européennes ; 2/ un ralentissement des activités de fusion-acquisition, malgré un élan initial ; 3/ la hausse des prix de l'or et du cuivre, contrastant avec la baisse des prix du pétrole, qui a favorisé la consolidation dans les secteurs minier et énergétique ; 4/ les politiques de Trump visant à promouvoir l'indépendance énergétique et le développement des centres de données.

Le troisième trimestre 2024 a posé des bases solides pour la performance du fonds, avec un rendement de 6,67 %, dépassant son objectif. En juillet, les sociétés minières de cuivre ont fait des progrès significatifs dans la réalisation de leurs plans de croissance à long terme, comme en témoignent deux opérations de fusion-acquisition notables (Rex Minerals et Filo Mining). Dans le secteur de l'or, les fusions-acquisitions ont également pris de l'ampleur, les producteurs cherchant à sécuriser leurs réserves futures pendant cette période de forte trésorerie. Au cours du trimestre, Reunion Gold a finalisé sa fusion avec G Mining, Osino Resources a conclu avec succès ses transactions avec Shanjin et First Majestic a annoncé un accord pour acquérir Gatos Silver.

Après avoir courtisé U.S. Steel pendant plus d'un an, Cleveland-Cliffs a changé d'orientation et a annoncé un accord d'environ 3 milliards de dollars pour acquérir la société canadienne Stelco avec une prime de 87,4 %. CD&R et Everest UK ont confirmé leur intention d'acquérir une participation majoritaire dans Exclusive Networks, suivie d'une offre obligatoire simplifiée. Nous avons ajouté Exclusive Networks à notre portefeuille en mars 2024 après l'avoir identifiée comme une cible potentielle de LBO grâce à notre processus de sélection propriétaire. En termes de simplification d'entreprise, Capita a accepté de vendre son activité logicielle autonome, Capita One, à MRI Software pour 200 millions de livres sterling, sans trésorerie ni dette. Début août, la société de logiciels Esker a confirmé qu'elle était en pourparlers avec Bridgepoint concernant une éventuelle offre d'achat de la société.

Au quatrième trimestre, la performance du fonds a reculé de 2,21 %. Si l'élection de Donald Trump a initialement stimulé le sentiment du marché, elle a ensuite contribué à une forte baisse des fusions-acquisitions et des événements d'entreprise. Les fusions-acquisitions mondiales pour 2024 ont légèrement dépassé les 3 000 milliards de dollars, mais en termes de part de la capitalisation boursière, l'activité est restée proche de ses plus bas historiques (moins de 3 %). L'incertitude politique - liée aux élections aux États-Unis, en France, au Royaume-Uni et en Allemagne - combinée à un cycle de baisse des taux plus lent que prévu, a érodé la confiance des PDG.

Un cas notable a été la tentative de Brookfield de privatiser Grifols avec la famille fondatrice. Le traitement des catégories d'actions et l'équité des prix ont suscité l'opposition des hedge funds (7 % des actions détenues). En novembre, Brookfield s'est retiré, invoquant des préoccupations liées à la valorisation. En termes d'optimisation du portefeuille, Aroundtown, un groupe immobilier allemand, a réalisé des cessions pour un montant total d'environ 630 millions d'euros à une valeur proche de la valeur comptable, renforçant ainsi sa trésorerie.

Malgré un début d'année 2025 prometteur, les marchés ont rapidement été frappés par l'incertitude entourant le programme économique de Trump, ce qui a entraîné une baisse de 6,68 % de la performance des fonds au premier trimestre. Les activités de fusion-acquisition ont stagné, avec peu de transactions notables. Assura, une société d'investissement immobilier cotée (REIT) britannique spécialisée dans le secteur de la santé, a suscité l'intérêt de plusieurs acquéreurs, mais le pipeline global est resté vide.

Néanmoins, nous avons anticipé des opportunités dans les rachats minoritaires et les rachats d'actions, stimulées par la sous-évaluation des marchés boursiers. Les grands actionnaires étaient prêts à consolider leur participation en acquérant des parts

minoritaires à des valorisations réduites. Nous avons augmenté notre exposition aux actions fortement sous-évaluées, en particulier dans le secteur de l'énergie. La fusion Veren-Whitecap (mars) a confirmé notre thèse sur la consolidation pour gagner en taille et en efficacité. Les actions des pétroliers se négociaient à des prix très bas, souvent inférieurs à la moitié de la valeur de leur flotte, en raison des craintes liées à la réouverture de la mer Rouge et à la paix au Moyen-Orient, qui ne tenaient pas compte des sanctions potentielles sur les cargaisons iraniennes ou des changements dans la production de l'OPEP. Les contraintes structurelles de l'offre (vieillesse des flottes, démolition en vertu des réglementations de l'OMI et faible nombre de nouvelles commandes) laissent présager une pénurie imminente de pétroliers, malgré une croissance modérée de la demande de pétrole. Par exemple, Ardmore Shipping, qui possédait des pétroliers âgés de 10 ans, était sans dette, se négociait à 55 % de sa valeur liquidative et offrait un rendement de 10 %. Dans un geste révélateur, les concurrents ont commencé à acheter les actions les uns des autres au lieu de commander des navires. Teekay Tankers a acquis 7 % d'Ardmore et Scorpio Tankers a acquis 7 % de DHT Holdings. Cela reflète la vague de rachats de 2022-2023, dont votre fonds a bénéficié.

Le deuxième trimestre a été marqué par une forte volatilité, mais aussi par une excellente performance du fonds (+10,68 %). Si le « Liberation Day » de Trump a déclenché un mouvement temporaire d'aversion au risque, le fonds a rapidement rebondi à mesure que les incertitudes s'estompaient. Les valeurs énergétiques ont d'abord sous-performé en raison des craintes liées à la destruction de la demande résultant des tensions commerciales et des inquiétudes concernant l'offre, alors que l'OPEP réduisait sa production. Cependant, plusieurs facteurs laissent présager un renversement de tendance. Lorsque le Brent atteint 55 à 60 dollars, les réductions de production commencent généralement, en particulier au Canada (équivalent à environ 45 dollars). Les producteurs de schiste américains, dont le seuil de rentabilité est supérieur à 60 dollars, avaient déjà commencé à réduire leur production. Diamondback Energy prévoyait une baisse de 10 % du nombre d'appareils de forage aux États-Unis d'ici la fin du deuxième trimestre, avec de nouvelles réductions attendues au troisième trimestre.

Malgré les difficultés rencontrées par le secteur pétrolier, Valaris (2,7 % de la VNI) a augmenté son carnet de commandes. Ses actions se négociaient à un tiers de leur valeur de remplacement. La vente d'une seule plate-forme autoélevatrice pour 108 millions de dollars représentait 4,3 % de sa capitalisation boursière. Sa valorisation repose sur ses plates-formes de nouvelle génération 7G. Le milliardaire Fredriksen a augmenté sa participation dans la société.

En mai, les actions mondiales ont rebondi (MSCI World Total Return EUR : +6,06 %), relançant les fusions-acquisitions. Harmony Gold a annoncé le rachat de MAC Copper pour 1,03 milliard de dollars en numéraire, avec une prime de 20,7 %. Au Canada, à la suite de l'accord entre Whitecap et Veren, Strathcona a lancé une offre hostile de 6,7 milliards de dollars canadiens sur MEG Energy. Vermilion Energy s'est séparée de ses actifs pétroliers non essentiels pour se recentrer sur le gaz naturel, en prévision du lancement de l'usine de liquéfaction de LNG Canada à l'été 2025.

Forward Air a connu des développements prometteurs. L'investisseur activiste Ancora Holdings (qui détient 4 % des parts) a fait pression pour obtenir la destitution de trois administrateurs de longue date en raison de l'acquisition malheureuse d'Omni Logistics. Tous ont démissionné à la mi-juin. Selon Reuters, plusieurs sociétés de capital-investissement (Blackstone, Apollo, Platinum Equity, Clearlake) ont signé des accords de confidentialité afin d'étudier la possibilité d'une offre, ce qui pourrait permettre de libérer la valeur de cet acteur clé du transport LTL.

Les derniers mois de l'exercice fiscal ont démontré une leçon importante : une réduction de l'incertitude macroéconomique et politique peut servir de puissant catalyseur pour les événements d'entreprise, les activités de fusion-acquisition, les événements d'entreprise et les performances. Bien que l'environnement reste dynamique, nous sommes convaincus que la discipline continue de notre portefeuille, les investissements opportunistes et les inefficacités structurelles du marché continueront à créer de la valeur pour nos investisseurs.

Principaux Mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titre	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
G MINING VENTURE CORP	571 428	704 527
SG MONETAIRE PLUS - I (C)	600 000	601 211
HARBOUR ENERGY PLC	983 949	162 624
COVESTRO AG	148 001	916 962
SA ESKER	440 569	584 041
BROADCOM	441 794	556 005
METALS ACQUISITION LTD	620 868	343 757
SKEENA RESOURCES	619 517	278 017
Navios Maritime Partners LP	657 053	122 291
IRIS ENERGY LIMITED	570 773	197 960

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Information sur la sélection des intermédiaires

Pour évaluer les intermédiaires auxquels IXIOS Asset Management confie l'exécution des transactions, la société s'appuiera sur une liste de critères à définir en interne tel que :

- le coût d'intermédiation ;
- la rapidité d'exécution ;
- la capacité à minimiser l'impact de marché lors de l'exécution ;
- la qualité du traitement administratif.

Enfin, concernant les lieux d'exécution sur les titres principalement traités sur les marchés Européens, IXIOS Asset Management a donné son accord exprès à ses brokers pour l'exécution de ses ordres en dehors d'un marché réglementé ou d'un système multilatéral de négociation (SMN ou MTF). Il s'agit pour IXIOS Asset Management d'optimiser les opportunités d'exécution.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation

Le document « compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » est disponible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse : www.ixios-am.com

Politique de gestion des conflits d'intérêts

Le document « Politique de Gestion des Conflits d'Intérêts » est disponible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse : www.ixios-am.com

Information sur les frais de gestion variables

Conformément aux éléments présentés dans le prospectus, la société de gestion s'est vu attribuer des commissions de gestion variables liées à la surperformance du fonds face à ces indices de référence :

Commissions de surperformances acquises à la société de gestion				
Classe	Devise	sur encours	sur rachats	Total
F	EUR	-	1 502,33	1 502,33
I	EUR	-	29,79	29,79
P	EUR	787,76	559,23	1 346,99

La classe F ayant moins d'un an d'existence aucune commission de gestion variable n'a encore été constatée sur les encours.

Droits de Vote

Il n'y a pas de droit de vote attaché aux parts, les décisions étant prises par la société de gestion.

Information sur les critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

Les critères ESG pris en compte par l'OPCVM dans sa stratégie d'investissement sont disponibles sur le site internet : www.ixios-am.com.

Politique de rémunération

Conformément à la directive 2014/91/EU, Ixios Asset Management a mis en place une Politique de Rémunération compatible avec une gestion saine et efficace des risques, s'appliquant en particulier aux catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque des OPCVM gérés. La présente politique a été élaborée sur la base des textes suivants :

- la directive 2014/91/EU dite Directive OPCVM V du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 modifiant la directive 2009/65/CE portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), pour ce qui est des fonctions de dépositaire, des politiques de rémunération et des sanctions ;
- les Guidelines ESMA 2016/411 on sound remuneration policies under the UCITS Directive and AIFMD ;
- le Guide publié par l'AMF à destination des sociétés de gestion « Directive OPCVM V ».

La Politique de Rémunération tient compte des exigences organisationnelles et opérationnelles générales d'Ixios Asset Management, ainsi que de la nature et de la portée de ses activités.

Le Conseil d'Administration d'Ixios Asset Management supervise l'établissement, la revue régulière et la mise en œuvre d'une Politique de Rémunération soutenant le développement de la société, respectant les cadres réglementaires et s'inscrivant dans les bonnes pratiques.

La Politique de Rémunération ainsi définie est mise en œuvre par la Direction des Ressources Humaines, sous la responsabilité du Directeur Général, et conformément aux principes arrêtés par le Conseil d'Administration.

La politique de rémunération est revue annuellement. La politique de rémunération de la société de gestion, décrivant la façon dont les rémunérations et avantages sont calculés est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion, ainsi que sur son site internet www.ixios-am.com.

Rémunérations versées sur l'exercice

en k€			
Exercice 2024	Ensemble du Personnel	Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil de risque	Autre personnel identifié
Rémunérations Fixes	748	650	-
Rémunérations Variables	68	46	-
Total des rémunérations	818	696	-
Effectif total	6	4	-

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

1/ Mentions liées au règlement SFDR :

- Article 8 : Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR. »

- Le pourcentage de sociétés couvertes par la procédure de filtrage au regard des critères extra-financiers, dans lesquelles le compartiment a investi s'élève à minimum 90 %.

Au 30/06/2025, les indicateurs ESG du fonds et en comparaison ceux de son univers d'investissement étaient les suivants :

2/ Mentions liées au règlement Taxonomie :

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La SICAV a choisi la méthode de l'engagement concernant le calcul du risque global.

COMPTES ANNUELS

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

BILAN

Actif

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	14 428 426,22	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	14 428 426,22	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	78 503,00	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	78 503,00	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	14 506 929,22	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	174 898,00	-
Comptes financiers	509 648,19	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	684 546,19	-
Total Actif I + II	15 191 475,41	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN

Passif

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	13 719 275,13	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	923 915,62	-
Capitaux propres I	14 643 190,75	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	378 735,17	-
Concours bancaires	169 549,49	-
Sous-total autres passifs IV	548 284,66	-
Total Passifs: I + II + III + IV	15 191 475,41	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTE DE RÉSULTAT

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	147 722,84	-
Produits sur obligations	2 124,92	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	11 953,34	-
Sous-total Produits sur opérations financières	161 801,10	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-1 786,22	-
Sous-total charges sur opérations financières	-1 786,22	-
Total Revenus financiers nets (A)	160 014,88	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-109 833,67	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-69 427,48	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-179 261,15	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation	-19 246,27	-
C = A - B		
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-3 929,01	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-23 175,28	-

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	850 445,11	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-38 721,66	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	811 723,45	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	59 384,93	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	871 108,38	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-152 659,41	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-26,77	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-152 686,18	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	228 668,70	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	75 982,52	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	923 915,62	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ANNEXE

An abstract graphic consisting of several overlapping, flowing blue shapes that originate from the bottom left and sweep upwards and to the right, filling the lower half of the page. The shapes are in various shades of blue, creating a sense of movement and depth.

STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion :

Ixios Special Situations est un compartiment recherchant la performance à long terme de stratégies événementielles et des situations d'entreprise particulières sur les actions et les obligations émises par les entreprises des marchés développés.

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annuelle égale 8,35% pour la classe F, 8% pour la classe I et 7,35% pour la classe P sur une période d'investissement de 5 ans après prise en compte des frais courants.

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en EUR	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
Actif net total	14 643 190,75	9 873 287,64	13 322 605,67	25 194 091,39	49 254 743,49

Exprimés en EUR	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
PART F					
FR0013514270					
Nombre de parts ou actions	3 465,125	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire	1 037,87	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	18,78	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
PART I					
FR0013514296					
Nombre de parts ou actions	7 757,661	7 499,047	7 775,723	6 975,323	12 720,123
Valeur liquidative unitaire	1 407,37	1 306,17	1 246,22	1 215,58	1 282,25
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	99,95	-103,93	-9,91	207,37	-34,55

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
PART P					
FR0013514304					
Nombre de parts ou actions	107,848	69,553	839,773	3 390,849	5 290,654
Valeur liquidative unitaire	1 194,73	1 124,11	1 079,44	1 059,26	1 123,44
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	69,31	-96,73	-15,30	174,71	-6,98

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

- Les actions sont valorisées au cours de clôture du jour de valorisation.
- Les titres créances négociables (TCN) dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.
- Les TCN dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.
- Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
- Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.
- Obligations et obligations convertibles : la récupération des cours des obligations est alimentée par un fournisseur de données

spécialisé ou d'un agent de calcul de référence, calculée à partir de prix de contributeurs externes au jour de la Valeur Liquidative. Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du Président de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

Les contrats :

- Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.
- La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en dollars US multiplié par le nombre de contrats.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du Président de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Modalités pratiques

Les actions sont évaluées sur la base des cours de clôture du jour de valorisation issus des bases de données Bloomberg éventuellement complétées par d'autres sources de données (Reuters...).

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion.

Pour les compartiments dont la devise de référence est l'USD, les valeurs non cotées en USD sont converties en contre-valeur USD suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : Reuters).

Pour les compartiments dont la devise de référence est l'EUR, les valeurs non cotées en EUR sont converties en contre-valeur EUR suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : Reuters).

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation des sommes distribuables.

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	9 873 287,64	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	8 273 907,28	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-4 143 823,08	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-19 246,27	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	811 723,45	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-152 686,18	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments***	***27,91	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	14 643 190,75	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement

*** soultes de fusion du 28/12/24

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

PART F

FR0013514270	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	3 786,875	3 786 875,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-321,75	-317 021,58
Solde net des souscriptions/rachats	3 465,125	3 469 853,42

PART F

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

PART I

FR0013514296	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	2 988,625	4 193 063,02
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 730,011	-3 570 081,29
Solde net des souscriptions/rachats	258,614	622 981,73

PART I

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

PART P

FR0013514304	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	265,706	293 969,26
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-227,411	-256 720,21
Solde net des souscriptions/rachats	38,295	37 249,05

PART P

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action EUR	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0013514270	PART F	Capitalisable	EUR	3 596 369,85	3 465,125	1 037,87
FR0013514296	PART I	Capitalisable	EUR	10 917 971,63	7 757,661	1 407,37
FR0013514304	PART P	Capitalisable	EUR	128 849,27	107,848	1 194,73

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Canada+/-	États-Unis+/-	Australie+/-	Marshall, îles +/-	Royaume-Uni +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	14 428,43	4 533,77	1 933,12	1 530,65	1 462,55	1 237,26
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	14 428,43	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Luxembourg	45,98	-	-	45,98	-	45,98
Belgique	32,52	32,52	-	-	-	32,52
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	78,50	32,52	-	45,98	-	78,50

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation par nature de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	509,65	-	-	-	509,65
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-169,55	-	-	-	-169,55
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	340,10

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*) ventilation par maturité

	Ventilation par durée résiduelle						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	509,65	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-169,55	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	340,10	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	CAD+/-	GBP+/-	AUD+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	6 660,09	3 845,79	909,62	796,65	574,35
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	0,40	173,06	-	-	-
Comptes financiers	4,92	-	16,83	-	3,64
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-147,17	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-169,55	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	6 518,24	3 849,30	926,45	796,65	577,99

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	78,50
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	78,50

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	30/06/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	5 316,26
Achat à règlement différé de devise	169 581,74
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers	-
Total des créances	174 898,00
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-147 174,31
Frais de gestion	- 62 100,78
Dépôts de garantie	-
Vente à règlement différé de devise	169 460,08
Autres débiteurs divers	-
Total des dettes	-378 735,17
Total des créances et dettes	-203 837,17

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	Action F 1% TTC
		Action I 1,35% TTC
		Action P 2,00% TTC
Frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, valorisateur...)	Actif net	0,2% maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	L'OPCVM pouvant être investi en part ou actions d'OPCVM, des frais indirects pourront être prélevés. Ces frais seront au maximum de 0,1%TTC.
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Actions F 15% maximum de la surperformance positive au-delà du seuil de 8,35% de performance annuelle calendaire
		Actions I 15% maximum de la surperformance positive au-delà du seuil de 8% de performance annuelle calendaire
Commission de surperformance	Actif net	Actions P 15% maximum de la surperformance positive au-delà du seuil de 7,35% de performance annuelle calendaire

Modalité de calcul de la commission de surperformance

Période d'observation et fréquence de cristallisation

La période d'observation correspond à l'exercice comptable de la SICAV.

La fréquence de cristallisation est la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée, le cas échéant, doit être payée à la société de gestion. Cette cristallisation intervient une fois par an à l'issue de la période d'observation.

Pour les classes d'actions lancées en cours d'exercice la première période d'observation court du lancement de la classe à la clôture du prochain exercice comptable du fonds.

Période de référence de la performance

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sousperformance (ou performance négative) passée. Cette période est fixée à 5 ans.

A titre d'information, la date de départ de la première période de référence est le 1er octobre 2023.

Indicateur de référence

8,35% de performance annuelle calendaire pour les actions F;

8% de performance annuelle calendaire pour les actions I ;

7,35% de performance annuelle calendaire pour les actions P;

Méthode de calcul

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative.
- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif de la classe d'action correspondante et avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'Indicateur de Référence, sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que la classe d'actions (ci-après l'« Actif de référence »).
- En cas de surperformance des classes d'actions par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables représentera 15% TTC de la différence entre la performance des classes d'actions du fonds et la performance de l'Actif de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.
- En cas de sous-performance classes d'actions par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision selon le même taux à hauteur de la dotation existante.
- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront peut-être perçus en cours d'exercice

Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage

En cas de surperformance de la classe d'actions du fonds à l'issue de la période de d'observation, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période d'observation démarre.

En cas de sous-performance de la classe d'actions par rapport à son Indicateur de Référence à l'issue de la période d'observation, aucune commission n'est perçue et la période d'observation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. Les périodes d'observation successives peuvent ainsi être allongées jusqu'à 5 ans (période de référence). Au-delà, si des sous-performances résiduelles n'ont pas été rattrapées, alors elles sont abandonnées.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs d'actions du fonds.

PART F

FR0013514270	30/06/2025
Frais fixes	21 314,46
Frais fixes en % actuel	1,20
Frais variables	1 502,34
Frais variables en % actuel	0,08
Rétrocessions de frais de gestion	-

PART I

FR0013514296	30/06/2025
Frais fixes	151 530,67
Frais fixes en % actuel	1,55
Frais variables	29,78
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	-

PART P

FR0013514304	30/06/2025
Frais fixes	3 549,51
Frais fixes en % actuel	2,20
Frais variables	1 334,39
Frais variables en % actuel	0,83
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	30/06/2025
	-	-	-
Total			-

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-23 175,28	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-23 175,28	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-23 175,28	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART F

FR0013514270	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	6 326,88	-
Total	6 326,88	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART I

FR0013514296	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-27 434,30	-
Total	-27 434,30	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART P

FR0013514304	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-2 067,86	-
Total	-2 067,86	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	871 108,38	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	871 108,38	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	871 108,38	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART F

FR0013514270	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	58 774,35	-
Total	58 774,35	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART I

FR0013514296	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	802 791,34	-
Total	802 791,34	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART P

FR0013514304	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	9 542,69	-
Total	9 542,69	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			14 428 426,22	98,53
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			14 428 426,22	98,53
Activités minières générales			3 035 474,58	20,73
ANGLO AMERICAN PLC	GBP	4 204	105 517,16	0,72
BLACKART SILVER CORP	CAD	280 000	86 530,36	0,59
FARADAY COPPER CORP	CAD	309 410	175 784,67	1,20
FIREFLY METALS LTD	CAD	93 750	54 432,65	0,37
FIREFLY METALS LTD	AUD	98 922	57 437,33	0,39
HUBBAY MINERALS INC	CAD	51 772	467 055,03	3,19
IMERYS SA	EUR	4 193	117 152,42	0,80
K92 MINING RG	CAD	4 024	38 588,19	0,26
MAC COPPER LIMITED	USD	30 911	318 366,05	2,18
MERIDIAN MINING UK SOCIETAS	CAD	360 000	177 555,80	1,21
PILBARA MINERALS LTD	AUD	29 125	21 707,77	0,15
ROBEX RESOURCES INC WARRANT 26/06/2026	CAD	46 083	24 454,85	0,17
SIGMA LITHIUM CORPORATION	USD	8 487	32 535,25	0,22
SKEENA RESOURCES LIMITED	USD	45 716	620 009,98	4,24
SOLARIS RESOURCES INC	CAD	70 408	274 291,19	1,87
THESIS GOLD INC	CAD	10 392	7 006,94	0,05
TOLU MINERALS LIMITED	AUD	112 500	54 643,66	0,37
VIZSLA SILVER CORP	CAD	65 750	165 016,39	1,13
WESTGOLD RESOURCES LTD	AUD	148 153	237 388,89	1,62
Construction individuelle			355 016,65	2,42
HOVNANIAN ENTERPRISES INC A	USD	3 986	355 016,65	2,42
Cuivre			271 756,65	1,86
ERO COPPER CORP	CAD	7 715	110 781,96	0,76
FIRST QUANTUM MINERALS LTD	CAD	10 659	160 974,69	1,10
Équipements et services pétroliers			969 355,20	6,62
FORACO INTERNATIONAL	CAD	186 846	219 304,19	1,50
JOHN WOOD GROUP	GBP	269 990	58 120,66	0,40
NABORS INDUSTRIES LTD	USD	4 235	101 090,17	0,69
SEDARILL LTD	USD	6 220	139 093,58	0,95
TGS-NOPEC GEOPHYSICAL	NOK	23 267	168 346,68	1,15
VALARIS LTD	USD	7 900	283 399,92	1,93

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Expert en finance			150 085,00	1,02
ALLFUNDS GROUP PLC	EUR	23 090	150 085,00	1,02
Exploration et production			1 271 265,87	8,68
CARNARVON PETROL	AUD	268 071	15 714,74	0,11
GRAN TIERRA ENERGY INC	USD	38 233	155 361,77	1,06
HARBOUR ENERGY PLC	GBP	326 190	745 979,70	5,09
VERMILION ENERGY TR	CAD	57 078	354 209,66	2,42
Fer et acier			146 968,28	1,00
ALGOMA STEEL GRP INC	USD	25 039	146 968,28	1,00
Forage offshore et autres services			185 182,98	1,26
KOSMOS ENERGY LTD	USD	126 382	185 182,98	1,26
Fournitures médicales			236 287,80	1,61
GERRESHEIMER AG	EUR	4 935	236 287,80	1,61
Habillement et accessoires			520 601,80	3,56
CAPRI HOLDINGS LTD	USD	12 435	187 502,24	1,28
SMCP SAS	EUR	77 827	333 099,56	2,28
Hôtels			76 195,26	0,52
PIERRE ET VACANCES WARRANT 22/02/2027	EUR	220 537	13 232,22	0,09
PIERRE ET VACANCES WARRANT ON PIERRE ET VACANCES 14/09/2027	EUR	149 912	62 963,04	0,43
Internet			213 335,25	1,46
NEBIUS GROUP N.V.	USD	4 526	213 335,25	1,46
Métaux non ferreux			1 147 346,83	7,84
ALPHAMIN RESOURCES CORP	CAD	377 716	202 800,54	1,39
PRIME MINING CORP	CAD	98 922	132 163,62	0,90
URANIUM ENERGY	USD	46 578	269 821,87	1,84
URANIUM ROYALTY CORP	USD	254 754	542 560,80	3,71
Mines aurifères			1 130 400,80	7,72
ATEX RESOURCES INC	CAD	141 599	198 906,04	1,36
FOUNDERS METALS INC	CAD	70 000	180 053,07	1,23
G MINING VENTURES CORP	CAD	27 635	306 758,42	2,09
KORYX COPPER INC	CAD	49 500	34 921,18	0,24
MEEKA METALS LIMITED	AUD	1 800 000	145 716,44	1,00
PREDICTIVE DISCOVERY LTD	AUD	594 999	127 892,48	0,87
TURACO GOLD LTD	AUD	541 935	136 153,17	0,93
Participation et promotion immobilières			368 383,00	2,52
AROUNDTOWN REIT	EUR	118 375	368 383,00	2,52
Pharmacie			236 884,08	1,62
GRIFOLS SA	EUR	31 128	236 884,08	1,62
Platine et métaux précieux			237 986,89	1,62
AYA GOLD AND SILVER INC	CAD	31 118	237 986,89	1,62

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Services d'appui professionnels			123 826,56	0,85
AZELIS GROUP NV	EUR	9 152	123 826,56	0,85
Services de transport			354 871,58	2,42
HOEGH AUTOLINERS SA	NOK	30 076	225 714,63	1,54
INTERNATIONAL SEAWAYS INC	USD	4 156	129 156,95	0,88
Services informatiques			679 565,11	4,64
IREN LIMITED	USD	54 750	679 565,11	4,64
Sociétés civiles de placement immobilier			644 721,11	4,40
DIGITALBRIDGE GROUP INC REIT	USD	54 874	483 831,75	3,30
HUDSON PACIFIC PROPERTIES REIT	USD	68 927	160 889,36	1,10
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			190 759,11	1,30
STRATHCONA RESOURCES	CAD	10 168	190 759,11	1,30
Transport maritime			1 513 685,82	10,34
ARDMORE SHIPPING CORP	USD	28 023	229 178,17	1,57
GOLDEN OCEAN GROUP LTD	NOK	28 652	180 295,31	1,23
IMPERIAL PETROLEUM INC	USD	172 467	452 526,61	3,09
NAVIOS MARITIME PARTNERS LP	USD	15 740	505 246,16	3,45
SCORPIO TANKERS INC	USD	4 393	146 439,57	1,00
Transport par camions			323 011,92	2,21
FORWARD AIR CORP	USD	15 451	323 011,92	2,21
Activités minières générales			-	-
BLACKROCK SILVER WARRANT 30/01/27	CAD	140 000	-	-
Platine et métaux précieux			45 458,09	0,31
VIZSLA ROYALTIES CORP	CAD	31 250	45 458,09	0,31
Obligations			78 503,00	0,54
Obligations convertibles en actions négociées sur un marché réglementé			78 503,00	0,54
Pharmacie			32 520,00	0,22
MITHRA PHARMACEUTICALS CV 4.25% 17/12/2025 DEFAULTED	EUR	600 000	32 520,00	0,22
Services financiers			45 983,00	0,32
EUROPEAN TOPSOHO SARL 4% CV DEFAULTED	EUR	100 000	45 983,00	0,32
Total			14 506 929,22	99,07

INVENTAIRES DES IFT *(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)*

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan

Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	14 506 929,22
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	684 546,19
Autres passifs (-)	-548 284,66
Total = actif net	14 643 190,75

COMPTES ANNUELS AU 28/06/2024

An abstract graphic consisting of several overlapping, flowing blue shapes that originate from the bottom left and sweep upwards and to the right, filling the lower half of the page. The shapes are in various shades of blue, creating a sense of movement and depth.

BILANactif

28.06.2024

30.06.2023

Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	9 768 993,11	12 451 978,40
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	9 477 489,36	10 123 075,51
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	291 503,75	2 328 902,89
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	795 561,78	39 583,01
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	795 561,78	39 583,01
Comptes financiers	94 992,29	876 856,56
Liquidités	94 992,29	876 856,56
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	10 659 547,18	13 368 417,97

BILAN passif

	28.06.2024	30.06.2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	10 659 413,96	13 417 252,74
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-866 843,01	-366 390,15
• Résultat de l'exercice	80 716,69	271 743,08
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	9 873 287,64	13 322 605,67
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	786 259,54	35 335,20
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	786 259,54	35 335,20
Comptes financiers	-	10 477,10
Concours bancaires courants	-	10 477,10
Emprunts	-	-
Total du passif	10 659 547,18	13 368 417,97

HORS-bilan

28.06.2024

30.06.2023

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	28.06.2024	30.06.2023
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	5 612,46	6 815,53
• Produits sur actions et valeurs assimilées	242 142,38	402 727,28
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	26 553,86	129 667,64
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	274 308,70	539 210,45
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-1 448,09	-8 665,39
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-1 448,09	-8 665,39
Résultat sur opérations financières (I - II)	272 860,61	530 545,06
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-170 922,09	-239 082,31
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	101 938,52	291 462,75
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-21 221,83	-19 719,67
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	80 716,69	271 743,08

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation des actifs

Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

- Les actions sont valorisées au cours de clôture du jour de valorisation.
- Les titres créances négociables (TCN) dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.
- Les TCN dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.
- Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
- Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.
- Obligations et obligations convertibles : la récupération des cours des obligations est alimentée par un fournisseur de données spécialisé ou d'un agent de calcul de référence, calculée à partir de prix de contributeurs externes au jour de la Valeur Liquidative.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du Président de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

Les contrats :

- Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.
- La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en dollars US multiplié par le nombre de contrats.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du Président de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Modalités pratiques

Les actions sont évaluées sur la base des cours de clôture du jour de valorisation issus des bases de données Bloomberg éventuellement complétées par d'autres sources de données (Reuters...).

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion.

Pour les compartiments dont la devise de référence est l'USD, les valeurs non cotées en USD sont converties en contre-valeur USD suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : Reuters).

Pour les compartiments dont la devise de référence est l'EUR, les valeurs non cotées en EUR sont converties en contre-valeur EUR suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : Reuters).

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Méthode de comptabilisation

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du coupon encaissé.

Les frais de négociation sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de la SICAV et ne sont donc pas additionnés au prix de revient des valeurs mobilières (frais exclus).

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	Action F 1% TTC
		Action F Prime 0.80% TTC
		Action I 1,35% TTC
		Action P 2,00% TTC
Frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, valorisateur...)	Actif net	0,2% maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	L'OPCVM pouvant être investi en part ou actions d'OPCVM, des frais indirects pourront être prélevés. Ces frais seront au maximum de 0,1%TTC.
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Actions F et F - Prime 15% maximum de la surperformance positive au-delà du seuil de 8,55% de performance annuelle calendaire
		Actions I 15% maximum de la surperformance positive au-delà du seuil de 8% de performance annuelle calendaire

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Commission de surperformance	Actif net	Actions P 15% maximum de la surperformance positive au-delà du seuil de 7,35% de performance annuelle calendaire

Modalité de calcul de la commission de surperformance

Période d'observation et fréquence de cristallisation

La période d'observation correspond à l'exercice comptable de la SICAV.

La fréquence de cristallisation est la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée, le cas échéant, doit être payée à la société de gestion. Cette cristallisation intervient une fois par an à l'issue de la période d'observation.

Pour les classes d'actions lancées en cours d'exercice la première période d'observation court du lancement de la classe à la clôture du prochain exercice comptable du fonds.

Période de référence de la performance

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sousperformance (ou performance négative) passée. Cette période est fixée à 5 ans.

A titre d'information, la date de départ de la première période de référence est le 1er octobre 2023.

Indicateur de référence

- 8,55% de performance annuelle calendaire pour les actions F-Prime ;
- 8,35% de performance annuelle calendaire pour les actions F ;
- 8% de performance annuelle calendaire pour les actions I ;
- 7,35% de performance annuelle calendaire pour les actions P ;

Méthode de calcul

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative.
- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif de la classe d'action correspondante et avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'Indicateur de Référence, sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que la classe d'actions (ci-après l'« Actif de référence »).
- En cas de surperformance des classes d'actions par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables représentera 15% TTC de la différence entre la performance des classes d'actions du fonds et la performance de l'Actif de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.
- En cas de sous-performance classes d'actions par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision selon le même taux à hauteur de la dotation existante.
- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus en cours d'exercice.

Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage

En cas de surperformance de la classe d'actions du fonds à l'issue de la période de d'observation, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période d'observation démarre.

En cas de sous-performance de la classe d'actions par rapport à son Indicateur de Référence à l'issue de la période d'observation, aucune commission n'est perçue et la période d'observation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. Les périodes d'observation successives peuvent ainsi être allongées jusqu'à 5 ans (période de référence). Au-delà, si des sous-performances résiduelles n'ont pas été rattrapées, alors elles sont abandonnées.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs d'actions du fonds.

Devise de comptabilité

EUR.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action F	Capitalisation	Capitalisation
Action F Prime	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action P	Capitalisation	Capitalisation



	28.06.2024	30.06.2023
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	13 322 605,67	25 194 091,39
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	1 170 562,43	4 263 164,63
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-5 066 280,07	-16 264 685,16
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 095 058,88	3 085 444,15
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 032 962,27	-4 053 381,21
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-43 821,70	-46 158,30
Différences de change	92 700,89	-294 988,66
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	1 233 485,29	1 147 656,08
- Différence d'estimation exercice N	-1 620 287,63	-2 853 772,92
- Différence d'estimation exercice N-1	-2 853 772,92	-4 001 429,00
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	101 938,52	291 462,75
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	9 873 287,64	13 322 605,67

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	291 503,75	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	291 503,75	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	94 992,29
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	58 158,00	200 968,25	32 377,50
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	94 992,29	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	CAD	GBP	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	2 721 675,39	1 489 641,49	911 425,97	448 307,12
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	5 942,26	294 586,02	325 747,74	-
Comptes financiers	5 588,31	1 176,99	-	2 208,36
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	265 419,19	325 027,35	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	795 561,78
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Achats reglements differes	467 713,56
Ventes reglements differes	316 806,59
Coupons a recevoir	11 041,63
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	786 259,54
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Ventes reglements differes	467 736,00
Achats reglements differes	265 419,19
Frais provisionnes	53 104,35
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action F Prime / FR0014001KX3	-	-	2 500	2 703 000,00
Action I / FR0013514296	918,297	1 160 460,83	1 194,973	1 511 793,88
Action P / FR0013514304	9	10 101,60	779,22	851 486,19
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action F Prime / FR0014001KX3		-		-
Action I / FR0013514296		-		-
Action P / FR0013514304		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action F Prime / FR0014001KX3		-		-
Action I / FR0013514296		-		-
Action P / FR0013514304		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action F Prime / FR0014001KX3		-		-
Action I / FR0013514296		-		-
Action P / FR0013514304		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen

Catégorie d'action :	%
Action F Prime / FR0014001KX3	1,00
Action I / FR0013514296	1,54
Action P / FR0013514304	2,19

Commission de surperformance (frais variables) : % et montant des frais de l'exercice

Catégorie d'action :	%	Montant
Action F Prime / FR0014001KX3	-	-
Action I / FR0013514296	-	-
Action P / FR0013514304	-	-

Rétrocession de frais de gestion :

- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....néant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- | | |
|--|---|
| - Instruments financiers reçus en pension (livrée) | - |
| - Autres opérations temporaires | - |

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- | | |
|---------------------------------|---|
| - actions | - |
| - obligations | - |
| - titres de créances | - |
| - autres instruments financiers | - |

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- | | |
|---------------------------------|---|
| - actions | - |
| - obligations | - |
| - titres de créances | - |
| - autres instruments financiers | - |

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- | | |
|---------------------------------|---|
| - opc | - |
| - autres instruments financiers | - |

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	28.06.2024	30.06.2023
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	80 716,69	271 743,08
Total	80 716,69	271 743,08

Action F Prime / FR0014001KX3	28.06.2024	30.06.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	69 635,74
Total	-	69 635,74
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action I / FR0013514296	28.06.2024	30.06.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	80 564,71	189 764,98
Total	80 564,71	189 764,98
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action P / FR0013514304	28.06.2024	30.06.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	151,98	12 342,36
Total	151,98	12 342,36
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes
(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	28.06.2024	30.06.2023
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-866 843,01	-366 390,15
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-866 843,01	-366 390,15

Action F Prime / FR0014001KX3	28.06.2024	30.06.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-74 353,76
Total	-	-74 353,76
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action I / FR0013514296	28.06.2024	30.06.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-859 962,54	-266 837,33
Total	-859 962,54	-266 837,33
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action P / FR0013514304	28.06.2024	30.06.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-6 880,47	-25 199,06
Total	-6 880,47	-25 199,06
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la Sicav au cours des 5 derniers exercices

Date de création de la Sicav : 15 octobre 2020

Devise					
EUR	28.06.2024	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	-
Actif net	9 873 287,64	13 322 605,67	25 194 091,39	49 254 743,49	-

Action F Prime / FR0014001KX3	Devise de l'action et de la valeur liquidative : -				
	28.06.2024	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	-
Nombre d'actions en circulation	-	2 500	12 413,085	24 288,085	-
Valeur liquidative	-	1 090,34	1 057,20	1 111,67	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-1,88	184,45	7,42	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I / FR0013514296	Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR				
	28.06.2024	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	-
Nombre d'actions en circulation	7 499,047	7 775,723	6 975,323	12 720,123	-
Valeur liquidative	1 306,17	1 246,22	1 215,58	1 282,25	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-103,93	-9,91	207,37	-34,55	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action P / FR0013514304		Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR			
	28.06.2024	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	-
Nombre d'actions en circulation	69,553	839,773	3 390,849	5 290,654	-
Valeur liquidative	1 124,11	1 079,44	1 059,26	1 123,44	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-96,73	-15,30	174,71	-6,98	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 28.06.2024

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
US0138721065	ALCOA CORP	PROPRE	1 453,00	53 930,80	USD	0,55
US01609W1027	ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	PROPRE	2 931,00	196 904,13	USD	1,99
GB00BNTJ3546	ALLFUNDS GROUP PLC	PROPRE	36 218,00	189 782,32	EUR	1,92
US02156K1034	ALTICE USA INC	PROPRE	12 917,00	24 586,59	USD	0,25
GB00B1XZS820	ANGLO AMERICAN PLC	PROPRE	1 043,00	30 778,86	GBP	0,31
US03743Q1085	APA CORPORATION	PROPRE	5 094,00	139 927,56	USD	1,42
LU1673108939	AROWNTOWN REIT	PROPRE	129 565,00	254 660,01	EUR	2,58
FR0013258662	AYVENS	PROPRE	14 655,00	79 356,83	EUR	0,80
BE0974400328	AZELIS GROUP NV	PROPRE	9 152,00	153 387,52	EUR	1,55
JE00BG6L7297	BOOHOO GROUP PLC	PROPRE	63 329,00	25 694,62	GBP	0,26
GB00B23K0M20	CAPITA	PROPRE	380 440,00	60 576,05	GBP	0,61
VGG1890L1076	CAPRI HOLDINGS LTD	PROPRE	2 545,00	78 552,46	USD	0,80
ES0105066007	CELLNEX TELECOM S.A.	PROPRE	2 939,00	89 257,43	EUR	0,90
US17888H1032	CIVITAS RESOURCES INC	PROPRE	835,00	53 757,87	USD	0,54
US20854L1089	CONSOL ENERGY INC	PROPRE	1 357,00	129 185,64	USD	1,31
DE0006062144	COVESTRO AG	PROPRE	13 530,00	741 444,00	EUR	7,51
US25179M1036	DEVON ENERGY CORPORATION	PROPRE	1 026,00	45 376,63	USD	0,46
US2561631068	DOCUSIGN INC	PROPRE	5 191,00	259 126,20	USD	2,62
GB00BL6NGV24	DR MARTENS PLC	PROPRE	77 727,00	68 481,54	GBP	0,69
FR0000035818	ESKER	PROPRE	415,00	72 915,50	EUR	0,74
FR0014005DA7	EXCLUSIVE NETWORKS	PROPRE	5 341,00	100 731,26	EUR	1,02
IT0004967292	FABBRICA ITALIANA LAPIS ED AFFINI SPA	PROPRE	17 147,00	147 121,26	EUR	1,49
FR0000062234	FINANCIERE DE L'ODET	PROPRE	111,00	144 744,00	EUR	1,47
CA3359341052	FIRST QUANTUM MINERALS LTD	PROPRE	5 801,00	70 843,76	CAD	0,72
FR0000121147	FORVIA	PROPRE	5 718,00	63 212,49	EUR	0,64

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0010533075	GETLINK SE	PROPRE	9 281,00	143 391,45	EUR	1,45
BMG396372051	GOLDEN OCEAN GROUP LTD	PROPRE	5 020,00	65 062,26	NOK	0,66
ES0171996095	GRIFOLS SA	PROPRE	7 383,00	42 156,93	EUR	0,43
GB00BK7YQK64	HAMMERSON PLC REIT	PROPRE	488 675,00	159 654,40	GBP	1,62
GB00BMBVGQ36	HARBOUR ENERGY PLC	PROPRE	46 694,00	171 663,86	GBP	1,74
US4435731009	HUBSPOT INC	PROPRE	268,00	147 481,89	USD	1,49
CA4436281022	HUDBAY MINERALS INC	PROPRE	26 330,00	222 266,82	CAD	2,25
US4440971095	HUDSON PACIFIC PROPERTIES REIT	PROPRE	19 579,00	87 870,30	USD	0,89
IT0005090300	INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE SPA	PROPRE	23 205,00	226 248,75	EUR	2,29
US4606901001	INTERPUBLIC GROUP OF COS INC	PROPRE	8 601,00	233 452,85	USD	2,36
GB00B5N0P849	JOHN WOOD GROUP	PROPRE	50 836,00	123 634,88	GBP	1,25
SE0012323715	KARNOV GROUP AB	PROPRE	13 635,00	85 053,57	SEK	0,86
DE000LEG1110	LEG IMMOBILIEN SE	PROPRE	1 877,00	143 140,02	EUR	1,45
US55616P1049	MACY S STORE	PROPRE	10 975,00	196 613,02	USD	1,99
IT0004931058	MAIRE SPA	PROPRE	8 692,00	67 276,08	EUR	0,68
IS000000038A	MAREL HF	PROPRE	40 634,00	134 092,20	EUR	1,36
MHY622674098	NAVIOS MARITIME PARTNERS LP	PROPRE	2 593,00	123 462,37	USD	1,25
CA68828L1004	OSINO RESOURCES CORP	PROPRE	281 650,00	338 006,89	CAD	3,42
US69553P1003	PAGERDUTY INC	PROPRE	9 024,00	193 067,71	USD	1,96
FR0000073041	PIERRE & VACANCES	PROPRE	113 968,00	143 371,74	EUR	1,45
AU000000PLS0	PILBARA MINERALS LTD	PROPRE	29 125,00	55 716,44	AUD	0,56
NL0015001WM6	QIAGEN NV	PROPRE	2 512,00	96 837,60	EUR	0,98
US7534221046	RAPID7 INC	PROPRE	3 442,00	138 836,17	USD	1,41
CA76131P1062	REUNION GOLD CORPORATION	PROPRE	626 394,00	294 713,35	CAD	2,98
AU000000RXM4	REX MINERALS LTD	PROPRE	200 000,00	32 402,79	AUD	0,33
CA76125Y6001	ROBEX RESOURCES INC	PROPRE	46 083,00	90 811,68	CAD	0,92
IT0005495657	SAIPEM SPA	PROPRE	73 091,00	174 833,67	EUR	1,77
MHY7542C1306	SCORPIO TANKERS INC	PROPRE	2 122,00	160 949,27	USD	1,63
CA8265991023	SIGMA LITHIUM CORPORATION	PROPRE	6 921,00	77 685,68	USD	0,79
FR0013214145	SMCP SAS	PROPRE	57 150,00	106 299,00	EUR	1,08

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
GB0008220112	SMITH (DS) PLC	PROPRE	8 461,00	42 013,10	GBP	0,43
CH0496451508	SOFTWARE ONE HOLDING LTD	PROPRE	11 971,00	210 072,06	CHF	2,13
CA8585221051	STELCO HOLDINGS INC	PROPRE	4 622,00	117 145,50	CAD	1,19
CA8629521086	STRATHCONA RESOURCES	PROPRE	8 937,00	196 406,20	CAD	1,99
CA878742204N	TECK RESOURCES B USD	PROPRE	6 407,00	286 349,71	USD	2,90
GB00BJDQQ870	THE WATCHES OF SWITZERLAND GROUP LIMITED	PROPRE	20 113,00	98 210,56	GBP	0,99
CA8910546032	TOREX GOLD RESOURCES INC	PROPRE	10 291,00	148 763,56	CAD	1,51
DE000TUAG505	TUI AG	PROPRE	22 745,00	150 207,98	EUR	1,52
FR0013506730	VALLOUREC SA	PROPRE	6 948,00	101 753,46	EUR	1,03
FR0000127771	VIVENDI	PROPRE	27 505,00	268 338,78	EUR	2,72
GB00BH4HKS39	VODAFONE GROUP	PROPRE	66 147,00	54 424,90	GBP	0,55
GB00BD6RF223	WATKIN JONES PLC	PROPRE	144 065,00	76 293,20	GBP	0,77
US46591M1099	YY INCORPORATION ADR	PROPRE	3 368,00	94 558,54	USD	0,96
Total Action				9 394 926,52		95,15
Obligation						
XS1882680645	EUROPEAN TOPSOHO SARL 4% CV DEFAULTED	PROPRE	100 000,00	32 377,50	EUR	0,33
FR0013286028	FIGEAC AERO CV 1.125% DIRTY 18/10/2028	PROPRE	9 442,00	200 968,25	EUR	2,04
BE6325746855	MITHRA PHARMACEUTICALS CV 4.25% 17/12/2025	PROPRE	600 000,00	58 158,00	EUR	0,59
Total Obligation				291 503,75		2,95
Warrant						
FR001400B4G1	PIERRE ET VACANCES WARRANT ON PIERRE ET VACANCES 14/09/2027	PROPRE	149 912,00	44 973,60	EUR	0,46
FR001400B4H9	PIERRE ET VACANCES WARRANT 22/02/2027	PROPRE	220 537,00	26 905,51	EUR	0,27
CA76125Y1390	ROBEX RESOURCES INC WARRANT 26/06/2026	PROPRE	46 083,00	10 683,73	CAD	0,11
Total Warrant				82 562,84		0,84
Total Valeurs mobilières				9 768 993,11		98,94
Liquidités						
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF TITRES CAD	PROPRE	-389 250,52	-265 419,19	CAD	-2,69
	ACH REGL DIFF DEV	PROPRE	432 025,13	294 586,02	CAD	2,98
	ACH REGL DIFF DEV	PROPRE	164 906,78	164 906,78	EUR	1,67
	ACH REGL DIFF DEV	PROPRE	6 969,97	8 220,76	GBP	0,08
	BANQUE AUD SGP	PROPRE	33,91	21,13	AUD	0,00

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE CAD SGP	PROPRE	1 726,11	1 176,99	CAD	0,01
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	85,14	88,41	CHF	0,00
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	5 177,09	694,22	DKK	0,01
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	86 018,63	86 018,63	EUR	0,87
	BANQUE NOK SGP	PROPRE	16 027,65	1 404,52	NOK	0,01
	BANQUE SEK SGP	PROPRE	0,93	0,08	SEK	0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	5 989,27	5 588,31	USD	0,06
	VTE DIFF TITRES GBP	PROPRE	268 604,47	316 806,59	GBP	3,21
	VTE REGL DIFF DEV	PROPRE	-142 708,65	-142 708,65	EUR	-1,45
	VTE REGL DIFF DEV	PROPRE	-275 574,44	-325 027,35	GBP	-3,29
Total BANQUE OU ATTENTE				146 357,25		1,48
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-477,44	-477,44	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-19 869,33	-19 869,33	EUR	-0,20
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-671,98	-671,98	EUR	-0,01
	PRFRAISDIVERS	PROPRE	-38 940,85	-38 940,85	EUR	-0,39
	PRN-1COMGESTFIN	PROPRE	-2 007,66	-2 007,66	EUR	-0,02
	PRN-1COMGESTFIN	PROPRE	-11 493,46	-11 493,46	EUR	-0,12
	PRN-1COMGESTFIN	PROPRE	-137,33	-137,33	EUR	-0,00
	PRN-1FRAISDIVERS	PROPRE	20 493,70	20 493,70	EUR	0,21
Total FRAIS DE GESTION				-53 104,35		-0,54
Total Liquidités				93 252,90		0,94
Coupons						
Action						
GB00BDHXPG30	ALFA FINL SOFT RG	ACHLIG	46 983,00	720,39	GBP	0,01
US01609W1027	ALIBABA GRP-ADR	ACHLIG	2 931,00	4 430,34	USD	0,04
BE0974400328	AZELIS GROUP NV	ACHLIG	9 152,00	1 402,36	EUR	0,01
US55616P1049	MACY S STORE	ACHLIG	10 975,00	1 511,92	USD	0,02
GB00BH4EUR39	VODAFONE GROUP	ACHLIG	66 147,00	2 976,62	EUR	0,03
Total Action				11 041,63		0,11
Total Coupons				11 041,63		0,11
Total IXIOS SPECIAL SITUATIONS				9 873 287,64		100,00

INFORMATIONS SFDR



IXIOS FUNDS – Compartiment IXIOS ENERGY METALS – Annexe SFDR Ex-Post

Dénomination du produit: IXIOS ENERGY METALS**Identifiant d'entité juridique:** 9695001EI21A7BME9I32

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable?

**Oui****Non**

☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : _ %

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : _ %

☐ Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de _ % d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

☒ Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le compartiment investit dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon la méthode ISR en intégrant de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E.S.G.) à la gestion financière.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

- Indicateurs environnementaux : politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, empreinte carbone, exposition des fournisseurs aux risques environnementaux, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.
- Indicateurs sociaux : nombre d'heures de formations par employés formés, fidélisation des employés (taux de rotation), lutte contre la discrimination (taux de féminisation, taux de salariés locaux),



IXIOS FUNDS – Compartiment IXIOS SPECIAL SITUATIONS – Annexe SFDR Ex-Post

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Non applicable

- **et par rapport aux périodes précédentes?**

Non applicable

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Non applicable

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Non applicable

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Ce produit ne prend pas en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

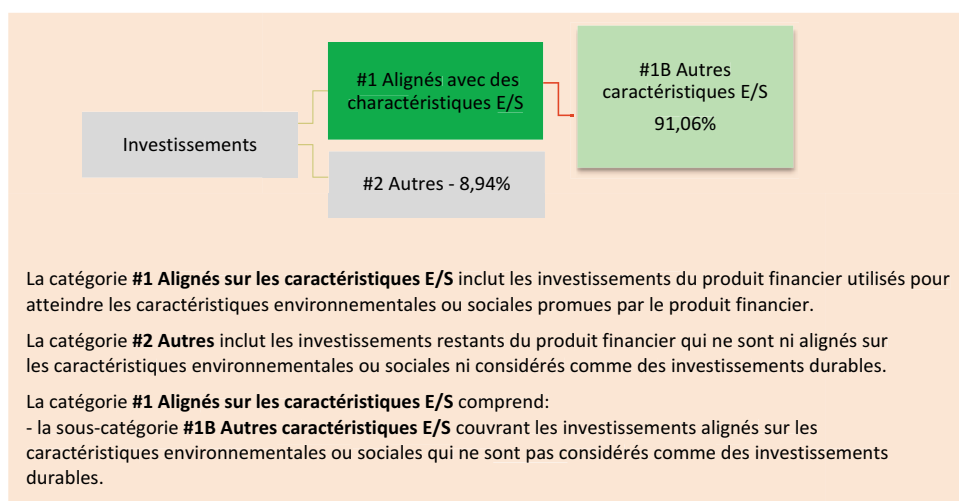
Nom de l'émetteur	Secteur	% des actifs	Pays
HARBOUR ENERGY PLC	Matières premières	5,09%	Royaume Uni
IREN LIMITED	Matières premières	4,64%	Australie
SKEENA RESOURCES LIMITED	Matières premières	4,23%	Canada
URANIUM ROYALTY CORP	Matières premières	3,71%	Canada
NAVIOS MARITIME PARTNERS LP	Matières premières	3,45%	Grèce



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Au 30/06/2025, IXIOS SPECIAL SITUATIONS a :

- 91,06% du total actif du fonds qui est constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (**#1 Aligné avec les caractéristiques E/S**)
- 8,94% du total actif du fonds qui appartient à la poche **#2 Autres**.

Le Fonds a donc respecté l'allocation d'actifs prévue : - Un minimum de 90% du total actif du fonds appartenant à la poche **#1 Aligné avec les caractéristiques E/S**. - Un maximum de 10% des investissements appartenant à la poche **#2 Autres**.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les principaux secteurs économiques des investissements réalisés sont :

Secteur	% actifs
Matières premières	42,58%
Energie	21,37%
Industrie	12,46%
Technologies de l'information	6,10 %
Immobilier	6,04 %



IXIOS FUNDS – Compartiment IXIOS SPECIAL SITUATIONS – Annexe SFDR Ex-Post

L'évaluation de la qualité de gouvernance de l'entreprise est indispensable afin de garantir la pérennité de l'entreprise et d'assurer la bonne performance sur les aspects environnementaux et sociaux.

Ainsi le pilier gouvernance représente 50% de la note global ESG.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Ixios Special Situations n'a pas réalisé d'investissements durables.



Le symbole

représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Ixios Special Situations n'a pas réalisé d'investissements durables.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Ixios Special Situations n'a pas réalisé d'investissements durables.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » sont :

- les investissements qui n'ont pas fait l'objet d'une notation ESG ;
- les liquidités (détenues à titre accessoire pour répondre à l'objectif de gestion).



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales

Le fonds Ixios Special Situations fait l'objet de contrôle continu des caractéristiques extra financières des investissements.

Il est ainsi contrôlé en pré-post trade :

- le taux de couverture par une notation ESG des investissements (90% minimum)
- aucune note ESG n'est inférieure à 1

Ces éléments sont vu comme des contraintes d'investissement au même titre que les ratios réglementaires.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par Ixios Special Situations.

IXIOS ENERGY METALS

COMPARTIMENT DE LA SICAV IXIOS FUNDS

EXERCICE CLOS LE : 30/06/2025

IXIOS ASSET MANAGEMENT



Commercialisateur	IXIOS ASSET MANAGEMENT 8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.
Société de gestion	IXIOS ASSET MANAGEMENT 8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE SA 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Centralisateur	SOCIETE GENERALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers – 92200 Neuilly sur Seine Représenté par Monsieur Frédéric Sellam.

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action S	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action P	Capitalisation	Capitalisation
Action I- EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action P- EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R – EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action I – CHF	Capitalisation	Capitalisation

Garantie :

Il est rappelé que ni le capital investi, ni le niveau de performance ne font l'objet de garantie ni de protection.

Objectif de gestion :

IXIOS ENERGY METALS est un compartiment recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les actions de sociétés productrices et minières de métaux non précieux. L'objectif du Compartiment est de surperformer l'indice MSCI ACWI Select Metals & Mining Producers ex Gold & Silver IMI (dividendes net réinvestis) sur une période d'investissement de 5 ans, après prise en compte des frais courants en investissant à hauteur de 90% au moins dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon une méthodologie de notation propriétaire par la prise en compte d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») visant à créer de la valeur durable...

Indicateur de référence :

La performance d'IXIOS ENERGY METALS pourra être comparée à l'indice MSCI ACWI Select Metals & Mining Producers ex Gold & Silver IMI. Il est calculé en USD, dividendes réinvestis et est publié par MSCI.

La gestion du Compartiment n'étant pas indiciaire, la performance du fonds pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

Conformément au Règlement Benchmark, l'Administrateur MSCI Limited de l'indice de référence MSCI ACWI Select Metals & Mining Producers ex Gold & Silver IMI est inscrit sur le Registre ESMA. Des informations sur l'indice sont disponibles sur le site <http://www.msci.com>.

Conformément au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement :

La stratégie d'investissement du Compartiment vise à constituer un portefeuille concentré en actions de sociétés productrices et minières de métaux non précieux.

La gestion d'IXIOS ENERGY METALS s'appuie sur une sélection discrétionnaire et rigoureuse de titres – « stock picking » - obtenue au travers de la mise en œuvre d'un processus d'investissement qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le compartiment investit.

Le compartiment investit dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon la méthode ISR en intégrant de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E.S.G.) à la gestion financière.

Au minimum 90% des titres en portefeuille ont obtenu une notation ESG par la société de gestion ou un de ses fournisseurs de données extra-financières.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

- Indicateurs environnementaux : politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, empreinte carbone, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.
- Indicateurs sociaux : nombre d'heures de formation par employés formés, fidélisation des employés (taux de rotation), lutte contre la discrimination (taux de féminisation, taux de salariés locaux),
- Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, nombre d'administrateurs indépendants, qualité/nature des actionnaires, taux de féminisation du conseil d'administration.

Le processus d'investissement ESG appliqué se fonde sur l'univers des sociétés cotées du secteur minier via la base de données de Bloomberg, avec une capitalisation boursière supérieure à 50 millions d'USD, soit environ 1,300 valeurs. Ensuite, Nous appliquons notre premier filtre basé sur l'intensité de leur empreinte carbone en excluant les sociétés exposées à l'extraction de charbon et minerai de fer ainsi que leurs prestataires de services. Plus loin, nous excluons des sociétés domiciliées en Russie et en Chine en raison de risque pays. Enfin, nous appliquons les restrictions de notre politique d'exclusion.

Au minimum 90% des titres du portefeuille sont notés selon le modèle de notation interne par pilier (E, S et G) en s'appuyant sur les documents tels que le rapport ESG (sustainability report), la recherche brokers, et le dialogue avec la société à l'aide d'un questionnaire rassemblant tous les indicateurs extra-financiers essentiels. L'investissement est réalisé dans un titre s'il répond à la problématique du développement durable via la gestion de six risques majeurs inhérents au secteur, avec un potentiel d'appréciation financier suffisant et une note ESG globale supérieur à 1 sur 5. Sa pondération dans le fonds sera le reflet du couple potentiel d'appréciation / risques.

Les notations sont déterminées en interne par l'équipe de gestion pour l'ensemble de notre watch list. En effet, compte tenu de nos entretiens fréquents avec ces sociétés, nous estimons être particulièrement bien placés pour effectuer ces notations.

Toutes les sociétés dans notre watch list sont sous surveillance continue. Leur note est ajustée après l'évaluation de chaque événement relatif aux aspects ESG. Si la note ESG d'une société détenue en portefeuille passe en dessous de 1 sur un total de 5, elle sera étudiée d'urgence, avec le délai de cession en cas de dépassement passif décrit ci- dessous :

- Si une controverse sérieuse en est à l'origine, qui modifie substantiellement le profil de risque de l'émetteur, les titres seront cédés dans les meilleurs délais, avec un maximum de trois mois.
- De la même façon, si sa notation sur tel ou tel pilier est dégradée pour des raisons liées à une modification de sa politique ESG (élection d'un administrateur non indépendant, moindre performance ou moindre ambition sur les piliers environnement et sociaux, par exemple), elle devra être cédée, dans un délai qui permettra de ne pas nuire à la performance du fonds, fixé à trois mois maximum.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation mise en œuvre dans le compartiment, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence d'Ixios Asset Management disponible sur le site internet www.ixios-am.com.

La stratégie d'investissement vise à réduire le risque de durabilité.

Un rapport périodique relatif aux caractéristiques extra-financière est tenue à disposition des investisseurs.

Pour toute information complémentaire veuillez-vous référer à la politique ESG présente sur notre site internet www.ixios-am.com

S'ensuit une analyse fondamentale de chaque dossier, portant sur plusieurs critères que sont notamment :

- La qualité du management de l'entreprise,
- La qualité de sa structure financière,
- La visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise,
- Les perspectives de croissance de la production et du chiffre d'affaires,
- Les risques géopolitiques liés à la localisation des actifs,
- L'aspect spéculatif de la valeur.

La gestion active du fonds relève donc d'une stratégie « long only », axée sur la sélection de titres tout en intégrant également une approche macroéconomique afin d'affiner son allocation d'actif

Catégories d'actifs utilisés

Les actions

IXIOS ENERGY METALS est composé principalement des actions cotées en Australie, au Canada, aux Etats-Unis, et au Royaume-Uni. Le compartiment se réserve la possibilité dans une limite de 10% de sélectionner les titres issus des pays émergents.

Les valeurs susceptibles d'être sélectionnés sont des valeurs productrices et minières de métaux non précieux. Les actions sont de toutes tailles de capitalisation.

Jusqu'à 100% du portefeuille actions peut être libellé dans des devises différentes de celle de référence du fonds, le Dollar Américain. Ce risque ne sera pas systématiquement couvert. Il en résultera une exposition maximale au risque de change équivalente à 100% du portefeuille actions.

IXIOS ENERGY METALS est investi à minimum à 60% de son actif net en actions.

Instruments du marché monétaire

Le compartiment peut investir dans des instruments du marché monétaire, principalement à des fins de gestion des liquidités et dans la limite de 20% de son actif net.

Il s'agit d'instruments dont la maturité résiduelle est inférieure ou égale à douze mois émis par des états en dollars US (par exemple T Bills) de type high grade ou supérieur (notation court terme minimale équivalente à A-1 dans l'échelle de notation de Standard & Poor's/ P-1 pour Moody's ou F1 pour Fitch Ratings ou de notation jugée équivalente par la société de gestion).

La sélection des instruments utilisés ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation mais repose également sur une analyse interne du risque de crédit réalisée par la société de gestion.

Il n'est pas envisagé d'intervenir sur des obligations du secteur privé.

Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Afin d'assurer la liquidité du fonds, en cas de retournement temporaire du marché des métaux non précieux ou de demande de rachat significative ou afin de placer les liquidités en attente d'investissement, la gestion pourra utiliser des OPC monétaires.

Les OPC utilisés dans ce cadre seront :

- De droit français ou étranger relevant de la directive 2009/65/CE ;
- Des fonds d'investissement dits « FIA » de droit français ou étranger tel que défini à l'article 4 de la directive 2011/61/UE ou de droit étranger répondant aux quatre conditions détaillées à l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le compartiment n'investira pas dans des autres compartiments de la SICAV Ixios Funds.

Le compartiment ne pourra pas investir plus de 10% de son actif net en parts d'OPC.

Instruments dérivés

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés ;

- Organisés ;
- De gré à gré.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir

- Action ;
- Change.

Natures des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture ;
- Exposition.

Nature des instruments utilisés :

- Futures sur actions et de change ;
- Options sur actions ;
- Swaps de change ;
- Change à terme.

Le compartiment peut investir dans des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux, afin de conclure :

- Des ventes de contrats d'options listées sur des marchés réglementés ;

o Sur des positions existantes : ventes de call afin de limiter les impacts sur l'actif net lorsqu'une baisse à court terme des cours du sous-jacent est anticipée ;

o Sur de nouvelles positions : ventes de put afin de pouvoir ouvrir une position à un coût réduit.

- Des contrats de change à terme (de gré à gré ou standardisés) ou swap de devises afin de couvrir l'exposition à certaines devises.

Ces opérations seront effectuées dans la limite à 1 fois l'actif net du compartiment.

Les opérations sur dérivés listés n'ont pas pour objectif de créer un effet de levier et leur potentiel exercice sera toujours couvert par des liquidités.

Les opérations de gré à gré sont traitées avec des contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des prestataires de services d'investissement dont le siège social est situé dans les pays membres de l'OCDE, à Hong Kong ou encore à Singapour et dont la notation ne peut être inférieure à la catégorie « investissement grade » (titres dont la notation est supérieure ou égale à BBB- ou Baa3 selon les agences officielles). Ces contreparties pourront notamment appartenir au groupe auquel appartient la société de gestion.

Ces opérations induisent un risque opérationnel et un risque de contrepartie encadré par l'échange de garanties financières. Les garanties financières en espèces reçues pourront être réinvesties conformément aux dispositions du paragraphe « Politique de gestion des garanties financières ».

Titres intégrant des dérivés

Les titres intégrant des dérivés ne font pas partie de la gestion active du compartiment.

Le compartiment peut détenir des dérivés intégrés (warrants ou bons de souscription...), à titre accessoire, par exemple lors de l'augmentation de capital d'une société avec bons de souscription attachés. En cas d'obtention, ceux-ci seront exercés selon l'analyse du gérant.

Dépôts

Le compartiment peut détenir une partie de ses actifs nets en dépôts à terme auprès du Dépositaire dans la limite de 10% de son Actif net.

Emprunt d'espèces

Le compartiment de la SICAV peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, il peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, ...) dans la limite de 10% de son actif net.

Opérations de prêt de titres

Le compartiment peut avoir recours au prêt de titres par référence au code monétaire et financier dans une perspective d'optimisation des revenus de l'OPCVM dans la limite de 100% du portefeuille actions. La proportion attendue du portefeuille actions qui fera l'objet de telles opérations ou contrats ne devrait pas dépasser 20%.

La rémunération sur les opérations de cessions temporaires de titres est intégralement acquise au compartiment.

Ces opérations sont traitées avec des contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des prestataires de services d'investissement dont le siège social est situé dans les pays membres de l'OCDE, à Hong Kong ou encore à Singapour et dont la notation ne peut être inférieure à la catégorie « investissement grade » (titres dont la notation est supérieure ou égale à BBB- ou Baa3 selon les agences officielles). Ces contreparties pourront notamment appartenir au groupe auquel appartient la société de gestion.

Ces opérations induisent un risque opérationnel et un risque de contrepartie encadré par l'échange de garanties financières. Les garanties financières en espèces reçues pourront être réinvesties conformément aux dispositions du paragraphe « Politique de gestion des garanties financières ».

Politique de gestion des garanties financières

Les garanties financières désignent l'ensemble des actifs remis en garantie dans le cadre des opérations sur instruments dérivés négociés de gré-à-gré ou dans le cadre d'opérations de gestion efficace de portefeuille (cessions temporaires de titres).

Le niveau des garanties financières et la politique en matière de décote sont définis dans la procédure de gestion des risques de la Société de Gestion. La politique de décote est fonction de la nature des actifs reçus en garantie.

Les actifs éligibles en tant que garantie financière sont les suivants :

- Liquidités ;
- Obligations émises ou garanties par un Etat membre de l'OCDE ou par ses collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère européen, régional, ou mondial ;
- Actions ou parts émises par des OPC du type monétaire calculant une valeur nette d'inventaire quotidiennement et classés AAA ou son équivalent ;
- Actions cotées ou négociées sur un marché réglementé d'un Etat membre de l'Union européenne ou sur une bourse de valeurs d'un état faisant partie de l'OCDE à condition que ces actions soient incluses dans un indice important.

Le Compartiment qui conclut des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des techniques de gestion efficace de portefeuille, veille à ce que toutes les garanties financières servant à réduire l'exposition au risque de contrepartie respectent les critères suivants :

- Liquidité : toute garantie financière reçue autrement qu'en espèces doit être liquide et négociée sur un marché réglementé ou dans un système de négociation multilatérale à des prix transparents ;
- Évaluation : les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation à une fréquence quotidienne et les actifs affichant une haute volatilité de prix ne sont pas acceptés en tant que garanties financières, à moins que des décotes suffisamment prudentes soient appliquées.
- Qualité de crédit des émetteurs : les garanties financières reçues sous forme de titres par le Compartiment sont émises par des émetteurs de premier ordre.
- Corrélation : les garanties financières reçues sous forme de titre par le Compartiment sont émises par une entité indépendante de la contrepartie et ne sont pas hautement corrélées avec la performance de la contrepartie.
- Diversification des garanties financières : aucun émetteur de titres reçues en garantie ne doit représenter plus de 20% de l'actif net du Compartiment toutes contreparties confondues.

Les liquidités reçues par le Compartiment en tant que garanties financières ne peuvent faire l'objet que des utilisations suivantes :

- Dépôt ;
- Investies dans des obligations d'État de haute qualité ;
- Utilisées dans une prise en pension livrée ;
- Investies dans des organismes de placement collectif (OPC) monétaire court terme.

Les garanties financières reçues autres que les liquidités ne font pas l'objet d'un réinvestissement, d'une vente ou d'un nantissement.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs : il appartient aux investisseurs d'analyser le risque inhérent à chaque investissement et de se forger leur propre opinion.

Les principaux risques liés à la gestion sont les suivants :

Risque de perte en capital

La perte de capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion appliqué au compartiment repose sur la sélection de valeurs. Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du compartiment peut en outre avoir une performance négative.

Risque actions

Le compartiment est exposé à la hauteur de 60% minimum en actions. Si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque lié à la concentration de l'exposition

Le compartiment est exposé à tout moment principalement sur le marché actions des sociétés minières. Les performances de ce marché spécifique peuvent être inférieures à celles d'autres secteurs.

Risque lié à l'investissement dans des actions de petite et moyenne capitalisation

Sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de durabilité

Il se caractérise par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Facteurs environnementaux : Impact sur l'environnement, ce qui peut comprendre l'utilisation de l'eau, la pollution, la gestion des déchets, l'efficacité énergétique, les émissions de gaz et les changements climatiques. Facteurs sociaux : Droits de la personne, santé et sécurité, conditions de travail des employés, impact sur la communauté, diversité, évolution démographique, modèles de consommation et réputation des actionnaires. Facteurs de gouvernance : Indépendance du conseil d'administration et diversité de ses membres, alignement des actionnaires et des dirigeants, rémunération, droits des actionnaires, transparence et divulgation, éthique ou culture des affaires.

Ces risques sont pris en compte dans le processus d'investissement et de gestion des risques sous limite de nos capacités. Dans le cas de la survenance d'un risque de durabilité non anticipé, celui-ci peut impacter négativement la valeur des titres détenus en portefeuille.

Risque lié aux données ESG

La gestion fonde son analyse sur des informations relatives aux critères ESG provenant en partie de fournisseurs d'informations tiers qui peuvent s'avérer être incomplètes, inexactes, indisponibles. En conséquence il existe un risque que la gestion puisse

intégrer ou écarter une valeur au sein du portefeuille au regard d'éléments non exhaustifs, inappropriés ou non disponibles. La gestion atténue ce risque en incluant sa propre analyse.

Risque de change

La comptabilité de la SICAV étant tenue en Dollars Américains (USD), le risque de change est le cas échéant supporté par l'investisseur dont la monnaie de référence serait différente.

Le compartiment comportera des actifs libellés dans des devises différentes de la devise de référence de comptabilisation du compartiment, le Dollar Américain (USD). La valorisation des actifs sous-jacents peut être affecté par toute fluctuation des taux de change entre leur devise de cotation et le Dollar Américain (USD).

Ce risque ne sera pas systématiquement couvert. Il en résultera une exposition maximale au risque de change équivalente à 100% du portefeuille actions.

Risque de liquidité

Le compartiment peut détenir des actions de petite capitalisation qui peuvent présenter une liquidité restreinte. Le risque de liquidité est le risque que le nombre de titres achetés ou vendus soit inférieur aux ordres transmis au marché, du fait du faible nombre de titres disponibles sur le marché.

Risque lié aux évolutions de la fiscalité ou de la réglementation

La fiscalité financière en France est l'objet d'évolutions permanentes qui sont susceptibles d'alourdir la charge fiscale supportée par la SICAV à raison de son activité.

La fiscalité des pays d'investissement pourrait également évoluer dans un sens défavorable aux intérêts des actionnaires.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie est le risque lié à l'utilisation par ce compartiment d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

Risque de liquidité lié aux opérations de financement sur titres

Le Compartiment peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le Compartiment investit en cas de défaillance d'une contrepartie d'une opération de prêt de titres.

Risque en matière de durabilité

Par « risque en matière de durabilité » la législation entend un « évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement ». (Règlement (UE) 2019/2088). Les risques physiques sur les entreprises dans lesquelles le compartiment investit pouvant résulter du changement climatique et les risques de transition des entreprises dans lesquelles le compartiment investit résultant des transformations nécessaires à la lutte contre le changement climatique, peuvent impacter négativement les investissements et les performances du compartiment. Les évènements sociaux ou les instabilités liées à la gouvernance peuvent également impacter négativement les investissements et les performances du compartiment.

Ces risques ne sont pas pris en compte dans le processus d'investissement et le suivi des risques. Dans le cas de la survenance d'un risque de durabilité non anticipé, celui-ci peut impacter négativement la valeur des titres détenus en portefeuille

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés

- Action S, I, I – EUR et I - CHF : tous souscripteurs, destiné plus particulièrement aux investisseurs institutionnels
- Action P, P – EUR et R-EUR : tous souscripteurs

Profil de l'investisseur type

Le compartiment s'adresse à des personnes physiques ou des investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention d'actions d'un tel OPCVM, risque dû à l'investissement en actions sur les marchés des métaux non précieux.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans IXIOS ENERGY METALS dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à cinq ans, mais également de son souhait de prendre ou non des risques sur les marchés actions. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du compartiment.

Bien que les classes de parts du compartiment soient ouvertes à tous les souscripteurs, les Personnes Non Eligibles, ainsi que certains Intermédiaires Non Eligibles tels que définis ci-dessous ne sont pas autorisés à souscrire ou détenir directement des parts du Compartiment ni à être inscrits auprès de l'établissement en charge de la centralisation des ordres de souscription / rachat et de la tenue des registres de parts, ou des agents de transfert locaux.

Personnes Non Eligibles :

- « U.S. Person » au sens de la Regulation S de la SEC (Part 230-17 CFR230.903) : le Compartiment n'est pas et ne sera pas enregistré, en vertu du Securities Act de 1933 ni en vertu de l'Investment Company Act de 1940 des Etats-Unis d'Amérique. Toute revente ou cession de parts aux Etats-Unis d'Amérique ou à une

« US Person » au sens de la Regulation S peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit préalable de la société de gestion. L'offre de parts n'a pas été autorisée ou rejetée par la SEC, la commission spécialisée d'un Etat américain ou toute autre autorité régulatrice américaine, pas davantage que lesdites autorités ne se sont prononcées ou n'ont sanctionné les mérites de cette offre, ni l'exactitude ou le caractère adéquat des documents relatifs à cette offre. Toute affirmation en ce sens est contraire à la loi ;

- Personne américaine déterminée au sens de la réglementation Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) de 2010, définie par l'accord intergouvernemental signé entre la France et les Etats-Unis le 14 novembre 2013 ;

- Personne devant faire l'objet d'une déclaration et Entité non financière (ENF) passive contrôlée par des Personnes devant faire l'objet d'une déclaration au sens de la directive 2014/107/UE du 9 décembre 2014 modifiant la directive 2011/16/UE en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal (DAC), ou toute notion équivalente au sens de l'accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers signé par la France le 29 octobre 2014 (CRS) ;

- Tout ressortissant, personne physique ou personne morale/entité mentionnés dans le règlement UE N°833/2014.

Intermédiaires Non Eligibles :

- Les institutions financières qui ne sont pas des Institutions financières participantes au sens de FATCA ainsi que les Entités Etrangères Non Financières Passives au sens de FATCA ;

- Les institutions financières qui ne sont pas des Institutions Financières ou notion équivalente au sens de CRS/DAC.

Les définitions des termes utilisés ci-dessus sont disponibles via les liens suivants :

- Regulation S : <http://www.sec.gov/rules/final/33-7505.htm>

- FATCA : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/1/2/MAEJ1431068D/jo/texte>

- DAC : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32014L0107&from=FR>

- CRS : <http://www.oecd.org/tax/exchange-of-tax-information/multilateral-competent-authority-agreement.pdf>

L'investisseur désirant acquérir ou souscrire des parts du Compartiment aura, le cas échéant, à certifier par écrit qu'il n'est pas une « U.S. Person » au titre de la Regulation S, une Personne américaine déterminée au titre de FATCA et/ou une Personne devant faire l'objet d'une déclaration ou notion équivalente au sens de CRS/DAC.

Tout porteur doit informer immédiatement la société de gestion dans l'hypothèse où il deviendrait une Personne Non Eligible. Tout porteur devenant Personne Non Eligible ne sera plus autorisé à acquérir de nouvelles parts. La société de gestion se réserve le droit de procéder au rachat forcé de toute part détenue, soit directement ou indirectement par une Personne Non Eligible, soit par l'intermédiation d'un Intermédiaire Non Eligible, ou encore si la détention des parts par quelque personne que ce soit est contraire à la loi ou aux intérêts du Compartiment.

Les porteurs sont informés que, le cas échéant, la Société de Gestion, l'établissement en charge de la tenue des registres de parts ou tout autre intermédiaire teneur de compte peuvent être amenés à communiquer à toutes autorités fiscales ou équivalentes des informations personnelles relatives aux porteurs, telles que les noms, numéros d'identification fiscale, adresses, dates de naissance, numéros de compte ainsi que toute information financière relative aux comptes concernés (soldes, valeurs, montants, produits etc...).

Le statut FATCA de la SICAV, tel que défini par l'accord intergouvernemental signé le 14 novembre 2013 entre la France et les Etats-Unis est Institution financière non déclarante réputée conforme (annexe II, II, B de l'accord précité).

Le statut CRS/DAC de la SICAV est Institution financière non déclarante de la catégorie Entité d'investissement, bénéficiant du régime d'organisme de placement collectif dispensé.

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

Indications sur le régime fiscal :

Le présent prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'actions(s) d'un compartiment de la SICAV. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur de parts(s) ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans cette SICAV, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'action(s) d'un compartiment de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat d'action(s) de compartiment de la SICAV d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La société de gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat d'action(s) d'un compartiment de la SICAV.

La SICAV propose au travers de deux compartiments des actions de capitalisation. Il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans le pays de résidence de l'investisseur, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autre cas ...). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion au 01 44 95 69 75 ou sur le site de la société de gestion www.ixios-am.com. Les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site www.ixios-am.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de Ixios Asset Management, 8, rue d'Aboukir - 75002 Paris.
- Date de création de la Sicav : 29 mai 2019.
- Date de création du compartiment : 26 février 2021.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Classe	Devise	Date de Lancement	Performance					
			Exercice 2024-2025			depuis le lancement		
			de la classe	de l'indice de référence	relative à l'indice de référence	de la classe	de l'indice de référence	relative à l'indice de référence
S	USD	19/03/2021	20,75%	-4,59%	25,34%	41,41%	13,13%	28,28%
I	USD	02/03/2021	20,17%	-4,59%	24,75%	38,40%	10,37%	28,03%
I - EUR	EUR	10/03/2021	10,55%	-12,88%	23,43%	43,60%	14,11%	29,49%
I - CHF	CHF	20/05/2021	7,88%	-15,48%	23,36%	5,06%	-11,31%	16,37%
P	USD	23/02/2021	19,77%	-4,59%	24,36%	36,08%	8,74%	27,34%
P - EUR	EUR	23/02/2021	10,13%	-12,88%	23,01%	40,72%	17,43%	23,29%
R - EUR	EUR	15/03/2022	9,31%	-12,88%	22,19%	-8,51%	-8,22%	-0,30%

Au cours de l'exercice fiscal du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025, la classe Institutionnel USD de votre fonds a progressé de 20,75 %. L'indice de référence du fonds est en baisse de 4,59 %. Cette performance reflète une gestion de portefeuille rigoureuse sur un marché des métaux volatil, marqué par le resserrement des chaînes d'approvisionnement, l'escalade des tensions commerciales géopolitiques et une demande soutenue, portée par l'accélération de la transition énergétique chinoise. La période de juillet 2024 à juin 2025 a été marquée par de fortes fluctuations des prix des métaux de base, des changements stratégiques dans la politique mondiale des minéraux et une vague de consolidation dans le secteur minier. Le fonds a surmonté ces difficultés grâce à une exposition ciblée au cuivre, à l'uranium et à certains métaux mineurs, tirant parti des tendances structurelles de la demande et des opportunités de fusions et acquisitions.

Le troisième trimestre 2024 a posé des bases solides pour la performance du fonds, avec un rendement de 13,28 %, surperformant son indice de référence de 6,97 %. Le mois de juillet a débuté dans un environnement difficile pour les métaux de base, les fonds macroéconomiques pariant sur une récession imminente, ce qui a entraîné des ventes spéculatives qui ont exercé une pression sur les prix. Le cuivre a chuté de 4 %, le zinc de 9 % et le lithium, plombé par une offre excédentaire, a chuté de 11 %. La saison des résultats des sociétés minières, bien qu'assombrie par ces baisses de prix, a affiché des résultats légèrement supérieurs aux attentes du consensus, sans déception significative. Le fonds a enregistré une hausse de 1 % en juillet, soutenue par le resserrement des marchés physiques, comme en témoigne la baisse des frais de traitement des métaux de base, signalant des pénuries de concentré dans les fonderies. La Chine, premier consommateur mondial de cuivre, a amplifié sa demande grâce à une augmentation de 25 % du budget du National Grid pour le second semestre 2024, motivée par la nécessité d'accueillir la forte croissance des installations d'énergie renouvelable. Les ventes de véhicules électriques (VE) en Chine ont dépassé les 50 % de pénétration du marché, correspondant à la taille de l'ensemble du marché automobile américain, tandis que les incitations gouvernementales à échanger des véhicules à moteur à combustion interne contre des VE ont doublé, stimulant encore la demande de cuivre et de lithium. Le fonds a capitalisé sur une vague de fusions-acquisitions dans le secteur du cuivre : Rex Minerals, propriétaire de la plus grande réserve de cuivre non exploitée d'Australie, a reçu une offre avec une prime de 68 % de la part d'un conglomérat indonésien, et Filo Mining, détenant une importante ressource de cuivre dans les Andes, a reçu une offre conjointe de BHP et Lundin Mining avec une prime de 22 %. Dans le secteur du lithium, Pilbara Minerals a fait une offre à contre-courant pour Latin Resources au Brésil à 20 cents par action, soit une prime de 74 % par rapport à son prix précédent de 11,5 cents, mais en baisse notable par rapport à 42 cents un an plus tôt. Ces opérations ont souligné l'orientation stratégique du fonds vers les producteurs et développeurs de taille moyenne positionnés comme cibles de fusions-acquisitions. En août, le fonds a gagné 1,26 %, surperformant son indice de référence de 3,2 %. Les prix de l'étain ont augmenté de 7 % suite à des rapports faisant état de marchés concentrés tendus dans le Yunnan, en Chine, tandis que le lithium a montré des premiers signes de reprise après la fermeture d'une importante mine chinoise en raison de pertes croissantes. Les prix du cuivre, après une baisse estivale, ont commencé à se stabiliser, bien que l'attention du marché soit restée focalisée sur le secteur immobilier chinois, négligeant la forte demande de son réseau électrique et des véhicules électriques. La Chine a annoncé un investissement de 800 milliards de dollars pour moderniser son réseau électrique au cours des six prochaines années, visant à moderniser les infrastructures afin d'intégrer les énergies solaire et éolienne, ce qui a mis à rude épreuve les capacités existantes. L'Inde est également apparue comme un moteur de la demande, avec un engagement de 370 milliards de dollars dans les énergies renouvelables et l'expansion du réseau d'ici 2030, visant une capacité de 500 GW de combustibles non fossiles. Les participations du fonds dans les producteurs de cuivre et les entreprises axées sur l'étain, comme Alphamin, ont bénéficié de ces tendances, tandis que sa position prudente sur le lithium a atténué les risques de baisse. Le mois de septembre a enregistré une performance exceptionnelle de 10,7 %, portée par une forte hausse des métaux alimentée par les baisses de taux de la Réserve fédérale américaine et les mesures de relance de la Chine. Les actions du secteur minier de l'uranium, notamment UEC, qui a progressé de 30 %, ont été portées par l'optimisme suscité par le rôle de l'énergie nucléaire pour répondre à la demande croissante d'énergie des centres de données d'IA, mis en évidence par le financement par Microsoft du redémarrage du réacteur nucléaire de Three Mile Island. Le trimestre a également été marqué par une reconnaissance croissante de l'importance stratégique des minéraux critiques en Occident : les États-Unis envisagent de constituer un stock national de métaux et le rapport Draghi critique la dépendance de l'Europe à l'égard de la Chine pour les matières premières et les équipements de transition

énergétique. Les recommandations du rapport en faveur d'une accélération de l'obtention des permis et d'un financement garanti par l'État s'inscrivaient dans la thèse du fonds visant à resserrer les chaînes d'approvisionnement, renforçant ainsi sa surpondération du cuivre et de l'uranium.

Le quatrième trimestre 2024 a été marqué par une volatilité accrue : le fonds a reculé de 14,78 %, mais a conservé une surperformance significative par rapport à son indice de référence (-18,36 %), portée par les craintes du marché d'un ralentissement économique chinois suite à l'élection présidentielle américaine et aux propos du président Trump sur les tarifs douaniers. La transition énergétique de la Chine est restée une force compensatoire, avec une capacité totale de production d'électricité atteignant 3,2 milliards de kilowatts, en hausse de 14,5 % sur un an, tirée par une augmentation de 48 % de la capacité solaire à 790 millions de kilowatts et une Augmentation de 20 % de la capacité éolienne, atteignant 490 millions de kilowatts. L'investissement de 900 milliards de dollars du réseau électrique national dans son plan quinquennal actuel, avec un budget de 650 milliards de yuans pour 2025, a soutenu des achats agressifs de cuivre, réduisant ainsi les stocks de change. Les restrictions imposées par la Chine aux exportations d'antimoine, de germanium et de gallium, suivies d'alertes sur l'interdiction potentielle du tungstène, ont souligné sa domination dans le raffinage des minéraux critiques. L'interdiction imposée par la Russie sur les exportations d'uranium enrichi, contrôlant 45 % de la capacité mondiale d'enrichissement, a incité le ministère américain de l'Énergie à allouer 3,4 milliards de dollars aux installations d'enrichissement nationales, soulignant ainsi le rôle stratégique de l'uranium. Le lithium a chuté en 2024 en raison d'une offre excédentaire persistante, malgré une croissance de 30 % des ventes mondiales de véhicules électriques en glissement annuel, tirée par la Chine. Le fonds a réduit son exposition au lithium et maintenu ses positions dans les sociétés minières de cuivre. Le premier trimestre 2025 a été marqué par une volatilité accrue due aux incertitudes liées aux droits de douane américains. Pourtant, le fonds a enregistré un rendement de 7,9 %, surperformant les 6 % de son indice de référence. Au cours de ce trimestre, le cuivre a progressé de 10,7 % au LME et de 24,5 % au Comex, reflétant une prime américaine, les utilisateurs finaux ayant constitué des stocks face aux craintes liées aux droits de douane. Un backwardation des contrats à terme sur le cuivre a signalé un resserrement des marchés physiques. Les données commerciales chinoises ont révélé une hausse de 30 % de la production de véhicules électriques, stimulant les importations de concentré de lithium, tandis que les installations d'énergie renouvelable ont poursuivi leur croissance exponentielle. L'objectif de l'Inde d'atteindre 500 GW de capacité de production d'énergie non fossile d'ici 2030 a encore renforcé les perspectives de demande à long terme. La fermeture de la mine d'étain de Bisie en République démocratique du Congo (RDC), représentant 6 % de l'offre mondiale d'étain, en raison de l'activité de la milice M23, a incité le fonds à liquider sa position sur Alphamin tout en conservant Metals X, qui opère dans la région plus stable de Tasmanie. L'instabilité de la RDC, deuxième producteur mondial de cuivre (11 % de l'offre mondiale) et principal fournisseur de cobalt (75 %), a mis en évidence la fragilité de la chaîne d'approvisionnement. Les mesures de rétorsion douanières et les mesures de relance intérieures de la Chine, axées sur la consommation et les infrastructures énergétiques, ont renforcé la demande de métaux. Le fonds a renforcé son exposition aux projets de cuivre basés aux États-Unis, tels qu'Arizona Sonoran Copper, qui a bénéficié d'une réévaluation post-électorale, motivée par les attentes d'une simplification du processus d'autorisation sous la nouvelle administration.

Le deuxième trimestre 2025 a reflété un marché aux prises avec l'incertitude liée aux droits de douane, mais prêt pour une croissance structurelle, le fonds affichant un rendement de 15,3 %, surperformant son indice de référence de 7,9 %. L'exemption américaine des droits de douane initiaux sur les métaux de base, combinée aux mesures de relance chinoises, a commencé à modifier le sentiment du marché. Le décret présidentiel de mars 2025 du président Trump, invoquant la loi sur la production de défense, a accéléré l'obtention de permis pour les projets miniers nationaux, notamment celui de Copper World, une mine de Hudbay Minerals en Arizona, qui a obtenu des accords syndicaux pour soutenir sa mine de 85 000 tonnes par an, augmentant ainsi la production annuelle de cuivre de Hudbay de plus de 50 %. Les métaux mineurs comme l'antimoine et le tungstène ont connu une forte hausse en raison des restrictions à l'exportation imposées par la Chine. Le fonds a orienté son exposition au cuivre vers les producteurs d'oxydes et ceux disposant de capacités de fusion occidentales sécurisées afin d'atténuer les risques liés à la domination de la Chine sur le raffinage, qui freine les investissements occidentaux en réduisant les marges de fusion. Une exposition sélective aux producteurs d'antimoine a profité de la flambée des prix, tandis que le fonds a maintenu une position prudente sur le lithium en raison d'une offre excédentaire persistante. À l'avenir, le secteur des métaux est prêt à connaître un marché haussier séculaire, alimenté par des pénuries structurelles d'approvisionnement, une fragmentation géopolitique et une demande soutenue liée à la transition énergétique de la Chine. La pénétration de 55 % des véhicules électriques en Chine, la modernisation du réseau électrique (avec un budget de 650 milliards de yuans en 2025) et la croissance des exportations à forte intensité de métaux soutiennent une forte demande de cuivre, de lithium et de métaux mineurs. Les contraintes d'approvisionnement occidentales – longs délais d'obtention des permis, sous-investissement dans l'exploration et perturbations comme la fermeture des mines de Bisie et de Cobre Panama en RDC – aggravent les pénuries. La volonté des États-Unis d'accéder à l'indépendance en matière de ressources, catalysée par le décret présidentiel de mars 2025 et soutenue par la loi sur la réduction de l'inflation, signale une accélération du développement minier, en particulier pour le cuivre et l'uranium. Cependant, la capacité de raffinage limitée des États-Unis – seulement trois fonderies de cuivre, dont une en maintenance et une seule installation de séparation des terres rares – souligne leur dépendance à l'égard de la Chine, qui contrôle 96 % du raffinage de l'antimoine et domine le traitement des métaux de base. Les interdictions stratégiques d'exportation de la Chine, notamment d'antimoine et potentiellement de tungstène, soulignent son influence dans les conflits commerciaux mondiaux, ce qui génère des primes occidentales. L'activité de fusions et acquisitions reste un moteur essentiel, les acquisitions de BHP (par exemple, OZ Minerals pour 6,4 milliards de dollars, Filo Corp avec Lundin Mining) signalant une consolidation dans

le secteur du cuivre. L'investissement du fonds dans New World Resources (NWC) en Australie a bénéficié d'une bataille pour son rachat en 2025. Central Asia Metals a offert 0,05 dollar australien par action (une prime de 93 % par rapport au dernier cours avant l'annonce) pour le projet de cuivre Antler de NWC. Kinterra Capital a proposé 0,057 dollar australien, ce qui a conduit CAML à relever son offre à 0,062 dollar australien, une offre assortie par l'action Kinterra. NWC a atteint 0,065 dollar australien. Le fonds a profité de la surenchère, portée par la valeur stratégique des actifs de cuivre américains. Le portefeuille du fonds, pondéré en faveur des producteurs de cuivre de taille moyenne, des mineurs d'uranium et de certains métaux mineurs, est bien positionné pour profiter de la hausse des prix, des fusions-acquisitions et de la réévaluation des actions minières.

Alors que les tensions géopolitiques et les exigences de la transition énergétique remodelent le paysage des métaux, le fonds reste positionné pour générer une valeur durable, capitalisant sur un supercycle pluriannuel alimenté par des déséquilibres structurels et l'importance stratégique croissante des minéraux critiques.

Principaux Mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titre	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
IVANHOE MINES LTD.	4 424 837	6 660 223
URANIUM ENERGY CORP.	3 886 867	6 638 296
COEUR MINING, INC.	3 858 270	5 241 933
TECK RESOURCES	4 144 169	3 780 524
CAPSTONE MINING CORP.	3 557 760	4 220 961
DENISON MINES CORP	4 018 149	3 200 170
SPROTT PHYCIAL URANIUM TRUST	3 180 275	3 582 363
HUDBAY MINERALS INC	2 974 652	3 706 733
FORAN MINING	1 690 701	2 399 591
AYA GOLD & SILVER INC	455 120	3 176 753

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Information sur la sélection des intermédiaires

Pour évaluer les intermédiaires auxquels IXIOS Asset Management confie l'exécution des transactions, la société s'appuiera sur une liste de critères à définir en interne tel que :

- le coût d'intermédiation ;
- la rapidité d'exécution ;
- la capacité à minimiser l'impact de marché lors de l'exécution ;
- la qualité du traitement administratif.

Enfin, concernant les lieux d'exécution sur les titres principalement traités sur les marchés Européens, IXIOS Asset Management a donné son accord exprès à ses brokers pour l'exécution de ses ordres en dehors d'un marché réglementé ou d'un système multilatéral de négociation (SMN ou MTF). Il s'agit pour IXIOS Asset Management d'optimiser les opportunités d'exécution.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation

Le document « compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » est disponible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse : www.ixios-am.com

Politique de gestion des conflits d'intérêts

Le document « Politique de Gestion des Conflits d'Intérêts » est disponible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse : www.ixios-am.com

Information sur les frais de gestion variables

Conformément aux éléments présentés dans le prospectus, la société de gestion s'est vu attribuer des commissions de gestion variables liées à la surperformance du fonds face à ces indices de référence :

Commissions de surperformances acquises à la société de gestion				
Classe	Devise	sur encours	sur rachats	Total
S	USD	279 722,89	4 794,61	284 517,50
I	USD	392 906,30	28 998,80	421 905,10
I - EUR	EUR	475 773,63	94 274,42	570 048,05
I - CHF	CHF	42 846,02	21 009,92	63 855,94
P	USD	13 657,23	2 682,09	16 339,32
P - EUR	EUR	30 523,53	2 339,65	32 863,18
R - EUR	EUR	21,03	-	21,03

Droits de Vote

Il n'y a pas de droit de vote attaché aux parts, les décisions étant prises par la société de gestion.

Information sur les critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

Les critères ESG pris en compte par l'OPCVM dans sa stratégie d'investissement sont disponibles sur le site internet www.ixios-am.com.

Politique de rémunération

Conformément à la directive 2014/91/EU, Ixios Asset Management a mis en place une Politique de Rémunération compatible avec une gestion saine et efficace des risques, s'appliquant en particulier aux catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque des OPCVM gérés. La présente politique a été élaborée sur la base des textes suivants :

- la directive 2014/91/EU dite Directive OPCVM V du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 modifiant la directive 2009/65/CE portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), pour ce qui est des fonctions de dépositaire, des politiques de rémunération et des sanctions ;
- les Guidelines ESMA 2016/411 on sound remuneration policies under the UCITS Directive and AIFMD ;
- le Guide publié par l'AMF à destination des sociétés de gestion « Directive OPCVM V ».

La Politique de Rémunération tient compte des exigences organisationnelles et opérationnelles générales d'Ixios Asset Management, ainsi que de la nature et de la portée de ses activités.

Le Conseil d'Administration d'Ixios Asset Management supervise l'établissement, la revue régulière et la mise en œuvre d'une Politique de Rémunération soutenant le développement de la société, respectant les cadres réglementaires et s'inscrivant dans les bonnes pratiques.

La Politique de Rémunération ainsi définie est mise en œuvre par la Direction des Ressources Humaines, sous la responsabilité du Directeur Général, et conformément aux principes arrêtés par le Conseil d'Administration.

La politique de rémunération est revue annuellement. La politique de rémunération de la société de gestion, décrivant la façon dont les rémunérations et avantages sont calculés est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion, ainsi que sur son site internet www.ixios-am.com.

Rémunérations versées sur l'exercice

en k€			
Exercice 2024	Ensemble du Personnel	Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil de risque	Autre personnel
Rémunérations Fixes	748	650	-
Rémunérations Variables	68	46	-
Total des rémunérations	818	696	-
Effectif total	6	4	-

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

1/ Mentions liées au règlement SFDR :

- Article 8 : Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR. »

- Le pourcentage de sociétés couvertes par la procédure de filtrage au regard des critères extra-financiers, dans lesquelles le compartiment a investi s'élève à minimum 90 %.

Au 30/06/2025, les indicateurs ESG du fonds et en comparaison ceux de son univers d'investissement étaient les suivants :

ESG Indicators	Fund		Universe*	
	Score	Coverage Ratio	Score	Cov R
Code of Business Ethics (Y/N)*	90%	100%	70%	\$
Anti-Corruption Policy (Y/N)*	81%	100%	72%	\$
Board Independence (%)	66%	99,8%	58%	\$
Female Executives (%)	19,7%	98%	13,1%	\$
Carbon Intensity (tCO2 / M\$ sales)	12	4%	329	\$
UN Global Compact Signatories (#)	4	100%	83	\$

2/ Mentions liées au règlement Taxonomie :

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La SICAV a choisi la méthode de l'engagement concernant le calcul du risque global.

COMPTES ANNUELS

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

BILAN

Actif

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	57 886 902,77	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	57 600 423,50	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	286 479,27	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	57 886 902,77	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	3 045 253,20	-
Comptes financiers	3 449 261,53	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	6 494 514,73	-
Total Actif I + II	64 381 417,50	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN

Passif

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Capitaux propres :		
Capital	50 145 816,27	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	10 443 798,97	-
Capitaux propres I	60 589 615,24	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	3 791 802,26	-
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	3 791 802,26	-
Total Passifs: I + II + III + IV	64 381 417,50	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTES DE RÉSULTAT

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	408 285,63	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	49 223,18	-
Sous-total Produits sur opérations financières	457 508,81	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-4 420,19	-
Sous-total charges sur opérations financières	-4 420,19	-
Total Revenus financiers nets (A)	453 088,62	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-2 230 801,54	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-110 407,34	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-2 341 208,88	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-1 888 120,26	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	51 043,72	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-1 837 076,54	-

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

COMPTE DE RÉSULTAT *(suite)*

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-6 992 647,95	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-174 518,90	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-7 167 166,85	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	109 868,43	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-7 057 298,42	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	19 260 734,86	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-14 842,52	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	19 245 892,34	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	92 281,59	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	19 338 173,93	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	10 443 798,97	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ANNEXE

An abstract graphic consisting of several overlapping, wavy, light blue shapes that sweep across the bottom right portion of the page, creating a sense of movement and depth.

STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion :

IXIOS ENERGY METALS est un compartiment recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les actions de sociétés productrices et minières de métaux non précieux. L'objectif du Compartiment est de surperformer l'indice MSCI ACWI Select Metals & Mining Producers ex Gold & Silver IMI (dividendes net réinvestis) sur une période d'investissement de 5 ans, après prise en compte des frais courants en investissant à hauteur de 90% au moins dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon une méthodologie de notation propriétaire par la prise en compte d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») visant à créer de la valeur durable...

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en USD	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
Actif net total	60 589 615,24	63 229 755,15	101 663 071,93	97 773 484,70	80 272 975,79

Exprimés en USD	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
ACTION I USD					
FR0014001BT0					
Nombre de parts ou actions	10 204,495	12 538,008	35 377,939	24 647,185	18 698,736
Valeur liquidative unitaire	1 383,98	1 151,73	1 155,68	987,47	1 112,38
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-211,52	-31,17	-15,90	166,64	56,21

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

CHF	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
ACTION I CHF					
FR0014002KJ0					
Nombre de parts ou actions	3 126,228	3 137,228	10 964,408	9 738,789	5 235,000
Valeur liquidative unitaire	1 319,89	973,87	972,93	888,03	961,09
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-182,95	-29,33	-13,01	161,61	9,53

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
ACTION I EUR					
FR0014001BU8					
Nombre de parts ou actions	17 357,497	25 278,983	20 297,011	30 046,697	20 647,827
Valeur liquidative unitaire	1 685,70	1 299,04	1 280,72	1 141,32	1 144,81
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-243,44	-38,66	-18,54	188,95	68,18

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

USD

	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
ACTION P					
FR0014001BV6					
Nombre de parts ou actions	406,245	580,245	3 455,715	10 175,910	8 567,811
Valeur liquidative unitaire	1 360,82	1 136,19	1 147,48	984,76	1 106,51
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-210,91	-37,91	-20,53	166,38	48,10

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR

	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
ACTION P EUR					
FR0014001BW4					
Nombre de parts ou actions	1 240,217	798,173	1 672,228	2 476,782	1 910,954
Valeur liquidative unitaire	1 651,89	1 277,85	1 267,78	1 135,86	1 136,70
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-243,80	-45,70	-25,38	189,67	63,53

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
ACTION R EUR					
FR0014001BX2					
Nombre de parts ou actions	1,00	1,00	1,00	1,00	-
Valeur liquidative unitaire	1 073,90	836,95	832,26	747,31	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-166,98	-32,09	-18,44	9,11	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

USD	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
ACTION S					
FR0014001BS2					
Nombre de parts ou actions	7 409,986	7 207,986	12 138,068	15 663,93	12 565,699
Valeur liquidative unitaire	1 414,08	1 171,07	1 171,01	995,10	1 109,46
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-209,21	-27,74	-9,82	177,57	64,79

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

- Les actions sont valorisées au cours de clôture du jour de valorisation.
- Les titres créances négociables (TCN) dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.
- Les TCN dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.
- Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
- Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.
- Obligations et obligations convertibles : la récupération des cours des obligations est alimentée par un fournisseur de données spécialisé ou d'un agent de calcul de référence, calculée à partir de prix de contributeurs externes au jour de la Valeur

Liquidative.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du Président de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

Les contrats :

- Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.
- La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en dollars US multiplié par le nombre de contrats.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du Président de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Modalités pratiques

Les actions sont évaluées sur la base des cours de clôture du jour de valorisation issus des bases de données Bloomberg éventuellement complétées par d'autres sources de données (Reuters...).

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion.

Pour les compartiments dont la devise de référence est l'USD, les valeurs non cotées en USD sont converties en contre-valeur USD suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : Reuters).

Pour les compartiments dont la devise de référence est l'EUR, les valeurs non cotées en EUR sont converties en contre-valeur EUR suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : Reuters).

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Devise de comptabilité

USD.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action S	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action P	Capitalisation	Capitalisation
Action I- EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action P- EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R – EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action I – CHF	Capitalisation	Capitalisation
Action R – EUR	Capitalisation	Capitalisation

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Capitaux propres début d'exercice	63 229 755,15	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	27 024 631,06	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-39 855 376,20	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-1 888 120,26	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-7 167 166,85	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	19 245 892,34	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	60 589 615,24	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

ACTION I USD

FR0014001BT0	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 703,053	2 096 644,84
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-4 036,566	-4 859 657,14
Solde net des souscriptions/rachats	-2 333,513	-2 763 012,30
ACTION I USD		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

ACTION I CHF

FR0014002KJ0	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	2 245	2 576 169,33
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 256	-2 632 410,98
Solde net des souscriptions/rachats	-11	-56 241,65
ACTION I CHF		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

ACTION I EUR

FR0014001BU8	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	13 794,864	19 452 236,12
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-21 716,35	-29 965 990,27
Solde net des souscriptions/rachats	-7 921,486	-10 513 754,15
ACTION I EUR		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

ACTION P

FR0014001BV6	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	15	18 965,10
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-189	-228 231,40
Solde net des souscriptions/rachats	-174	-209 266,30
ACTION P		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

ACTION P EUR

FR0014001BW4	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	672,044	932 903,97
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-230	-323 004,45
Solde net des souscriptions/rachats	442,044	609 899,52
ACTION P EUR		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

ACTION R EUR

FR0014001BX2	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	-	-
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-
ACTION R EUR		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

ACTION S

FR0014001BS2	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 730	1 947 711,70
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 528	-1 846 081,96
Solde net des souscriptions/rachats	202	101 629,74

ACTION S

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action USD	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0014001BT0	ACTION I USD	Capitalisable	USD	14 122 856,69	10 204,495	1 383,98
FR0014002KJ0	ACTION I CHF	Capitalisable	CHF	4 126 277,15	3 126,228	1 319,89
FR0014001BU8	ACTION I EUR	Capitalisable	EUR	29 259 554,17	17 357,497	1 685,70
FR0014001BV6	ACTION P	Capitalisable	USD	552 830,29	406,245	1 360,82
FR0014001BW4	ACTION P EUR	Capitalisable	EUR	2 048 707,39	1 240,217	1 651,89
FR0014001BX2	ACTION R EUR	Capitalisable	EUR	1 073,90	1	1 073,90
FR0014001BS2	ACTION S	Capitalisable	USD	10 478 315,65	7 409,986	1 414,08

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'USD	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Canada+/-	Australie+/-	Royaume-Uni +/-	France+/-	Îles Vierges Britanniques
Actif						
Actions et valeurs assimilées	57 886,90	38 671,13	12 860,90	2 795,95	1 171,10	934,39
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	57 886,90	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'USD	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'USD	Exposition +/-	Ventilation par nature de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 449,26	-	-	-	3 449,26
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	3 449,26

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*) ventilation par maturité

	Ventilation par durée résiduelle						
<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 449,26	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	3 449,26	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	CAD+/-	AUD+/-	GBP+/-	EUR+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	40 724,47	13 684,08	1 178,35	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	2 017,49	1 027,77	-	-
Comptes financiers	3 178,66	39,82	0,34	13,77	0,40
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-169,06	-1 026,46	-1 027,77	-603,41	-53,83
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	43 734,07	14 714,93	1 178,69	-589,64	-53,43

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers de Dollar américain</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	30/06/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	2 017 483,53
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Achat à règlement différé de devise	1 027 769,67
Total des créances	3 045 253,20
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-1 196 831,37
Frais de gestion	-1 568 513,24
Dépôts de garantie	-
Vente à règlement différé de devise	-1 026 457,65
Total des dettes	-3 791 802,26
Total des créances et dettes	-746 549,06

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	Action S 1 % TTC
		Action I 1,35% TTC
		Action I - EUR 1,35% TTC
		Action I - CHF 1,35% TTC
		Action P 2% TTC
		Action P - EUR 2% TTC
		Action R - EUR 2,30% TTC
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,20%TTC Maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	L'OPCVM pouvant être investi en part ou actions d'OPCVM, des frais indirects pourront être prélevés. Ces frais seront au maximum de 0,10%TTC.
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	15% maximum de la surperformance au-delà de l'indice MSCI ACWI Select Metals & Mining Producers ex Gold & Silver IMI, dividendes net réinvestis

Modalité de calcul de la commission de surperformance

PERIODE D'OBSERVATION ET FREQUENCE DE CRISTALLISATION

La période d'observation correspond à l'exercice comptable de la SICAV.

La fréquence de cristallisation est la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée, le cas échéant, doit être payée à la société de gestion. Cette cristallisation intervient une fois par an à l'issue de la période d'observation.

PERIODE DE REFERENCE DE LA PERFORMANCE

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance (ou performance négative) passée. Cette période est fixée à 5 ans.

A titre d'information, la date de départ de la première période de référence est le 1er juillet 2022.

INDICATEUR DE REFERENCE

Indice MSCI ACWI Select Metals & Mining Producers ex Gold & Silver IMI, dividendes net réinvestis pour les actions F, S, I, P ;

✓ Indice MSCI ACWI Select Metals & Mining Producers ex Gold & Silver IMI, dividendes net réinvestis converti en EUR pour les actions I – EUR , P – EUR et R - EUR ;

✓ Indice MSCI ACWI Select Metals & Mining Producers ex Gold & Silver IMI, dividendes net réinvestis converti en CHF pour les actions I - CHF ;

METHODE DE CALCUL

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative.

- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif de la classe d'action correspondante et avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'Indicateur de Référence, sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que la classe d'actions (ci-après l'« Actif de référence »).
- En cas de surperformance des classes d'actions par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables représentera 15% TTC de la différence entre la performance des classes d'actions du fonds et la performance de l'Actif de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.
- En cas de sous-performance classes d'actions par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision selon le même taux à hauteur de la dotation existante.
- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus en cours d'exercice.

PRELEVEMENT DE LA COMMISSION DE SURPERFORMANCE ET PERIODE DE RATTRAPAGE

En cas de surperformance de la classe d'actions du fonds à l'issue de la période de d'observation et de performance positive, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période d'observation démarre.

En cas de surperformance de classe d'actions du fonds à l'issue de la période d'observation avec en parallèle une performance négative de classe d'actions du fonds, la société de gestion ne perçoit aucune commission de surperformance mais une nouvelle période d'observation démarre.

En cas de sous-performance de la classe d'actions par rapport à son Indicateur de Référence à l'issue de la période d'observation, aucune commission n'est perçue et la période d'observation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. Les périodes d'observation successives peuvent ainsi être allongées jusqu'à 5 ans (période de référence). Au-delà, si des sous-performances résiduelles n'ont pas été rattrapées, alors elles sont abandonnées.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs d'actions du fonds. Exemples

En fonction des périodes d'observations, la classe d'action du fonds sous-performe ou surperforme son indice :

Année ti	Performance de la classe d'actions	Performance de l'indice	Performance relative constatée sur l'année	Sous performance à compenser de l'année précédente	Performance relative nette	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance	Calcul de la commission de surperformance
Année 1	10%	5%	5%	0%	5%	0%	Oui	15%/5%
Année 2	3%	3%	0%	0%	0%	0%	Non	-
Année 3	-5%	0%	-5%	0%	-5%	-5%	Non	-
Année 4	5%	2%	3%	-5%	-2%	-2%	Non	-
Année 5	7%	5%	2%	-2%	0%	0%	Non	-
Année 6	8%	4%	4%	0%	4%	0%	Oui	15%/4%
Année 7	9%	7%	2%	0%	2%	0%	Oui	15%/2%
Année 8	-15%	-5%	-10%	0%	-10%	-10%	Non	-
Année 9	-2%	-4%	2%	-10%	-8%	-8%	Non	-
Année 10	0%	-2%	2%	-8%	-6%	-6%	Non	-
Année 11	2%	0%	2%	-6%	-4%	-4%	Non	-
Année 12	10%	10%	0%	-4%	-4%	0%	Non	-
Année 13	8%	4%	2%	0%	2%	0%	Oui	15%/2%
Année 14	-6%	0%	-6%	0%	-6%	-6%	Non	-
Année 15	4%	2%	2%	-6%	-4%	-4%	Non	-
Année 16	6%	4%	2%	-4%	-2%	-2%	Non	-
Année 17	10%	14%	-4%	-2%	-6%	-6%	Non	-
Année 18	7%	7%	0%	-6%	-6%	-4%	Non	-
Année 19	6%	7%	0%	-4%	1%	0%	Oui	15%/1%

* La sous-performance de l'année 12 à compenser sur l'année suivante (année 13) est de 0% et non de -4% (sous-performance « théorique » à compenser sur l'année suivante). En effet, cette sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas été intégralement compensée les années suivantes est abandonnée puisque la période de référence de 5 ans s'est écoulée (la sous-performance de l'année 8 ne pouvait être compensée que jusqu'à l'année 12).

** La sous-performance de l'année 18 à compenser sur l'année suivante (année 19) est de -4% et non de -6% (sous-performance « théorique » à compenser sur l'année suivante). En effet, la quote-part de la sous-performance résiduelle de l'année 14 (-2%) qui n'a pas été intégralement compensée les années suivantes est abandonnée puisque la période de référence de 5 ans s'est écoulée (la sous-performance de l'année 14 ne pouvait être compensée que jusqu'à l'année 18).

ACTION I USD

FR0014001BT0	30/06/2025
Frais fixes	209 841,32
Frais fixes en % actuel	1,55
Frais variables	421 909,95
Frais variables en % actuel	3,12
Rétrocessions de frais de gestion	-

ACTION I CHF

FR0014002KJ0	30/06/2025
Frais fixes	56 347,72
Frais fixes en % actuel	1,55
Frais variables	76 973,00
Frais variables en % actuel	2,12
Rétrocessions de frais de gestion	-

ACTION I EUR

FR0014001BU8	30/06/2025
Frais fixes	438 919,74
Frais fixes en % actuel	1,55
Frais variables	661 756,55
Frais variables en % actuel	2,34
Rétrocessions de frais de gestion	-

ACTION P

FR0014001BV6	30/06/2025
Frais fixes	13 925,25
Frais fixes en % actuel	2,20
Frais variables	16 339,35
Frais variables en % actuel	2,58
Rétrocessions de frais de gestion	-

ACTION P EUR

FR0014001BW4	30/06/2025
Frais fixes	30 593,24
Frais fixes en % actuel	2,20
Frais variables	37 777,87
Frais variables en % actuel	2,72
Rétrocessions de frais de gestion	-

ACTION R EUR

FR0014001BX2	30/06/2025
Frais fixes	23,47
Frais fixes en % actuel	2,51
Frais variables	24,21
Frais variables en % actuel	2,59
Rétrocessions de frais de gestion	-

ACTION S

FR0014001BS2	30/06/2025
Frais fixes	92 259,34
Frais fixes en % actuel	1,20
Frais variables	284 517,87
Frais variables en % actuel	3,70
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	30/06/2025
	-	-	-
Total			-

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Revenus nets	-1 837 076,54	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 837 076,54	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 837 076,54	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION I USD

FR0014001BT0	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-497 713,00	-
Total	-497 713,00	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION I CHF

FR0014002KJ0	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-94 176,81	-
Total	-94 176,81	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION I EUR

FR0014001BU8	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-838 857,40	-
Total	-838 857,40	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION P

FR0014001BV6	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-20 486,53	-
Total	-20 486,53	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION P EUR

FR0014001BW4	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-63 161,11	-
Total	-63 161,11	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION R EUR

FR0014001BX2	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-40,17	-
Total	-40,17	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION S

FR0014001BS2	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-322 641,52	-
Total	-322 641,52	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-7 057 298,42	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-7 057 298,42	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-7 057 298,42	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION I USD

FR0014001BT0	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-1 660 719,14	-
Total	-1 660 719,14	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION I CHF

FR0014002KJ0	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-477 761,19	-
Total	-477 761,19	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION I EUR

FR0014001BU8	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-3 386 714,24	-
Total	-3 386 714,24	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION P

FR0014001BV6	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-65 193,46	-
Total	-65 193,46	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION P EUR

FR0014001BW4	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-239 201,68	-
Total	-239 201,68	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION R EUR

FR0014001BX2	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-126,81	-
Total	-126,81	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ACTION S

FR0014001BS2	30/06/2025	*28/06/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-1 227 581,90	-
Total	-1 227 581,90	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan (*hors IFT*)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			57 886 902,77	95,54
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			57 600 423,50	95,07
Activités minières générales			30 080 465,12	49,65
ARIZONA SONORAN COPPER COMPANY INC	CAD	2 194 897	3 651 387,07	6,03
BLACKART SILVER CORP	CAD	1 800 000	652 973,53	1,08
CENTAURUS METALS LTD	AUD	4 000 000	969 934,40	1,60
CRITICAL ELEMENTS LITHIUM CORPORATION	CAD	1 388 500	396 851,81	0,65
ENCOUNTER RESOURCE	AUD	383 000	56 475,74	0,09
FARADAY COPPER CORP	CAD	2 000 000	1 333 795,54	2,20
FIREFLY METALS LTD	AUD	4 359 271	2 971 172,42	4,90
GALAN LITHIUM LTD WARRANT 20/03/2029	AUD	1 630 435	11 753,76	0,02
HUBBAY MINERALS INC	CAD	200 000	2 117 950,05	3,50
IVANHOE MINES LTD SHS A	CAD	50 000	374 855,17	0,62
LITHIUM IONIC CORP	CAD	1 740 900	739 979,50	1,22
LOTUS RESOURCES LTD	AUD	6 000 000	766 772,46	1,27
MAC COPPER LIMITED GDR	AUD	68 265	823 183,33	1,36
MERIDIAN MINING UK SOCIETAS	CAD	2 794 000	1 617 600,84	2,67
METALS X	AUD	7 000 000	2 500 202,52	4,13
NGEX MINERALS LTD	CAD	310 000	3 612 240,77	5,96
NUCLEAR FUEL INC	CAD	1 500 000	357 266,66	0,59
OSISKO MTEALS INCORPORATED	CAD	2 008 153	632 824,27	1,04
OSISKO MTEALS INCORPORATED WARRANT 10/12/2026	CAD	1 923 076	112 746,82	0,19
PAN GLOBAL RESOURCES INC	CAD	850 000	90 324,34	0,15
PATRIOT BATTERY METALS INC	CAD	600 000	1 072 899,27	1,77
PROSPECT RESOURCES LTD	AUD	6 529 465	727 456,73	1,20
SAVANNAH RESOURCES PLC	GBP	21 428 571	1 042 452,07	1,72
SOLARIS RESOURCES INC	CAD	650 000	2 972 458,62	4,91
VIZSLA SILVER CORP	CAD	161 200	474 907,43	0,78
Charbon			409 185,39	0,67
DLP RESOURCES INC	CAD	1 666 700	409 185,39	0,67
Combustibles alternatifs			1 659 374,26	2,74
SILEX SYSTEMS	AUD	600 000	1 659 374,26	2,74
Cuivre			5 377 757,81	8,88
AMERIGO RESOURCES LTD	CAD	2 500 000	3 975 736,69	6,56
FUERTE METALS CORPORATION	CAD	462 966	342 679,67	0,57

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
GUNNISON COPPER CORP	CAD	4 900 000	1 059 341,45	1,75
Diamants et pierres précieuses			103 821,04	0,17
FITZROY MINERALS INC WT 16/10/2026	CAD	1 666 666	103 821,04	0,17
Équipements et services pétroliers			1 171 101,79	1,93
FORACO INTERNATIONAL	CAD	850 000	1 171 101,79	1,93
Expert en finance			695 867,51	1,15
GLADIATOR METALS CORP	CAD	1 531 500	695 867,51	1,15
Industries diversifiées			741 903,13	1,22
AUSQUEST LTD	AUD	8 333 334	322 219,23	0,53
YUKON METALS CORP	CAD	909 000	419 683,90	0,69
Logiciels			52 875,47	0,09
MINEHUB TECHNOLOGIES INC	CAD	185 000	52 875,47	0,09
Métaux industriels et extraction minière			114 829,73	0,19
GROUP 6 METALS LIMITED	AUD	7 008 639	114 829,73	0,19
Métaux non ferreux			4 863 504,49	8,03
ABITIBI METALS CORP	CAD	4 529 000	862 965,71	1,42
ALPHAMIN RESOURCES CORP	CAD	1 000 000	630 255,03	1,04
ENERGY FUELS INC	USD	400 000	2 300 000,00	3,80
FIRST TIN LIMITED	GBP	1 666 667	135 894,02	0,23
TALON METALS	CAD	5 000 000	934 389,73	1,54
Mines			2 002 754,46	3,31
FIREWEED METALS CORP	CAD	281 250	546 205,76	0,90
FIREWEED METALS CORP	CAD	750 000	1 456 548,70	2,41
Mines aurifères			10 326 983,30	17,04
ATEX RESOURCES INC	CAD	2 462 000	4 059 648,56	6,70
CHALICE GOLD MINES	AUD	2 500 000	2 760 708,55	4,56
KORYX COPPER INC	CAD	1 694 439	1 403 208,65	2,31
LARGO INC	CAD	450 000	580 420,91	0,96
TROILUS GOLD CORP	CAD	2 927 000	1 522 996,63	2,51
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			286 479,27	0,47
Activités minières générales			-	-
BLACKROCK SILVER WARRANT 30/01/27	CAD	500 000	-	-
NUCLEAR FUE WARRANT 21/11/2027	CAD	750 000	-	-
Charbon			286 479,27	0,47
AXO COPPER	CAD	909 090	286 479,27	0,47
DLP RESOURCES WARRANT	CAD	833 350	-	-
Cuivre			-	-
GUNNISON COPPER WARRANT 04/04/2027	CAD	1 000 000	-	-
Industries diversifiées			-	-
AXO COPPER WARRANT 29/05/2030	CAD	454 545	-	-

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
YUKON METALS WRT 07/04/2028	CAD	454 500	-	-
Métaux industriels et extraction minière			-	-
GROUP 6 METALS LIMITED WARRANT 17/07/2025	AUD	2 333 333	-	-
Métaux non ferreux			-	-
TALON METALS WARRANT	CAD	2 500 000	-	-
Platine et métaux précieux			-	-
FRONTIER LITHIUM INC WARRANT 10/11/2025	CAD	70 000	-	-
Total			57 886 902,77	95,54

INVENTAIRES DES IFT *(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)*

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar américain (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar américain (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar américain (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan

Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	57 886 902,77
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	6 494 514,73
Autres passifs (-)	-3 791 802,26
Total = actif net	60 589 615,24

COMPTES ANNUELS AU 28/06/2024

An abstract graphic consisting of several overlapping, wavy, light blue shapes that sweep across the bottom right portion of the page, creating a sense of movement and depth.

BILANactif

	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	62 198 114,64	98 488 043,33
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	62 153 871,85	98 488 043,33
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	44 242,79	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	11 510,05	729,89
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	11 510,05	729,89
Comptes financiers	1 784 379,42	4 444 255,83
Liquidités	1 784 379,42	4 444 255,83
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	63 994 004,11	102 933 029,05

BILAN passif

	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Capitaux propres		
• Capital	64 948 755,33	102 977 524,49
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 333 787,31	-589 620,99
• Résultat de l'exercice	-385 212,87	-724 831,57
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	63 229 755,15	101 663 071,93
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	764 248,96	1 158 437,60
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	764 248,96	1 158 437,60
Comptes financiers	-	111 519,52
Concours bancaires courants	-	111 519,52
Emprunts	-	-
Total du passif	63 994 004,11	102 933 029,05

HORS-bilan

28.06.2024

30.06.2023

Devise	USD	USD
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	102 402,11	85 999,79
• Produits sur actions et valeurs assimilées	572 091,46	858 300,00
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	674 493,57	944 299,79
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-15 451,76	-48 096,77
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-15 451,76	-48 096,77
Résultat sur opérations financières (I - II)	659 041,81	896 203,02
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 153 575,03	-1 626 110,74
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-494 533,22	-729 907,72
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	109 320,35	5 076,15
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-385 212,87	-724 831,57

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation des actifs

Méthode d'évaluation

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon des méthodes spécifiques :

- Les actions sont valorisées au cours de clôture du jour de valorisation.
- Les titres créances négociables (TCN) dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.
- Les TCN dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.
- Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
- Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.
- Obligations et obligations convertibles : la récupération des cours des obligations est alimentée par un fournisseur de données spécialisé ou d'un agent de calcul de référence, calculée à partir de prix de contributeurs externes au jour de la Valeur Liquidative.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité du Président de la SICAV à leur valeur probable de négociation.

Les warrants ou bons de souscription obtenus gratuitement lors de placements privés ou d'augmentation de capital seront valorisés dès leurs admissions sur un marché réglementé ou l'organisation d'un marché de gré à gré.

Les contrats :

- Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation et les opérations conditionnelles selon le titre du support.
- La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en dollars US multiplié par le nombre de contrats.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du Président de la SICAV. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Modalités pratiques

Les actions sont évaluées sur la base des cours de clôture du jour de valorisation issus des bases de données Bloomberg éventuellement complétées par d'autres sources de données (Reuters...).

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion.

Pour les compartiments dont la devise de référence est l'USD, les valeurs non cotées en USD sont converties en contre-valeur USD suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : Reuters).

Pour les compartiments dont la devise de référence est l'EUR, les valeurs non cotées en EUR sont converties en contre-valeur EUR suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : Reuters).

Les positions sur les marchés à terme ferme à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Méthode de comptabilisation

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du coupon encaissé.

Les frais de négociation sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de la SICAV et ne sont donc pas additionnés au prix de revient des valeurs mobilières (frais exclus).

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	Action S 1 % TTC
		Action I 1,35% TTC
		Action I - EUR 1,35% TTC
		Action I - CHF 1,35% TTC
		Action P 2% TTC
		Action P - EUR 2% TTC
		Action R - EUR 2,30% TTC
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,2%TTC Maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	L'OPCVM pouvant être investi en part ou actions d'OPCVM, des frais indirects pourront être prélevés. Ces frais seront au maximum de 0,1%TTC.
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	15% maximum de la surperformance au-delà de l'indice MSCI ACWI Select Metals & Mining Producers ex Gold & Silver IMI, dividendes net réinvestis



Modalité de calcul de la commission de surperformance

PERIODE D'OBSERVATION ET FREQUENCE DE CRISTALLISATION

La période d'observation correspond à l'exercice comptable de la SICAV.

La fréquence de cristallisation est la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée, le cas échéant, doit être payée à la société de gestion. Cette cristallisation intervient une fois par an à l'issue de la période d'observation.

PERIODE DE REFERENCE DE LA PERFORMANCE

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance (ou performance négative) passée. Cette période est fixée à 5 ans.

A titre d'information, la date de départ de la première période de référence est le 1er juillet 2022.

INDICATEUR DE REFERENCE

Indice MSCI ACWI Select Metals & Mining Producers ex Gold & Silver IMI, dividendes net réinvestis pour les actions F, S, I, P ;

Indice MSCI ACWI Select Metals & Mining Producers ex Gold & Silver IMI, dividendes net réinvestis converti en EUR pour les actions I – EUR , P – EUR et R - EUR ;

Indice MSCI ACWI Select Metals & Mining Producers ex Gold & Silver IMI, dividendes net réinvestis converti en CHF pour les actions I - CHF ;

METHODE DE CALCUL

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative.
- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif de la classe d'action correspondante et avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'Indicateur de Référence, sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que la classe d'actions (ci-après l'« Actif de référence »).
- En cas de surperformance des classes d'actions par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables représentera 15% TTC de la différence entre la performance des classes d'actions du fonds et la performance de l'Actif de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.
- En cas de sous-performance classes d'actions par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision selon le même taux à hauteur de la dotation existante.
- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront peut-être perçus en cours d'exercice.

PRELEVEMENT DE LA COMMISSION DE SURPERFORMANCE ET PERIODE DE RATTRAPAGE

En cas de surperformance de la classe d'actions du fonds à l'issue de la période de d'observation et de performance positive, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période d'observation démarre.

En cas de surperformance de classe d'actions du fonds à l'issue de la période d'observation avec en parallèle une performance négative de classe d'actions du fonds, la société de gestion ne perçoit aucune commission de surperformance mais une nouvelle période d'observation démarre.

En cas de sous-performance de la classe d'actions par rapport à son Indicateur de Référence à l'issue de la période d'observation, aucune commission n'est perçue et la période d'observation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. Les périodes d'observation successives peuvent ainsi être allongées jusqu'à 5 ans (période de référence). Au-delà, si des sous-performances résiduelles n'ont pas été rattrapées, alors elles sont abandonnées.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs d'actions du fonds. Exemples

En fonction des périodes d'observations, la classe d'action du fonds sous-performe ou surperforme son indice :

Année N	Performance de la classe d'action	Performance de l'indice	Performance relative constatée sur l'année	Sous-performance à compenser de l'année précédente	Performance relative nette	Sous-performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance	Calcul de la commission de surperformance
Année 1	10%	0%	0%	0%	0%	0%	Oui	10%/10%
Année 2	3%	2%	0%	0%	0%	0%	Non	-
Année 3	-5%	0%	-5%	0%	-5%	-5%	Non	-
Année 4	0%	2%	3%	-5%	-2%	-2%	Non	-
Année 5	7%	0%	2%	-2%	0%	0%	Non	-
Année 6	8%	4%	4%	0%	4%	0%	Oui	15%/4%
Année 7	0%	7%	2%	0%	2%	0%	Oui	15%/2%
Année 8	-10%	-5%	-10%	0%	-10%	-10%	Non	-
Année 9	-2%	-4%	2%	-10%	-8%	-8%	Non	-
Année 10	0%	-2%	2%	-8%	-6%	-6%	Non	-
Année 11	2%	0%	2%	-6%	-4%	-4%	Non	-
Année 12	10%	10%	0%	-4%	-4%	-4%	Non	-
Année 13	0%	4%	2%	0%	2%	0%	Oui	10%/2%
Année 14	-8%	0%	-8%	0%	-8%	-8%	Non	-
Année 15	4%	2%	2%	-8%	-6%	-6%	Non	-
Année 16	0%	4%	2%	-4%	-2%	-2%	Non	-
Année 17	10%	14%	-4%	-2%	-6%	-6%	Non	-
Année 18	7%	7%	0%	-6%	-6%	-6%	Non	-
Année 19	0%	7%	0%	-6%	-6%	-6%	Oui	15%/1%

* La sous-performance de l'année 12 à compenser sur l'année suivante (année 13) est de 0% et non de -4% (sous-performance « théorique » à compenser sur l'année suivante). En effet, cette sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas été intégralement compensée les années suivantes est abandonnée puisque la période de référence de 5 ans s'est écoulée (la sous-performance de l'année 8 ne pouvait être compensée que jusqu'à l'année 12).

** La sous-performance de l'année 18 à compenser sur l'année suivante (année 19) est de -4% et non de -6% (sous-performance « théorique » à compenser sur l'année suivante). En effet, la quote-part de la sous-performance résiduelle de l'année 14 (-2%) qui n'a pas été intégralement compensée les années suivantes est abandonnée puisque la période de référence de 5 ans s'est écoulée (la sous-performance de l'année 14 ne pouvait être compensée que jusqu'à l'année 18).

Devise de comptabilité

USD.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

exercice 2023

Catégorie d'action(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Action S	Capitalisation	Capitalisation
Action I	Capitalisation	Capitalisation
Action P	Capitalisation	Capitalisation
Action I - EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action P - EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R – EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action I – CHF	Capitalisation	Capitalisation
Action R – EUR	Capitalisation	Capitalisation



	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Actif net en début d'exercice	101 663 071,93	97 773 484,70
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	31 102 649,62	43 586 582,65
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-63 467 445,67	-53 682 284,46
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	22 189 145,58	27 858 119,97
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-21 967 838,74	-24 440 284,46
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-384 001,60	-485 556,44
Différences de change	-2 242 925,69	-2 407 686,70
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-3 168 367,06	14 190 604,39
- Différence d'estimation exercice N	-15 816 110,13	-12 647 743,07
- Différence d'estimation exercice N-1	-12 647 743,07	-26 838 347,46
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-494 533,22	-729 907,72
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	63 229 755,15	101 663 071,93

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 784 379,42
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 784 379,42	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	CAD	AUD	GBP	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	31 650 485,46	16 163 342,39	2 341 918,39	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	11 510,05	-	-	-
Comptes financiers	419 960,02	1 076 573,88	-	43 717,05
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	508 811,99	-	-	590,13
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	11 510,05
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Coupons a recevoir	11 510,05
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	764 248,96
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Achats reglements differes	508 811,99
Frais provisionnes	255 436,97
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Action I / FR0014001BT0	2 042,796	2 171 255,61	24 882,727	26 214 761,49
Action I - CHF / FR0014002KJ0	517	517 255,14	8 344,18	8 421 129,77
Action I - EUR / FR0014001BU8	20 078,081	27 067 975,62	15 096,109	18 343 138,37
Action P / FR0014001BV6	75	81 873,15	2 950,47	3 145 781,88
Action P - EUR / FR0014001BW4	-	-	874,055	1 116 048,33
Action R - EUR / FR0014001BX2	-	-	-	-
Action S / FR0014001BS2	1 010	1 264 290,10	5 940,082	6 226 585,83
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action I / FR0014001BT0		-		-
Action I - CHF / FR0014002KJ0		-		-
Action I - EUR / FR0014001BU8		-		-
Action P / FR0014001BV6		-		-
Action P - EUR / FR0014001BW4		-		-
Action R - EUR / FR0014001BX2		-		-
Action S / FR0014001BS2		-		-
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action I / FR0014001BT0		-		-
Action I - CHF / FR0014002KJ0		-		-
Action I - EUR / FR0014001BU8		-		-
Action P / FR0014001BV6		-		-
Action P - EUR / FR0014001BW4		-		-
Action R - EUR / FR0014001BX2		-		-
Action S / FR0014001BS2		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
Action I / FR0014001BT0		-		-
Action I - CHF / FR0014002KJ0		-		-
Action I - EUR / FR0014001BU8		-		-
Action P / FR0014001BV6		-		-
Action P - EUR / FR0014001BW4		-		-
Action R - EUR / FR0014001BX2		-		-
Action S / FR0014001BS2		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen

	%
Catégorie d'action :	
Action I / FR0014001BT0	1,50
Action I - CHF / FR0014002KJ0	1,51
Action I - EUR / FR0014001BU8	1,46
Action P / FR0014001BV6	2,16
Action P - EUR / FR0014001BW4	2,14
Action R - EUR / FR0014001BX2	2,35
Action S / FR0014001BS2	1,13

Commission de surperformance (frais variables) : % et montant des frais de l'exercice

	%	Montant
Catégorie d'action :		
Action I / FR0014001BT0	-	-
Action I - CHF / FR0014002KJ0	-	-
Action I - EUR / FR0014001BU8	-	1 140,53
Action P / FR0014001BV6	-	-
Action P - EUR / FR0014001BW4	-	-
Action R - EUR / FR0014001BX2	-	-
Action S / FR0014001BS2	-	-

Rétrocession de frais de gestion :

- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....néant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	28.06.2024	30.06.2023
Affectation du résultat	USD	USD
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-385 212,87	-724 831,57
Total	-385 212,87	-724 831,57

Action I / FR0014001BT0	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-87 632,85	-324 661,90
Total	-87 632,85	-324 661,90
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action I - CHF / FR0014002KJ0	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-20 633,78	-73 816,50
Total	-20 633,78	-73 816,50
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action I - EUR / FR0014001BU8	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-232 119,16	-211 582,88
Total	-232 119,16	-211 582,88
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action P / FR0014001BV6	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-8 057,07	-47 176,99
Total	-8 057,07	-47 176,99
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action P - EUR / FR0014001BW4	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-13 359,17	-28 534,99
Total	-13 359,17	-28 534,99
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action R - EUR / FR0014001BX2	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-12,97	-12,98
Total	-12,97	-12,98
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Action S / FR0014001BS2	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-23 397,87	-39 045,33
Total	-23 397,87	-39 045,33
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes
(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	28.06.2024	30.06.2023
Affectation des plus et moins-values nettes	USD	USD
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 333 787,31	-589 620,89
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-1 333 787,31	-589 620,89

Action I / FR0014001BT0	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-303 290,30	-238 079,51
Total	-303 290,30	-238 079,51
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action I - CHF / FR0014002KJ0	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-71 411,37	-68 836,55
Total	-71 411,37	-68 836,55
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action I - EUR / FR0014001BU8	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-745 387,91	-164 744,53
Total	-745 387,91	-164 744,53
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action P / FR0014001BV6	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-13 945,47	-23 781,37
Total	-13 945,47	-23 781,37
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action P - EUR / FR0014001BW4	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-23 122,53	-13 917,59
Total	-23 122,53	-13 917,59
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action R - EUR / FR0014001BX2	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-19,12	-5,46
Total	-19,12	-5,46
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

Action S / FR0014001BS2	28.06.2024	30.06.2023
Devise	USD	USD
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-176 610,61	-80 256,16
Total	-176 610,61	-80 256,16
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la Sicav au cours des 5 derniers exercices

Date de création de la Sicav : 26 février 2021.

Devise					
USD	28.06.2024	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	-
Actif net	63 229 755,15	101 663 071,93	97 773 484,70	80 272 975,79	-

Action I / FR0014001BT0	Devise de l'action et de la valeur liquidative : USD				
	28.06.2024	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	-
Nombre d'actions en circulation	12 538,008	35 377,939	24 647,185	18 698,736	-
Valeur liquidative	1 151,73	1 155,68	987,47	1 112,38	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-31,17	-15,90	166,64	56,21	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I - CHF / FR0014002KJ0	Devise de l'action et de la valeur liquidative : CHF				
	28.06.2024	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	-
Nombre d'actions en circulation	3 137,228	10 964,408	9 738,789	5 235,000	-
Valeur liquidative	973,87	972,93	888,03	961,09	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-29,33	-13,01	161,61	9,53	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action I - EUR / FR0014001BU8		Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR			
	28.06.2024	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	-
Nombre d'actions en circulation	25 278,983	20 297,011	30 046,697	20 647,827	-
Valeur liquidative	1 299,04	1 280,72	1 141,32	1 144,81	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-38,66	-18,54	188,95	68,18	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action P / FR0014001BV6		Devise de l'action et de la valeur liquidative : USD			
	28.06.2024	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	-
Nombre d'actions en circulation	580,245	3 455,715	10 175,91	8 567,811	-
Valeur liquidative	1 136,19	1 147,48	984,76	1 106,51	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-37,91	-20,53	166,38	48,10	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action P - EUR / FR0014001BW4		Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR			
	28.06.2024	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	-
Nombre d'actions en circulation	798,173	1 672,228	2 476,782	1 910,954	-
Valeur liquidative	1 277,85	1 267,78	1 135,86	1 136,70	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-45,70	-25,38	189,67	63,53	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action R - EUR / FR0014001BX2		Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR			
	28.06.2024	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	-
Nombre d'actions en circulation	1	1	1	-	-
Valeur liquidative	836,95	832,26	747,31	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-32,09	-18,44	9,11	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Action S / FR0014001BS2		Devise de l'action et de la valeur liquidative : USD			
	28.06.2024	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	-
Nombre d'actions en circulation	7 207,986	12 138,068	15 663,93	12 565,699	-
Valeur liquidative	1 171,07	1 171,01	995,1	1 109,46	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-27,74	-9,82	177,57	64,79	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 28.06.2024

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
AU0000004772	ADRIATIC METALS PLC	PROPRE	494 297,00	1 287 434,55	AUD	2,04
MU0456S00006	ALPHAMIN RESOURCES CORP	PROPRE	3 500 000,00	2 711 256,01	CAD	4,29
CA03074G1090	AMERIGO RESOURCES LTD	PROPRE	2 000 000,00	2 265 469,98	CAD	3,58
CA04035D1024	ARIANNE PHOSPHATE INC	PROPRE	1 909 000,00	397 600,94	CAD	0,63
CA04058Q1054	ARIZONA SONORAN COPPER COMPANY INC	PROPRE	1 015 100,00	942 126,38	CAD	1,49
CA04590A2048	ATACAMA COPPER CORPORATION	PROPRE	462 966,00	338 334,06	CAD	0,54
CY0106002112	ATALAYA MINING PLC	PROPRE	400 000,00	2 194 442,41	GBP	3,47
CA04681A1057	ATEX RESOURCES INC	PROPRE	931 700,00	857 913,02	CAD	1,36
CA05466C1095	AYA GOLD AND SILVER INC	PROPRE	277 200,00	2 750 993,81	CAD	4,35
AU000000BKT0	BLACK ROCK MINING LTD	PROPRE	3 291 667,00	127 501,85	AUD	0,20
CA14071L1085	CAPSTONE COPPER CORP	PROPRE	100 000,00	708 872,86	CAD	1,12
AU00000046203	CARNABY RESOURCES LTD	PROPRE	2 000 000,00	641 126,62	AUD	1,01
AU000000CTM4	CENTAURUS METALS LTD	PROPRE	5 000 000,00	1 435 856,49	AUD	2,27
US2044481040	CIA DE MINAS BUENAVENTURA-SP ADR	PROPRE	150 000,00	2 542 500,00	USD	4,02
US1921085049	COEUR D'ALENE MNS	PROPRE	250 000,00	1 405 000,00	USD	2,22
CA19425C1005	COLLECTIVE MINING LTD	PROPRE	200 000,00	464 786,74	CAD	0,74
CA22675W1077	CRITICAL ELEMENTS LITHIUM CORPORATION	PROPRE	1 050 000,00	552 482,36	CAD	0,87
AU000000DYL4	DEEP YELLOW LTD	PROPRE	750 000,00	671 179,43	AUD	1,06
CA25821T1003	DORE COPPER MINING CORP	PROPRE	415 500,00	30 364,61	CAD	0,05
CA2960061091	ERO COPPER CORP	PROPRE	50 000,00	1 068 424,87	CAD	1,69
CA3073571034	FARADAY COPPER CORP	PROPRE	2 475 000,00	1 465 064,82	CAD	2,32
CA31729R1055	FILO CORP	PROPRE	110 000,00	2 016 122,12	CAD	3,19
AU0000313769	FIREFLY METALS LTD	PROPRE	1 400 000,00	696 557,36	AUD	1,10
GB00BNR45554	FIRST TIN LIMITED	PROPRE	1 666 667,00	103 233,19	GBP	0,16
FR0010492199	FORACO INTERNATIONAL	PROPRE	550 000,00	948 574,20	CAD	1,50

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CA3449112018	FORAN MINING CORP	PROPRE	300 000,00	859 417,00	CAD	1,36
AU0000021461	GALAN LITHIUM LTD	PROPRE	1 630 435,00	185 107,91	AUD	0,29
US3680361090	GATOS SILVER INC	PROPRE	173 300,00	1 809 252,00	USD	2,86
CA37637H1055	GIYANI METALS CORP	PROPRE	2 697 000,00	177 386,30	CAD	0,28
AU0000188021	GROUP 6 METALS LIMITED	PROPRE	7 008 639,00	117 016,28	AUD	0,19
AU0000HCHAX9	HOT CHILI LIMITED	PROPRE	900 000,00	591 945,38	CAD	0,94
CA4436281022	HUDBAY MINERALS INC	PROPRE	208 800,00	1 889 068,72	CAD	2,99
CA443628102U	HUDBAY MINERALS INC USD	PROPRE	75 000,00	678 750,00	USD	1,07
CA53680X1033	ION ENERGY LTD	PROPRE	360 000,00	14 469,78	CAD	0,02
CA46579R1047	IVANHOE MINES LTD SHS A	PROPRE	200 000,00	2 579 712,59	CAD	4,08
CA50067J2020	KORYX COPPER INC	PROPRE	1 350 000,00	878 052,32	CAD	1,39
CA50067J9967	KORYX COPPER INC	PROPRE	166 667,00	108 401,74	CAD	0,17
CA5170971017	LARGO INC	PROPRE	600 000,00	1 104 964,71	CAD	1,75
CA53681K1003	LITHIUM AMERICA'S ARGENTINA CORP	PROPRE	336 052,00	1 075 366,40	USD	1,70
CA53680V1076	LITHIUM IONIC CORP	PROPRE	2 400 000,00	929 573,49	CAD	1,47
CA53680W1059	LITHIUM ROYALTY CORP	PROPRE	255 000,00	1 229 930,96	CAD	1,95
GB00BR3SVZ18	MERIDIAN MINING UK SOCIETAS	PROPRE	529 500,00	166 391,46	CAD	0,26
JE00BQBC8469	METAL ACQUISITION LIMITED	PROPRE	150 000,00	2 053 500,00	USD	3,25
AU0000319733	METALS ACQUISITION LIMITED GDR	PROPRE	170 000,00	2 182 101,17	AUD	3,45
AU000000MLX7	METALS X	PROPRE	11 500 000,00	3 225 668,31	AUD	5,10
CA60273M2040	MINEHUB TECHNOLOGIES INC	PROPRE	185 000,00	39 207,25	CAD	0,06
CA62988F1027	NAMBIA CRITICAL METALS INC	PROPRE	2 165 000,00	63 287,00	CAD	0,10
AU0000006934	NEW WORLD RESOURCES LTD	PROPRE	35 694 199,00	738 978,68	AUD	1,17
CA65343P1036	NGEX MINERALS LTD	PROPRE	175 000,00	1 035 904,42	CAD	1,64
CA69806A1084	PAN GLOBAL RESOURCES INC	PROPRE	850 000,00	96 282,47	CAD	0,15
AU000000RXM4	REX MINERALS LTD	PROPRE	7 000 000,00	1 215 469,22	AUD	1,92
AU000000SFR8	SANDFIRE RESOURCES LTD	PROPRE	200 000,00	1 166 049,04	AUD	1,84
CA82639W1068	SIERRA METALS INC	PROPRE	719 000,00	399 336,59	CAD	0,63
AU000000SLX4	SILEX SYSTEMS	PROPRE	550 000,00	1 957 773,63	AUD	3,10
VGG866591024	TALON METALS	PROPRE	3 300 000,00	337 628,11	CAD	0,53

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
GB00BP6QM557	TUNGSTEN WEST PLC	PROPRE	700 000,00	44 242,79	GBP	0,07
US9168961038	URANIUM ENERGY	PROPRE	300 000,00	1 803 000,00	USD	2,85
CA91702V1013	URANIUM ROYALTY CORP	PROPRE	300 000,00	675 000,00	USD	1,07
AU0000190829	VIRIDIS MINING AND MINERALS LIMITED	PROPRE	150 000,00	121 713,88	AUD	0,19
CA92859L1022	VIZSLA ROYALTIES CORP	PROPRE	166 666,00	0,00	CAD	0,00
CA92859G6085	VIZSLA SILIVER CORP	PROPRE	600 000,00	1 061 116,91	CAD	1,68
CA95805V1085	WESTERN COPPER AND GOLD CORP	PROPRE	500 000,00	570 021,48	CAD	0,90
AU000000XAM0	XANADU MINES LTD	PROPRE	9 090 909,00	333 920,11	AUD	0,53
Total Action				62 138 226,78		98,27
Warrant						
QS0004061626	BLACK ROCK MINING WARRANT 19/06/2025	PROPRE	666 666,00	0,00	AUD	0,00
CA35910P1172	FRONTIER LITHIUM INC WARRANT 10/11/2025	PROPRE	70 000,00	0,00	CAD	0,00
AU0000325698	GALAN LITHIUM LTD WARRANT 20/03/2029	PROPRE	1 630 435,00	59 887,86	AUD	0,09
QS0004018543	GROUP 6 METALS LIMITED WARRANT 17/07/2025	PROPRE	2 333 333,00	0,00	AUD	0,00
CA65501C1260	NOBEL RESOURCES CORP WARRANT 22/09/2024	PROPRE	250 000,00	0,00	CAD	0,00
CA92859L1105	VIZSLA ROYALTIES CORP	PROPRE	166 666,00	0,00	CAD	0,00
Total Warrant				59 887,86		0,09
Total Valeurs mobilières				62 198 114,64		98,37
Liquidités						
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF TITRES CAD	PROPRE	-696 242,80	-508 811,99	CAD	-0,80
	BANQUE AUD SGP	PROPRE	1 612 023,10	1 076 573,88	AUD	1,70
	BANQUE CAD SGP	PROPRE	574 660,48	419 960,02	CAD	0,66
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	47,12	52,44	CHF	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	40 431,49	43 332,45	EUR	0,07
	BANQUE USD SGP	PROPRE	244 128,47	244 128,47	USD	0,39
	BANQUE ZAR SGP	PROPRE	6 065,19	332,16	ZAR	0,00
Total BANQUE OU ATTENTE				1 275 567,43		2,02
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-55 351,25	-55 351,25	USD	-0,09
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-107 227,86	-107 227,86	USD	-0,17
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-12 249,01	-12 249,01	USD	-0,02

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-3 426,60	-3 426,60	USD	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-5 957,82	-5 957,82	USD	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-5,46	-5,46	USD	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-20 998,76	-20 998,76	USD	-0,03
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-550,62	-590,13	EUR	-0,00
	PRFRAISDIVERS	PROPRE	-517,48	-517,48	USD	-0,00
	PRN-1FRAISDIVERS	PROPRE	-49 112,60	-49 112,60	USD	-0,08
Total FRAIS DE GESTION				-255 436,97		-0,40
Total Liquidites				1 020 130,46		1,61
Coupons						
Action						
FR0010492CAD	FORACO INTL N	ACHLIG	350 000,00	11 510,05	CAD	0,02
Total Action				11 510,05		0,02
Total Coupons				11 510,05		0,02
Total IXIOS ENERGY METALS				63 229 755,15		100,00

INFORMATIONS SFDR



IXIOS FUNDS – Compartiment IXIOS ENERGY METALS – Annexe SFDR Ex-Post

Dénomination du produit: IXIOS ENERGY METALS**Identifiant d'entité juridique:** 9695001EI21A7BME9I32

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable?

☒ ☐ **Oui**

☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : _ %

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social: _%

☒ ☐ ☒ **Non**

☐ Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de _% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

☒ Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le compartiment investit dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon la méthode ISR en intégrant de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E.S.G.) à la gestion financière.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

- Indicateurs environnementaux : politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, empreinte carbone, exposition des fournisseurs aux risques environnementaux, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.
- Indicateurs sociaux : nombre d'heures de formations par employés formés, fidélisation des employés (taux de rotation), lutte contre la discrimination (taux de féminisation, taux de salariés locaux),



IXIOS FUNDS – Compartiment IXIOS ENERGY METALS – Annexe SFDR Ex-Post

- Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, nombre d'administrateurs indépendants, qualité/nature des actionnaires, taux de féminisation du conseil d'administration.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Non applicable

● **et par rapport aux périodes précédentes?**

Non applicable

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Non applicable

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Non applicable

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Ce produit prend en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité. Pour plus de détails veuillez trouver ci-dessous une annexe détaillée.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

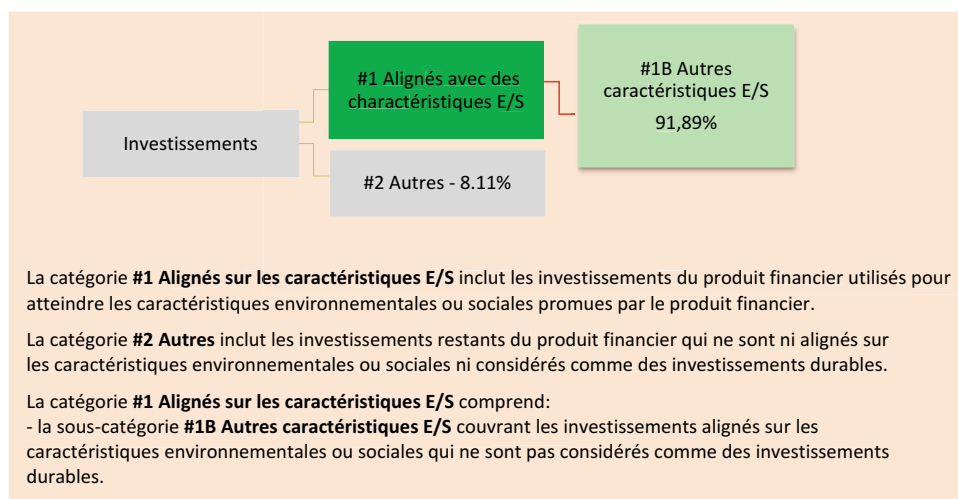
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Nom de l'émetteur	Secteur	% des actifs	Pays
ATEX RESOURCES INC	Matières premières	6,63%	Canada
AMERIGO RESOURCES LTD	Matières premières	6,49%	Canada
ARIZONA SONORAN COPPER COMP	Matières premières	5,96%	Canada
NGEX MINERALS LTD	Matières premières	5,90%	Canada
SOLARIS RESOURCES INC	Matières premières	4,85%	Canada

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Au 30/06/2025, IXIOS ENERGY METALS a :

- 91,89% du total actif du fonds qui est constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Aligné avec les caractéristiques E/S)
- 8,11% du total actif du fonds qui appartient à la poche #2 Autres.

Le Fonds a donc respecté l'allocation d'actifs prévue : - Un minimum de 90% du total actif du fonds appartenant à la poche #1 Aligné avec les caractéristiques E/S. - Un maximum de 10% des investissements appartenant à la poche #2 Autres.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les principaux secteurs économiques des investissements réalisés sont :

Secteur	% actifs
Matières premières	100%

L'évaluation de la qualité de gouvernance de l'entreprise est indispensable afin de garantir la pérennité de l'entreprise et d'assurer la bonne performance sur les aspects environnementaux et sociaux.

Ainsi le pilier gouvernance représente 50% de la note global ESG.

L'analyse de la gouvernance porte notamment sur :

- La structure du Conseil d'Administration ;
- Les politiques de rémunération,
- L'indépendance des Comité de Rémunération et d'audit ;
- Gouvernance des parties prenantes (Code d'éthique, Programme de dénonciation, Politique anti-corruption, Controverses en matière de gouvernance) ;
- La structure actionnariale.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Ixios Energy Metals étant un fonds sectoriel sur des activités minières la part d'alignement avec la Taxinomie est de 0%.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ixios Energy Metals n'a pas réalisé d'investissements durables.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Ixios Energy Metals n'a pas réalisé d'investissements durables.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » sont :

- les investissements qui n'ont pas fait l'objet d'une notation ESG ;
- les liquidités (détenues à titre accessoire pour répondre à l'objectif de gestion).



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales

Le fonds Ixios Energy Metals fait l'objet de contrôle continu des caractéristiques extra financières des investissements.

Il est ainsi contrôlé en pré-post trade :

- le taux de couverture par une notation ESG des investissements (90% minimum)
- aucune note ESG n'est inférieure à 1
- la performance ESG du fonds dépasse celle de son univers sur 2 indicateurs clés :
 - taux d'indépendance des membres du conseil d'administration
 - taux de féminisation de la direction
- les secteurs d'investissements
- les capitalisations.

Ces éléments sont vu comme des contraintes d'investissement au même titre que les ratios réglementaires.



IXIOS FUNDS – Compartiment IXIOS ENERGY METALS – Annexe SFDR Ex-Post

Les performances sur des indicateurs ESG du fonds par rapport à son univers sont par ailleurs publiées mensuellement.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

-

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par **Ixios Energy Metals**.

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report

Principal Adverse Impacts (PAI)

Portfolio Name: IXIOS ENERGY METALS

As Of Date: 30/06/2025

Analysis Date: 30/06/2025

ESG Data Date: 30/06/2025



IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Principal adverse impacts statement

INDICATORS APPLICABLE TO INVESTMENTS IN INVESTEE COMPANIES							
CLIMATE AND OTHER ENVIRONMENT-RELATED INDICATORS							
Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Greenhouse Gas Emissions							
1. GHG Emissions	Scope 1 GHG emissions	405 937,65	22,37 %	890 614 432,43	82,01%	Sum of portfolio companies' Carbon Emissions - Scope 1 (metric tons) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
	Scope 2 GHG emissions	162 667,86	22,37 %	137 782 263,5	82,01 %	Sum of portfolio companies' Carbon Emissions - Scope 2 (metric tons) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
	Scope 3 GHG emissions	6 893,00	0,65 %	595 548 241,30	59,99 %	Sum of portfolio companies' Total Emissions Estimated - Scope 3 (metric tons) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
	Total GHG emissions	575 498,52	22,37 %	1623 944 937,24	82,01 %	The total annual Scope 1, Scope 2, and estimated Scope 3 GHG emissions associated with the market value of the portfolio. Companies' carbon emissions are apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Greenhouse Gas Emissions							
2. Carbon Footprint	Carbon Footprint	0,00	22,37 %	794,20	82,01 %	The total annual Scope 1, Scope 2, and estimated Scope 3 GHG emissions associated with 1 million EUR invested in the portfolio. Companies' carbon emissions are apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	
3. GHG intensity of investee company	GHG Intensity of investee companies	552,48	13,05 %	937,46	80,98 %	The portfolio's weighted average of its holding issuers' GHG Intensity (Scope 1, Scope 2 and estimated Scope 3 GHG emissions/EUR million revenue).	
4. Exposure to companies active in the fossil fuel sector	Share of investments in companies active in the fossil fuel sector	0,00 %	98,58 %	2,56 %	97,33 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers with fossil fuels related activities, including exploration, extraction, mining, storage, distribution and trading of oil and gas, production and distribution of thermal coal, and production, distribution, storage, and reserves of metallurgical coal, rebalanced by the sub-portfolio of corporate holdings.	
5. Share of non-renewable energy consumption and production	Share of non-renewable energy consumption and non-renewable energy production of investee companies from non-renewable energy sources compared to renewable energy sources, expressed as a percentage of total energy sources	94,27 %	98,58 %	44,29 %	97,33 %	The portfolio's weighted average of issuers' energy consumption and/or production from non-renewable sources as a percentage of total energy used and/or generated.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Greenhouse Gas Emissions							
6. Energy consumption intensity per high impact climate sector	NACE Code A (Agriculture, Forestry and Fishing)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code A (Agriculture, Forestry and Fishing)	
	NACE Code B (Mining and Quarrying)	0,25	9,08 %	1,82	79,24 %	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code B (Mining and Quarrying)	
	NACE Code C (Manufacturing)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code C (Manufacturing)	
	NACE Code D (Electricity, Gas, Steam and Air Conditioning Supply)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code D (Electricity, Gas, Steam and Air Conditioning Supply)	
	NACE Code E (Water Supply; Sewerage, Waste Management and Remediation Activities)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code E (Water Supply; Sewerage, Waste Management and Remediation Activities)	
	NACE Code F (Construction)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code F (Construction)	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Coverage	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Greenhouse Gas Emissions							
	NACE Code G (Wholesale and Retail Trade; Repair of Motor Vehicles and Motorcycles)	N/A	N/A	N/A	N/A	The fund's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code G (Wholesale and Retail Trade; Repair of Motor Vehicles and Motorcycles)	
	NACE Code H (Transportation and Storage)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code H (Transportation and Storage)	
	NACE Code L (Real Estate Activities)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of Energy Consumption Intensity (GwH/million EUR revenue) for issuers classified within NACE Code L (Real Estate Activities)	
Biodiversity							
7. Activities negatively affecting biodiversity-sensitive areas	Share of investments in investee companies with sites/operations located in or near to biodiversity sensitive areas where activities of those investee companies negatively affect those areas	7,63 %	28,61 %	50,73 %	82,48 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers' that either have operations located in or near biodiversity sensitive areas, are assessed to potentially negatively affect local biodiversity, and have no impact assessment; or they are involved in controversies with severe impact on local biodiversity, rebalanced by the sub-portfolio of corporate holdings.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Water							
8. Emissions to water	Tonnes of emissions to water generated by investee companies per million EUR invested, expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total water emissions (metric tons) associated with EUR 1 million invested in the portfolio. It is calculated as the weighted average of Water Emissions (metric tons) per company divided by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
Waste							
9. Hazardous waste and radioactive waste ratio	Tonnes of hazardous waste and radioactive waste generated by investee companies per million EUR invested, expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total annual hazardous waste (metric tons reported) associated with 1 million EUR invested in the portfolio. Companies' hazardous waste is apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

SOCIAL AND EMPLOYEE, RESPECT FOR HUMAN RIGHTS, ANTI-CORRUPTION AND ANTI-BRIBERY MATTERS							
Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Social and Employee Matters							
10. Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	Share of investments in investee companies that have been involved in violations of the UNGC principles or OECD Guidelines for Multinational Enterprises	0,00 %	8,28 %	1,68 %	51,34 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers that fail to align with the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises based on MSCI ESG Research methodology, rebalanced by the sub-portfolio of corporate holdings.	
11. Lack of processes and compliance mechanisms to monitor compliance with UN Global Compact principles and OECD Guidelines for Multinational Enterprises	Share of investments in investee companies without policies to monitor compliance with the UNGC principles or OECD Guidelines for Multinational Enterprises or grievance / complaints handling mechanisms to address violations of the UNGC principles or OECD Guidelines for Multinational Enterprises	0,00 %	8,28 %	1,68 %	51,34 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers that do not have at least one policy covering some of the UNGC principles or OECD Guidelines for Multinational Enterprises (e.g. human rights, labor due diligence, or anti-bribery policy) and either a monitoring system evaluating compliance with such policy or a grievance / complaints handling mechanism, rebalanced by the sub-portfolio of corporate holdings.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Social and Employee Matters							
12. Unadjusted gender pay gap	Average unadjusted gender pay gap of investee companies	0,00 %	0,00 %	-137,25 %	3,47 %	The portfolio holdings' weighted average of the difference between the average gross hourly earnings of male and female employees, as a percentage of male gross earnings.	
13. Board gender diversity	Average ratio of female to male board members in investee companies, expressed as a percentage of all board members	3,40 %	13,41 %	16,23 %	60,71 %	The portfolio holdings' weighted average of the percentage of female board members to total board members.	
14. Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	Share of investments in investee companies involved in the manufacture or selling of controversial weapons	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers with an industry tie to landmines, cluster munitions, chemical weapons or biological weapons. Note: Industry ties includes ownership, manufacturing and investments. Ties to landmines do not include related safety products.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

INDICATORS APPLICABLE TO INVESTMENTS IN SOVEREIGNS AND SUPRANATIONALS							
Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Environmental							
15. GHG Intensity	GHG intensity of investee countries	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of sovereign issuers' Country GHG intensity (tons CO2e/EUR M GDP).	
Social							
16. Investee countries subject to social violations	Number of investee countries subject to social violations (absolute number), as referred to in international treaties and conventions, United Nations principles and, where applicable, national law	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's number of unique sovereign issuers with European External Action Service (EEAS) restrictive measures (sanctions) on imports and exports	
	Number of investee countries subject to social violations (relative number divided by all investee countries), as referred to in international treaties and conventions, United Nations principles and, where applicable, national law	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's percentage of unique sovereign issuers with European External Action Service (EEAS) restrictive measures (sanctions) on imports and exports	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Fossil Fuels							
17. Exposure to fossil fuels through real estate assets	Share of investments in real estate assets involved in the extraction, storage, transport or manufacture of fossil fuels	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
Energy Efficiency							
18. Exposure to energy-inefficient real estate assets	Share of investments in energy-inefficient real estate assets	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Other indicators for principal adverse impact

[Information on any other adverse sustainability impacts used to identify and assess additional principal adverse impacts on a sustainability factor referred to in Article 6(1)(d)]

Description of policies to identify and prioritize principal adverse sustainability impacts

[Information referred to in Article 7]

Engagement policies

[Information referred to in Article 8]

References to international standards

[Information referred to in Article 9]

Historical comparison

[Information referred to in Article 6(4)]

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

INDICATORS APPLICABLE TO INVESTMENTS IN INVESTEE COMPANIES							
Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Emissions							
1. Emissions of inorganic pollutants	Tonnes of inorganic pollutants equivalent per million EUR invested, expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total annual inorganic pollutants (metric tons reported) discharged as a result of companies' operations associated with 1 million EUR invested in the portfolio. Companies' emissions of inorganic pollutants are apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	
2. Emissions of air pollutants	Tonnes of air pollutants equivalent per million EUR invested, expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total annual air pollutants (metric tons reported) released as a result of companies' operations associated with 1 million EUR invested in the portfolio. Companies' emissions of air pollutants are apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	
3. Emissions of ozone-depleting substances	Tonnes of ozone-depleting substances equivalent per million EUR invested, expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total annual ozone depletion substances (metric tons reported) discharged as a result of companies' operations associated with 1 million EUR invested in the portfolio. Companies' emissions of ozone depletion substances are apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Additional climate and other environment-related indicators

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Emissions							
4. Investments in companies without carbon emission reduction initiatives	Share of investments in investee companies without carbon emission reduction initiatives aimed at aligning with the Paris Agreement	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without a carbon emissions reduction target aligned with the Paris Agreement.	
Energy Performance							
5. Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (Coal)	N/A	N/A	N/A	N/A	The energy consumption from coal, lignite or natural gas (GWh) , as a percentage of total energy consumption. An issuers' energy consumption is apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash). Exposure to energy consumption is based on the portfolio's market value in the issuer to the issuer's EVIC, which is then multiplied by the issuer's total energy consumption by source.	
	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (Lignite)	N/A	N/A	N/A	N/A		
	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (Natural Gas)	N/A	N/A	N/A	N/A		

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Energy Performance							
	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (Oil & Gas)	N/A	N/A	N/A	N/A	The energy consumption from Oil & Gas, Nuclear, Fossil Fuel or Other Non-Renewable (GWh), as a percentage of total energy consumption. An issuers' energy consumption is apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash). Exposure to energy consumption is based on the portfolio's market value in the issuer to the issuer's EVIC, which is then multiplied by the issuer's total energy consumption by source.	
	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (Nuclear)	N/A	N/A	N/A	N/A		
	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (Fossil Fuel)	N/A	N/A	N/A	N/A		
	Breakdown of energy consumption by type of non-renewable sources of energy (Other Non-Renewable)	N/A	N/A	N/A	N/A		

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Water, waste, and material emissions							
6. Water usage and recycling	1. Average amount of water consumed by the investee companies (in cubic meters) per million EUR of revenue of investee companies	N/A	N/A	N/A	N/A	Sum of portfolio companies' Reclaimed Water Intensity (m3/EUR million sales) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
	2. Weighted average percentage of water recycled and reused by investee companies	N/A	N/A	N/A	N/A	Sum of portfolio companies' Percentage of Reclaimed Water Relative to Total Water Consumed (measured in cubic meters) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
7. Investments in companies without water management policies	Share of investments in investee companies without water management policies	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without evidence of setting water reduction targets, measuring water footprint, implementing water conservation measures, or other initiatives focused on water management.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Water, waste, and material emissions							
8. Exposure to areas of high water stress	Share of investments in investee companies with sites located in areas of high water stress without a water management policy	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers that reported having operations in areas of high-water stress but showed no evidence of a water management policy.	
9. Investments in companies producing chemicals	Share of investments in investee companies the activities of which fall under Division 20.2 of Annex I to Regulation (EC) No 1893/2006	N/A	N/A	N/A	N/A	Sum of portfolio companies' Percentage of Reclaimed Water Relative to Total Water Consumed (measured in cubic meters) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
10. Land degradation, desertification, soil sealing	Share of investments in investee companies the activities of which cause land degradation, desertification or soil sealing	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without evidence of setting water reduction targets, measuring water footprint, implementing water conservation measures, or other initiatives focused on water management.	
11. Investments in companies without sustainable land/agriculture practices	Share of investments in investee companies without sustainable land/agriculture practices or policies	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without evidence of disclosure related to its policies or practices towards sustainable agriculture or management of land.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Water, waste, and material emissions							
12. Investments in companies without sustainable oceans/seas practices	Share of investments in investee companies without sustainable oceans/seas practices or policies	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without evidence of disclosure related to its policies or practices towards sustainable management of ocean resources.	
13. Non-recycled waste ratio	Tonnes of non-recycled waste generated by investee companies per million EUR invested, expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total annual nonrecycled waste (metric tons reported) associated with 1 million EUR invested in the portfolio. Companies' nonrecycled waste is apportioned across all outstanding shares and bonds (based on the most recently available enterprise value including cash).	
14. Natural species and protected areas	1. Share of investments in investee companies whose operations affect threatened species	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers with operations that affect IUCN Red List species and/or national conservation list species.	
	2. Share of investments in investee companies without a biodiversity protection policy covering operational sites owned, leased, managed in, or adjacent to, a protected area or an area of high biodiversity value outside protected areas	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers that operate near protected areas and do not have a biodiversity protection policy covering operational sites owned, leased, managed in or adjacent to protected areas or areas of high biodiversity value outside protected areas, rebalanced by the subportfolio of corporate holdings.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Water, waste, and material emissions							
15. Deforestation	Share of investments in companies without a policy to address deforestation	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without a deforestation policy.	
Green Securities							
16. Share of securities not issued under Union legislation on environmentally sustainable bonds	Share of securities in investments not issued under Union legislation on environmentally sustainable bonds	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

INDICATORS APPLICABLE TO INVESTMENTS IN SOVEREIGNS AND SUPRANATIONALS							
Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Green Securities							
17. Share of bonds not issued under Union legislation on environmentally sustainable bonds	Share of bonds not issued under Union legislation on environmentally sustainable bonds	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
Greenhouse Gas Emissions							
18. GHG emissions	Scope 1 GHG emissions generated by real estate assets	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
	Scope 2 GHG emissions generated by real estate assets	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
	Scope 3 GHG emissions generated by real estate assets	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
	Total GHG emissions generated by real estate assets	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Energy Consumption							
19. Energy consumption intensity	Energy consumption in GWh of owned real estate assets per square meter	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
Waste							
20. Waste production in operations	Share of real estate assets not equipped with facilities for waste sorting and not covered by a waste recovery or recycling contract	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
Resource Consumption							
21. Raw materials consumption for new construction and major renovations	Share of raw building materials (excluding recovered, recycled and biosourced) compared to the total weight of building materials used in new construction and major renovations	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	
Biodiversity							
22. Land artificialisation	Share of non-vegetated surface area (surfaces that have not been vegetated in ground, as well as on roofs, terraces and walls) compared to the total surface area of the plots of all assets	N/A	N/A	N/A	N/A	Not currently available	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

INDICATORS APPLICABLE TO INVESTMENTS IN INVESTEE COMPANIES							
Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Social and Employee Matters							
1. Investments in companies without workplace accident prevention policies	Share of investments in investee companies without a workplace accident prevention policy	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without a health & safety/workplace accident prevention policy that applies to all direct operations, including subsidiaries, rebalanced by the subportfolio of corporate holdings.	
2. Rate of accidents	Rate of accidents in investee companies expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	Sum of portfolio companies' recordable incident rate (fatalities, lost time injuries, restricted work injuries and medical treatment injuries) weighted by the portfolio's value of investment in a company and by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
3. Number of days lost to injuries, accidents, fatalities or illness	Number of workdays lost to injuries, accidents, fatalities or illness of investee companies expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total Workdays Lost Due to Workplace Accidents or Illness associated with EUR 1 million invested in the portfolio. It is calculated as the weighted average of Workdays Lost Due to Workplace Accidents or Illness per company divided by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Social and Employee Matters							
4. Lack of a supplier code of conduct	Share of investments in investee companies without any supplier code of conduct (against unsafe working conditions, precarious work, child labour and forced labour)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers' where their supplier code of conduct does not include commitments to eradicate unsafe working conditions, precarious work, child labor and forced labor.	
5. Lack of grievance/complaints handling mechanism related to employee matters	Share of investments in investee companies without any grievance/complaints handling mechanism related to employee matters	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without evidence of disclosure indicating availability of grievance and complaint-handling procedures.	
6. Insufficient whistleblower protection	Share of investments in entities without policies on the protection of whistleblowers	4,93 %	5,52 %	59,15 %	60,84 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without a whistleblower protection policy.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Social and Employee Matters							
7. Incidents of discrimination	1. Number of incidents of discrimination reported in investee companies expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	The total number of severe and very severe discrimination and diversity controversies in the last three years associated with EUR 1 million invested in the fund. It is calculated as the weighted average of Number of Severe and Very Severe Discrimination and Diversity Controversies per company divided by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
	2. Number of incidents of discrimination leading to sanctions in investee companies expressed as a weighted average	N/A	N/A	N/A	N/A	Please note that we are currently unable to provide any data for "Number of incidents of discrimination leading to sanctions in investee companies expressed as a weighted average" due to the ambiguity of the definition. While we can report on the number of incidents of discrimination or provide a list of companies on the EU sanctions list, there is no evidence to suggest the causality of the incidents and the imposition of sanctions and trade restrictions.	
8. Excessive CEO pay ratio	Average ratio within investee companies of the annual total compensation for the highest compensated individual to the median annual total compensation for all employees (excluding the highest compensated individual)	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of issuers' ratio of CEO pay to average employee pay.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Human rights							
9. Lack of a human rights policy	Share of investments in entities without a human rights policy	0,00 %	0,65 %	0,53 %	39,86 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without a formal human rights policy.	
10. Lack of due diligence	Share of investments in entities without a due diligence process to identify, prevent, mitigate and address adverse human rights impacts	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without defined processes, set targets or reported achievements for monitoring the effectiveness of its human rights policy.	
11. Lack of processes and measures for preventing trafficking in human beings	Share of investments in investee companies without policies against trafficking in human beings	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without a policy against trafficking in human beings.	
12. Operations and suppliers at significant risk of incidents of child labour	Share of investments in investee companies exposed to operations and suppliers at significant risk of incidents of child labour in terms of geographic areas or type of operation	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers with disclosed operations and suppliers at significant risk of child labor incidents involving hazardous work based on geographic location or type of operation.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Human Rights							
13. Operations and suppliers at significant risk of incidents of forced or compulsory labour	Share of the investments in investee companies exposed to operations and suppliers at significant risk of incidents of forced or compulsory labour in terms in terms of geographic areas and/or the type of operation	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers that have reported having operations and suppliers at significant risk of forced or compulsory labor incidents based on geographic location or type of operation.	
14. Number of identified cases of severe human rights issues and incidents	Number of cases of severe human rights issues and incidents connected to investee companies on a weighted average basis	N/A	N/A	N/A	N/A	The total number of severe and very severe human rights concerns controversies in the last three years associated with EUR 1 million invested in the fund. It is calculated as the weighted average of Number of Severe and Very Severe Human Rights Concerns Controversies per company divided by the company's most recently available enterprise value including cash (EVIC).	
Anti-corruption and anti-bribery							
15. Lack of anti-corruption and antibribery policies	Share of investments in entities without policies on anti-corruption and anti-bribery consistent with the United Nations Convention against Corruption	18,81 %	98,58 %	20,99 %	95,53 %	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers without an anticorruption and antibribery policy consistent with the United Nations Convention against Corruption.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Anti-corruption and anti-bribery							
16. Cases of insufficient action taken to address breaches of standards of anti-corruption and anti-bribery	Share of investments in investee companies with identified insufficiencies in actions taken to address breaches in procedures and standards of anticorruption and anti-bribery	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers that have not disclosed sufficient actions taken to address anticorruption and/or antibribery policy or procedure violations.	
17. Number of convictions and amount of fines for violation of anticorruption and anti-bribery laws	Number of convictions for violations of anti-corruption and anti-bribery laws by investee companies	N/A	N/A	N/A	N/A	The sum of number of convictions against the portfolio's holdings for violation of anticorruption and anti-bribery laws.	
	Amount of fines for violations of anticorruption and anti-bribery laws by investee companies	N/A	N/A	N/A	N/A	The sum of fines (USD) for convictions against the portfolio's holdings related to a violation of anti-corruption and antibribery laws.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

INDICATORS APPLICABLE TO INVESTMENTS IN SOVEREIGNS AND SUPRANATIONALS							
Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Social							
18. Average income inequality score	The distribution of income and economic inequality among the participants in a particular economy including a quantitative indicator explained in the explanation column	N/A	N/A	N/A	N/A	The weighted average of the portfolio's issuers' Gini Index (0-100 score), which measures the extent to which the distribution of income in the population deviates from a perfectly equal distribution. Values range from 0 (best) to 100 (worst). Data sources: World Bank, UNU WIDER, WHO, CIA, national sources.	
19. Average freedom of expression score	Measuring the extent to which political and civil society organisations can operate freely including a quantitative indicator explained in the explanation column	N/A	N/A	N/A	N/A	The weighted average of the portfolio's issuers' World Press Freedom Index (0-100 score), which measures the ability of journalists as individuals and collectives to select, produce and disseminate news in the public interest independent of political, economic, legal and social interference, and in the absence of threats to their physical and mental safety. Values range from 100 (best) to 0 (worst). Data source: Reporters Without Borders.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Human rights							
20. Average human rights performance	Measure of the average human right performance of investee countries using a quantitative indicator explained in the explanation column	N/A	N/A	N/A	N/A	The portfolio's weighted average of issuers' WJP Rule of Law Index, Fundamental Rights Subscore (measures a country's performance on human rights issues, as per Factor 4 of the WJP Rule of Law Index. Scores can range from 0-1.0, and higher values denote stronger national performance across a broad range of human rights issues. Values are updated annually via the World Justice Project with no analytical inputs from MSCI ESG Research. Data source: World Justice Project (WJP) Rule of Law Index.	
Governance							
21. Average corruption score	Measure of the perceived level of public sector corruption using a quantitative indicator explained in the explanation column	N/A	N/A	N/A	N/A	The weighted average of the portfolio's issuers' Corruption Perceptions Index (0-100 score), which measures the perceptions of public sector corruption, including bribery, diversion of public funds, use of public office for private gain, nepotism in the civil service, state capture and mechanisms available to prevent corruption. Values range from 100 (best) to 0 (worst). Data source: Transparency International.	
22. Non-cooperative tax jurisdictions	Investments in jurisdictions on the EU list of non-cooperative jurisdictions for tax purposes	N/A	N/A	N/A	N/A	The percentage of the portfolio's market value exposed to issuers' domiciled in jurisdictions on the EU list of non-cooperative jurisdictions for tax purposes.	

IXIOS ENERGY METALS

SFDR Report : Principal Adverse Impacts (PAI) Statement

Adverse Sustainability Indicator	Metric	Impact	Fund Coverage	Universe Impact	Universe Coverage	Explanation	Actions Taken
Governance							
23. Average political stability score	Measure of the likelihood that the current regime will be overthrown by the use of force using a quantitative indicator explained in the explanation column	N/A	N/A	N/A	N/A	The weighted average of the portfolio's issuers' Stability and Peace Risk Management Score, which measures the sovereign entity's management of stability and peace risks based on the assessment of relative peacefulness of a nation, and the likelihood of political instability or politically motivated violence. Values range from 0 (worst) to 10 (best).	
24. Average rule of law score	Measure of the level of corruption, lack of fundamental rights, and the deficiencies in civil and criminal justice using a quantitative indicator explained in the explanation column	N/A	N/A	N/A	N/A	The weighted average of the portfolio's issuers' Rule of Law (-2.5 to 2.5 score), which measures the perceptions of the extent to which agents have confidence in and abide by the rules of society, including the quality of contract enforcement, property rights, the police and the courts, and the likelihood of crime and violence. Scores range from 2.5 (best) to -2.5 (worst). Data source: World Bank.	

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES POUR LES INVESTISSEURS SUISSES

Représentant et agent payeur en Suisse

Société Générale, Paris, succursale de Zurich,
Talacker 50,
Case postale 5070,
CH-8021 Zurich, Suisse

Le Prospectus, les Statuts, les rapports annuels et semestriels de la SICAV, la feuille d'information de base, ainsi que la liste des achats et des ventes effectués par la SICAV pendant l'exercice, peuvent être obtenus, sur simple demande et gratuitement, au siège du représentant en Suisse :

Société Générale Paris, succursale de Zurich
Talacker 50,
Case postale 5070,
CH-8021 Zurich.

Total Expense Ratio (TER) / Commission de performance en % - du 1^{er} Juillet 2024 au 30 Juin 2025

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	TER	Commission de performance
IXIOS GOLD	F	FR0013412871	0,94%	2,25%
IXIOS GOLD	S	FR0013476165	1,14%	1,86%
IXIOS GOLD	S EUR	FR0013476173	0,74%	0,75%
IXIOS GOLD	I	FR0013412889	1,46%	1,73%
IXIOS GOLD	I EUR	FR0013447737	1,47%	1,65%
IXIOS GOLD	I CHF	FR001400UFH1	1,51%	0,48%
IXIOS GOLD	P	FR0013412897	2,14%	1,60%
IXIOS GOLD	P EUR	FR0013447752	2,11%	1,57%
IXIOS GOLD	R EUR	FR0014001CT8	2,35%	2,00%
IXIOS SPECIAL SITUATIONS	F	FR0013514270	1,20%	0,08%
IXIOS SPECIAL SITUATIONS	I	FR0013514296	1,55%	0,00%
IXIOS SPECIAL SITUATIONS	P	FR0013514304	2,20%	0,83%
IXIOS ENERGY METALS	S	FR0014001BS2	1,20%	3,70%
IXIOS ENERGY METALS	I	FR0014001BT0	1,55%	3,12%
IXIOS ENERGY METALS	I - CHF	FR0014002KJ0	1,55%	2,12%
IXIOS ENERGY METALS	I - EUR	FR0014001BU8	1,55%	2,34%
IXIOS ENERGY METALS	P	FR0014001BV6	2,20%	2,58%
IXIOS ENERGY METALS	P - EUR	FR0014001BW4	2,20%	2,72%
IXIOS ENERGY METALS	R - EUR	FR0014001BX2	2,51%	2,59%

Le total expense ratio (TER) a été calculé conformément à la réglementation suisse "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) pour les placements collectifs de capitaux" établie par l'Asset Management Association Switzerland (AMAS)".